

CHRONIQUE FRIBOURGEOISE 2015

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE
FRIBOURG**

**ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG**

**Bibliothèque cantonale et universitaire BCU
Kantons- und Universitätsbibliothek KUB**

Société d'histoire du canton de Fribourg

CHRONIQUE FRIBOURGEOISE 2015

Rédigée par un groupe de travail de la
Société d'histoire du canton de Fribourg
sous la direction de Michel Charrière

et publiée en collaboration avec la
Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg
Die Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Politique	7
Élections fédérales: l'UDC, premier parti du canton	
Fusions de communes, jusqu'au district?	
Marly: trop d'impôts, c'est trop!	
Économie	23
Une industrie en mutation	
L'agriculture: pas assez d'eau, trop de lait	
Le tourisme d'hiver à la croisée des chemins	
Les Transports publics fribourgeois entre restructuration et grands projets	
Météo contrastée sur BlueFactory	
Entre salons, foires et comptoirs	
Un peu plus d'énergies vertes	
Société	61
Asile: le pire ne s'est pas produit	
Quelques turbulences sur le front social	
Les girons de jeunesse: la fin du gigantisme?	
Des jeunes qui veulent (y) croire	
Culture et communication	79
<i>La Liberté</i> : l'indépendance dans le changement	
Floraison de projets pour un Fribourg bilingue	
Tous au festival, oui, mais lequel?	
Un phénomène d'édition	

H.Baeriswyl, M. Corboz, B.Chenaux: hommage à trois musiciens

Musées: rester attractifs sans devenir des attractions

Sports 99

Patinoires et piscines: plouf dans la bande

En football, c'est chacun pour soi

La valse à quatre temps de Fribourg-Gottéron

Nécrologies 111

Christian Castella, animateur économique

François Gross, journaliste complet

François Seydoux: les grandes orgues

Jean-Bernard Dousse, le Prêcheur des Gens du voyage

Magali Noël, comédienne et chanteuse

Marcel Jobin, homme du plomb

Ernest Dougoud, gardien de légende

Les textes de la *Chronique* sont signés par les initiales de leur auteur: Michel Charrière (MC), Jean-François Haas (JFH), Jean-Yves Haymoz (JYH), Anne Philipona (AP), Serge Rossier (SR), Louis Ruffieux (LR) et Jean Steinauer (JS).

Les sources sont essentiellement la presse fribourgeoise, l'*Annuaire statistique du canton de Fribourg 2016* et les sites Internet liés au sujet traité. Afin de ne pas surcharger les notes et références, ces sources ne sont, dans la plupart des cas, pas mentionnées. Le lecteur curieux trouvera facilement les articles utiles en consultant *La Liberté* ou *La Gruyère* des jours qui précèdent ou qui suivent l'événement mentionné dans la chronologie ou dans le corps même du texte.

AVANT-PROPOS

Reprenant la tradition ancienne des chroniques médiévales, ou celle, plus récente, des *Nouvelles Étrennes fribourgeoises*, la Société d'histoire du canton de Fribourg a lancé, en 1988, la *Chronique fribourgeoise*.

Pareille activité n'a d'intérêt que dans la continuité. La formule, telle qu'elle a été initiée par Marius Michaud, a duré le temps de 27 numéros, de 1988 à 2014. Durant ce quart de siècle, des changements importants sont arrivés. Nous sommes entrés dans l'ère du numérique. Pour les historiens et les chercheurs, la façon de travailler en a été bouleversée. Les moteurs de recherche, les documents d'archives, les collections patrimoniales sont de plus en plus nombreux à être disponibles sur la toile, tout comme les journaux qui ont des archives en ligne.

Ainsi, à l'heure d'Internet, du multimédia et des nouveaux moyens de communication, d'aucuns se demanderont si une chronique imprimée sur papier est toujours d'actualité. Le groupe de travail s'est maintes fois posé cette question. Il est difficile d'y répondre de manière certaine car la chronique est un outil utile surtout aux chercheurs du futur. Nous avons fait le choix de garder la double version : une version en ligne, disponible du site de la Bibliothèque cantonale et universitaire, et une version papier que nos membres reçoivent chaque année et qui se trouve dans les bibliothèques.

Cette chronique renouvelée approfondit un certain nombre de sujets définis par l'actualité. Elle reste certes, avant tout, une chronique, c'est-à-dire une recension des principaux événements fribourgeois de l'année. Elle conserve aussi un cadre thématique, désormais formé par les catégories suivantes : politique, économie, société, culture et communication, sport, nécrologie. À l'intérieur de ces rubriques, les sujets sont développés plus ou moins longuement. Un comité de rédaction formé de Michel Charrière, qui en a pris la direction, d'Anne Philipona, de Serge Rossier et de Jean Steinauer a été mis sur pied pour assurer la transition. Divers auteurs ont été approchés ponctuellement pour rédiger des notices. La chronique se fonde principalement sur les journaux fribourgeois : *La Liberté*, *La Gruyère* et les *Freiburger Nachrichten*, mais elle n'exclut par d'autres sources d'information.

La *Chronique fribourgeoise* nouvelle formule est publiée en collaboration avec la Bibliothèque cantonale universitaire Fribourg.

Anne Philipona
Présidente de la SHCF



POLITIQUE



Les deux sénateurs fribourgeois au soir du second tour. © *La Liberté*. Alain Wicht.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES : L'UDC, PREMIER PARTI DU CANTON

Deux images contrastées pour illustrer les élections fédérales 2015 à Fribourg, deux images d'un même parti: l'UDC triomphante au soir du 18 octobre, puis l'UDC aux airs de chien battu trois semaines plus tard, lors du second tour de l'élection au Conseil des États qu'elle a provoqué et qui a douché son euphorie. Reste que l'UDC, qui «pesait» moins de 10 % des suffrages en 1995, en a réuni près de 26 % vingt ans plus tard pour devenir le plus important parti du canton! Et le parti nationaliste a obtenu un deuxième siège au Conseil national, au détriment des socialistes.

CONSEIL NATIONAL : AVANTAGE À LA DROITE POPULISTE

Sur la grille de départ pour la course au National s'alignent des candidats plus nombreux que jamais. Ils sont 131 sur vingt listes, dont dix listes «jeunes». Cet appétit ne s'explique pas par la perspective de fauteuils faciles à conquérir, puisque les sept parlementaires en fonction se représentent: les trois socialistes Jean-François Steiert, Valérie Piller Carrard et Ursula Schneider Schüttel, les deux démocrates-chrétiens Dominique de Buman et Christine Bulliard-Marbach, l'UDC Jean-François Rime et le libéral-radical Jacques Bourgeois. L'abondance des candidatures traduit plutôt la nervosité de certains états-majors de partis, qui savent qu'un des sept sièges change volontiers de camp d'une élection à l'autre. C'est dire que chaque suffrage compte! Le PDC, qui craint pour son second fauteuil, lance pas moins de quatre listes «Jeunes», dont l'objectif est de recueillir 2 % des suffrages; il sera atteint.

Côté socialiste, pas besoin d'être grand stratège pour voir que le troisième siège acquis de haute lutte en 2011 branle. D'abord, le PS ne peut plus compter sur son grand timonier Christian Levrat qui, quatre ans auparavant, avait fait bénéficier la liste de son extraordinaire résultat personnel. Entre-temps, le président du PSS a changé de Chambre, passant au Conseil des États où il a succédé à Alain Berset élu au Conseil fédéral. Ensuite, derrière Jean-François Steiert, valeur électorale sûre, les conseillères nationales Valérie Piller Carrard et Ursula Schneider Schüttel (qui a succédé à Christian Levrat en cours de législature) ne se sont que peu profilées durant leurs premières années à Berne. Les observateurs les voient même en danger au sein de leur propre camp, la liste comprenant

des poids lourds comme Pierre Mauron, chef du groupe socialiste au Grand Conseil, voire David Bonny, président du Parlement. Enfin, les alliés du PS ne sont pas en grande forme, particulièrement les chrétiens-sociaux qui n'ont pas réussi à trouver un candidat dans leur vivier singinois. Bref, le bloc de la gauche apparentée n'a plus sa force de frappe de 2011. Les libéraux-radicaux, nouvellement apparentés avec le petit Parti bourgeois-démocratique (PBD), peuvent attendre le 18 octobre dans la sérénité : Jacques Bourgeois sera confirmé, mais l'espoir d'une double représentation est nul. À l'UDC, en revanche, comme en 2007 et en 2011, on croit ferme à un deuxième élu. Qui pour accompagner Jean-François Rime, assuré d'une facile réélection ? Le député glânois Pierre-André Page, agriculteur, tente le coup pour... la quatrième fois ! Et sa persévérance paye. Il est l'un des onze conseillers nationaux supplémentaires gagnés par l'UDC suisse, victorieuse de ces élections fédérales avec près de 30 % des suffrages. Pierre-André Page ravit le siège de la socialiste Ursula Schneider Schüttel. C'est le seul changement de la représentation cantonale au National, les six autres parlementaires étant aisément réélus.

Au classement fribourgeois des partis, l'UDC monte pour la première fois sur la plus haute marche du podium avec 25,9 % des suffrages (+4,5 points), devant le PS (24,2, -2,5), le PDC (22,7, +2,4), le PLR (14,2, +1,4) et les Verts (5,3, +0,2). Les chrétiens-sociaux s'effondrent (1,8 %, -3,7), les Vert'libéraux (3,2, -0,3) et le PBD (1,3, -0,6) perdent aussi des plumes. Globalement, et c'est aussi une première, les trois principaux partis de la droite et du centre-droit - l'UDC, le PLR et le PDC - sont tous trois en progression.

COMBAT EN DEUX TEMPS POUR LE CONSEIL DES ÉTATS

Qui pour remplacer Urs Schwaller au Conseil des États ? Le Singinois quitte la Chambre haute après trois législatures. Parlementaire influent – il a été chef du groupe PDC et à deux doigts d'une élection au Conseil fédéral – l'ancien conseiller d'État a un dauphin désigné par son parti : le Singinois Beat Vonlanthen, l'homme qui lui avait succédé au Gouvernement cantonal après son accession au Sénat. Dans une « primaire » démocrate-chrétienne, Beat Vonlanthen a été préféré au conseiller national Dominique de Buman.

Depuis 1979, hormis une parenthèse de quatre ans, la représentation cantonale à la Chambre haute a toujours été composée d'un démocrate-chrétien et d'un socialiste. Élu en cours de législature pour remplacer Alain Berset, Christian Levrat se représente, et des observateurs l'imaginent obtenir la majorité absolue dès le premier tour. Les libé-

raux-radicaux lancent le conseiller national Jacques Bourgeois, l'UDC le député Emanuel Waeber (transfuge du PDC dont il fut président cantonal), les Vert'libéraux le député Ralph Alexander Schmid et le PBD le jeune Patrick Castioni. Les candidats du PDC et du PVL font liste commune, mais MM. Vonlanthen et Schmid n'ont pas grand-chose à se dire, et encore moins à partager...

Les résultats du premier tour sont conformes aux attentes, même si Christian Levrat, en tête avec 43,5 % des voix, est loin de la majorité absolue. Il précède Beat Vonlanthen (38,3), Jacques Bourgeois (24,8) et Emanuel Waeber (22,7). Ralph Alexander Schmid (15,6) et Patrick Castioni (1,9) ferment la marche et sont éliminés. Le net détachement du duo de tête donne à penser qu'on en restera là. Mais, sous l'impulsion de l'UDC, des discussions s'engagent à droite pour provoquer un deuxième tour. L'UDC se dit prête à retirer son candidat si Jacques Bourgeois et Beat Vonlanthen s'unissent contre le socialiste. Mais le PDC, dont le candidat a plusieurs fois rappelé l'efficacité de la paire socialo-démocrate-chrétienne à Berne, refuse. Fâché, le PLR retire son candidat. L'UDC, plus précisément son chef de file Jean-François Rime, crée alors la surprise en provoquant un deuxième tour. Le candidat Waeber est remplacé par le président de l'USAM. Dopé par son excellent résultat au Conseil national et par la vague UDC qui a touché le pays, Jean-François Rime pense pouvoir mettre en danger le président du PSS. Christian Levrat l'accuse d'être en mission commandée par l'UDC suisse, ce qu'il nie. Reste qu'il ne doit pas déplaire aux stratèges du parti blochérien d'attaquer le leader socialiste tout en embarrassant un candidat du PDC... Ennuyé, Beat Vonlanthen l'est effectivement, qui se voit embrigadé d'autorité par Jean-François Rime sur sa publicité électorale. Régulièrement sommé de choisir son camp, le démocrate-chrétien finira par déclarer à «La Liberté» que, se priver de Christian Levrat à Berne, ce serait un «gâchis». Le président du PSS, lui, dramatise ce second tour pour mobiliser ses partisans. Le 8 novembre, verdict. Christian Levrat et Beat Vonlanthen sont élus avec 56 et 51,9 % des voix. Jean-François Rime doit se contenter d'un score décevant pour lui (31,2 %). Il s'agit de sa troisième tentative avortée d'accéder au Sénat. Manifestement, son appel à un «ticket» bourgeois n'a pas été entendu. Cela n'empêche pas les états-majors de l'UDC, du PDC et du PLR de rapidement confirmer leur alliance pour l'élection au Gouvernement de l'automne 2016. Grâce à la présentation d'une liste commune, l'UDC fêtera sans doute l'élection d'un conseiller d'État, après vingt ans de vaines tentatives.

LR

FUSIONS DE COMMUNES, JUSQU'AU DISTRICT ?

08.03	Vote consultatif en vue de la création d'une commune de Sarine-Ouest. Refus du projet.
08.03	Non à la fusion entre Plasselb, Brünisried, Planfayon, Oberschrot et Zumholz.
08.03	Oui à la fusion entre Belfaux et Autafond.
08.03	Non à la fusion entre Mézières, Romont et Billens-Hennens.
08.03	Oui à la création d'un Conseil général dans la commune de Montagny.
20.03	Le Conseil communal de Mézières démissionne.
08.03	Oui à la fusion entre Haut et Bas-Vully.
26.04	Oui à la fusion entre Surpierre et Villeneuve.
20.05	Le Grand Conseil proroge le délai de dépôt des conventions de fusions.
14.06	Non à la fusion entre Chevrières, Tinterin et Saint-Sylvestre.
14.06	Non à la fusion entre Cugy, Fétigny, Les Montets, Ménières et Nuilly.
14.06	Non à la fusion entre Châtonnaye, La Folliaz, Torny et Villaz-Saint-Pierre.
14.06	Oui à la fusion entre Vernay, Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Estavayer-le-Lac, Murist et Vuissens.
14.06	Oui à la création d'un Conseil général à Avry-sur-Matran.
13.07	Le Conseil d'État met en consultation l'avant-projet de loi renforçant le centre cantonal
20.09	Oui à la fusion entre Corminboeuf et Chésopelloz.
20.09	Non à la fusion entre Grolley et Ponthaux.
27.09	Oui à la fusion entre Courtepin, Barberêche, Wallenried et Villarepos.
27.09	Oui à la fusion entre Châbles et Cheyres.
27.09	Non à la fusion entre Delley-Portalban, Gletterens et Vallon.
27.09	Oui à la fusion entre Planfayon, Oberschrot et Zumholz.
08.11	Élections communales à Belfaux, Morat, Belmont-Broye, Mont-Vully, Le Gibloux.
05.12	Le Grand Conseil donne son accord de principe à la fusion de Clavaleyres (BE) et Morat.

-
- 15.12 Le Grand Conseil approuve la mention de l'ancienne commune d'origine à côté du nom résultant de la fusion de celle-ci.
-
- 16.12 Lors d'un vote consultatif, les conseillers communaux de la Gruyère se prononcent à une large majorité en faveur de la fusion de toutes les communes du district en une seule et nouvelle entité. Au même moment, un groupe de travail propose de lancer les démarches en vue de la fusion des communes de la Basse-Veveyse (Attalens, Bossonnens et Granges).
-

Un souvenir pour commencer. Jusqu'au début des années septante, le canton de Fribourg comptait, parmi ses communes, celle qui devait être la plus petite de Suisse: Illens, avec une dizaine d'habitants. La particularité prit fin en 1972 lors la fusion de cette micro-commune avec sa voisine, Rossens. Le total des communes descendait ainsi d'un cran, à 277, soit une dizaine de moins qu'un siècle plus tôt. Il a fallu la conjonction de plusieurs facteurs sur fond d'incitation financière et renouvelée de l'État pour que le mouvement de concentration connaisse une accélération. Celle-ci n'a pourtant, dans les années 1970-1990, rien de spectaculaire, sinon qu'une fusion ou l'autre est votée plus ou moins chaque année, provoquant une diminution régulière mais lente du total des communes, qui passe de 278 à 245 en un quart de siècle. Puis, au tournant des années 2000, le processus s'accélère, non sans connaître quelques refus qui retardent à plus ou moins long terme certains des regroupements négociés par les édiles communaux. Ce sont ainsi 87 collectivités communales qui disparaissent en quinze ans, ramenant le total à 136. 2015 s'inscrit dans cette dynamique avec, phénomène nouveau, des démarches visant à regrouper toutes les communes de certains districts en une seule entité communale, saut qualitatif et quantitatif qui était encore rejeté fermement lorsque la question avait été posée lors des débats de la Constituante fribourgeoise. Spectateur actif du processus, l'État encourage les fusions par un cadre légal doublé d'une action menée par les préfets sur le terrain. L'évolution de l'aide cantonale montre pourtant un recul réel en une trentaine d'années: de 1132 francs par habitant entre 1981 et 1999, elle descend à une moyenne de 402 francs durant quelques années (2001-2006) pour se situer à 202 francs depuis cette dernière période. Le crédit voté de 50 millions n'est pourtant encore que partiellement entamé au printemps 2015 lorsque le Grand Conseil accepte de proroger le délai de dépôt des conventions de fusions. La modification est justifiée par la complexité croissante de certaines démarches intercommunales en relation, entre autres, avec le fait que certaines fusions englobent un nombre croissant



Vers un grand Courtepin : une soirée d'information assez tranquille. © Charles Ellena

de communes et que ces projets sont suffisamment nombreux pour être soutenus au-delà du terme initialement fixé. Il n'en reste pas moins que l'objectif d'une centaine de communes à la fin de la législature ne sera pas atteint malgré une année assez riche en projets acceptés, mais avec tout autant d'échecs qui freinent le mouvement général de diminution du nombre des entités communales fribourgeoises.

POURQUOI FUSIONNER ?

Les partisans des fusions ne manquent pourtant pas d'arguments : concrétiser les collaborations intercommunales déjà nombreuses (pompiers, école, service des eaux potables et usées, écoles, EMS, hôpital régional, tourisme ou sport, par exemple). L'ampleur des investissements face aux charges toujours plus lourdes qui pèsent sur les collectivités communales

met ces dernières face à des perspectives financières qui nécessitent une hausse de l'impôt, hausse évoquée régulièrement comme inévitable, quelle que soit la décision des citoyens lors du vote. Et l'acceptation de la fusion ne fait parfois que la retarder, même si, et c'est là un autre argument invoqué en faveur d'une réponse positive à la fusion, la capacité d'investissement de la nouvelle commune sera plus intéressante du fait de l'augmentation de sa taille. On retrouve aussi la volonté de peser plus efficacement sur les décisions régionales et même cantonales en créant des communes plus grandes plutôt que de maintenir un morcellement considéré comme sans issue à terme. L'exemple le plus récent est offert par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire qui fixe des exigences d'effectifs pour former un cercle scolaire que les petites communes ne peuvent atteindre et qui les prive d'un pan supplémentaire de l'autonomie à laquelle elles disent être attachées sans en avoir forcément les moyens. Autre réalité que connaissent la plupart des communes: la difficulté de trouver des candidats aux sièges à repourvoir - et ces derniers sont nombreux non seulement lors du renouvellement des exécutifs et, dans une mesure nettement moindre, des législatifs communaux, mais aussi en cours de législature: de 2011 au printemps 2015, ce ne sont en effet pas moins de 292 conseillères et conseillers communaux qui ont renoncé à leur charge, invoquant diverses raisons, parmi lesquelles la surcharge de travail revient régulièrement. On comprend dès lors la démarche du préfet de la Veveyse, Michel Chevalley, lorsque celui-ci invite tous les élus de son district à une réunion organisée dans le cadre du Comptoir de Châtel-Saint-Denis avec pour objectif de relever l'intérêt que présente la fonction d'élu communal. L'invitation se double de plus d'un rappel du refus de certaines communes d'envisager une fusion à l'échelle du district avec, comme corollaire, l'attente du préfet que ces communes s'engagent à trouver assez de candidats pour les sièges à repourvoir.

POURQUOI REFUSER ?

Les opposants se retrouvent sur quelques argumentaires parmi lesquels la question de la fiscalité semble jouer le rôle essentiel: pas question d'envisager la fusion si celle-ci devait aboutir à une hausse de l'impôt communal et, éventuellement, de la taxe immobilière. Lié à l'attachement à une autonomie communale même illusoire en regard de la part des dépenses liées dans le budget communal, cet argument joue un rôle d'épouvantail assez efficace dans la plupart des situations. S'y ajoute l'idée que la commune est le cadre fondamental de la démocratie et que,

par conséquent, la création d'entités plus larges, avec à la clé le remplacement de l'assemblée communale, même peu fréquentée généralement, par un Conseil général, crée un déficit démocratique doublé d'une politisation de la vie communale par la création de sections locales de partis considérés comme captant à leur profit la vie publique locale. L'attachement à l'école (à Barberêche par exemple), la révision en cours du Plan d'aménagement local, le choix du siège de l'administration ou de services communaux, ou parfois la rapidité du processus sont aussi avancés comme des arguments suffisamment importants pour rejeter le projet. Des démarches, anonymes parfois, contribuent de plus à troubler la sérénité des débats, l'une d'elle aboutissant même à la condamnation de son auteur reconnu coupable d'utilisation abusive des armoiries communales dans un papillon distribué à la veille du vote. Querelles de personnes et tensions ne manquent donc pas non plus dans les débats et campagnes en vue de certaines fusions.

ALORS, C'EST OUI OU NON ?

Score des fusions 2015 : match nul 8 à 8 si l'on prend les projets, 9 à 8 pour les fusions si l'on tient compte du vote consultatif des autorités organisé en Gruyère. Ce résultat serré confirme bien à la fois un courant favorable à un déblocage de la carte des communes fribourgeoises et les résistances face à ce phénomène, ce qui amène l'une ou l'autre commune déçue par un résultat négatif à relancer un projet plus modeste avec plus (Planfayon) ou moins (Villaz-Saint-Pierre) de succès, certaines fusions votées en 2015 étant de plus l'aboutissement d'un processus qui a vu certains des partenaires quitter le navire en cours de route (Ecuwillens pour la fusion autour du Gibloux) ou un projet précédent rejeté dans les urnes (Corminboeuf et Chésopelloz finalisent une fusion qui avait été refusée en mars 2014 et qui intégrait Givisiez et Granges-Paccot, projet qui avait été globalement mal perçu par les partisans d'une fusion du Grand-Fribourg). Serré ou large, un vote favorable peut sembler mettre fin aux tensions qui ont accompagné la campagne référendaire (Châbles et Cheyres).

Il en va autrement en cas d'échec. Soit un nouveau projet redémarre, soit, solution qu'adoptent plusieurs communes qui ont la taille suffisante, une solution aux tensions est cherchée du côté de la création d'un Conseil général (Montagny, Avry-sur-Matran). L'échec est cependant aussi difficile à digérer lorsque l'exécutif communal se retrouve désavoué par le corps électoral et décide de démissionner pour laisser

à d'autres la responsabilité des conséquences et défis futurs (Mézières). De son côté, le canton va dans le même sens en donnant la possibilité de maintenir la mention du village d'origine sur les documents officiels lorsque celui-ci disparaît au profit d'un nouveau nom désignant la commune résultant de la fusion. Il s'agit manifestement de désamorcer l'une des réserves face à des fusions ressenties comme autant de pertes d'identité collective et personnelle.

UN CANTON À SEPT COMMUNES ?

Lancée en mars par un ancien syndic de Matran, l'idée n'est en fait pas neuve, la Constituante ayant rapidement évoqué cette perspective il y a quelques années, pour l'évacuer aussitôt, tant un tel avenir semblait hors de portée aux élus chargés de préparer une charte cantonale pour l'avenir.

Un constat en premier lieu, pour aborder ce qui ne peut être qu'une conclusion fragile et éphémère, et qui confine à l'évidence : le nombre de communes plus ou moins grandes augmente (Estavayer-le-Lac avec 9000 habitants, Belmont-Broye 5000, Morat 8000, Le Gibloux 7000, Courtepin 5200, Mont-Vully 3500 alors que Sarine-Ouest avec 10 communes aurait atteint 12000 habitants, soit l'une des communes les plus peuplées du canton). On retrouve dans cet inventaire provisoire l'un des objectifs des fusions : être plus fort, pour reprendre un terme souvent utilisé, face à la région - le district - et au canton. Ce qui risque de poser un problème de plus en plus difficile d'équilibre avec les communes qui ont choisi d'en rester à une taille sinon petite en tout cas modeste. Et pourtant, même avec des communes plus grandes, certains élus soulignent que, toute nécessaire qu'elle a pu paraître, la fusion ne devrait en fin de compte qu'être une solution transitoire vers des entités plus vastes encore, tant les enjeux sont complexes et nécessitent un temps et des compétences qui pèsent de plus en plus sur des exécutifs miliciens dépourvus d'une administration comptant des spécialistes dans leur personnel.

D'où, comme étape ultérieure, des projets plus larges, plus ambitieux, plus complexes aussi. Trois régions ont entamé des réflexions vers la constitution d'entités communales dépassant tout ce qu'a connu le canton jusqu'ici. Le Grand-Fribourg d'abord, qui ne bouge guère malgré les intentions des partisans d'une fusion créant une commune d'environ 60000 habitants et regroupant la capitale et sa périphérie. Tergiversations, initiative, déclarations polies, la fusion du Grand-Fribourg ressemble à une patate chaude qui passe d'un registre à l'autre sans



Les autorités présentent le projet de fusion des communes grüériennes. ©Aldo Ellena.

trouver véritablement un chef d'orchestre et des musiciens à la hauteur de l'enjeu. C'est ce que voudrait résoudre le projet de loi adressé à l'automne par le Conseil d'État au Grand Conseil: créer ce centre fort, prévoir le processus permettant d'y parvenir et fixer son découpage législatif et administratif interne. Cette proposition est faite alors que l'agglomération elle-même souffre d'un manque de précision quant à sa définition. Ouvert à la capitale et à ses communes voisines, le centre cantonal défini par le Conseil d'État pourra accueillir des communes plus éloignées à certaines conditions, faute de quoi ce sont ces communes qui seraient constitutives de la ceinture formant agglomération. Dans le sud du canton, les choses bougent aussi dans le même sens bien qu'allant plus loin encore pour certaines d'entre elles. En Veveyse, après l'échec d'une vision communale à l'échelle du district, ce sont les

communes de la Basse-Veveyse, Attalens, Bossonnens et Granges qui pourraient s'engager dans une dynamique de fusion. Mais, on semble encore éloigné de la reprise d'une intention qui dépasserait une fusion somme toute semblable à ce qui se passe ailleurs dans le canton.

L'ambition la plus forte reste bien celle du district de la Gruyère. Lancée en avril par Patrice Borcard, préfet, l'idée fait son chemin et aboutit rapidement à la création d'un groupe de travail qui remet un rapport à l'automne. L'étape suivante a lieu le 16 décembre et résonne un peu comme un coup de tonnerre dans les milieux politiques concernés, parfois relativement frileux face aux perspectives de fusion : un vote consultatif des conseillers communaux, consultés à titre personnel, donne une écrasante majorité favorable à une fusion des vingt-cinq communes de la Gruyère. Il s'agit clairement de corriger ainsi les déséquilibres qui menacent de plus en plus le district entre des communes pas forcément bien dotées en ressources et un centre qui regroupe, à lui seul, plus de la moitié de la population totale et la grande majorité de l'activité économique régionale. Le fait que de plus en plus de décisions se prennent à l'échelle supra-communale et que les communes, seules, en ont de moins en moins les moyens, joue également un rôle décisif dans l'issue de cette prise de température. Reste, naturellement, à transformer l'essai. Ce qui prendra du temps - on évoque un nouveau report à 2020 de la date limite pour le dépôt des conventions de fusion - et nécessitera de gros travaux de préparation et de réorganisation de toute la communauté gruérienne et de sa préfecture. Avec en toile de fond, et cela touche toutes les communes fribourgeoises, la redéfinition de la répartition des tâches entre l'État et les collectivités locales qui est aussi un processus en cours et qui place les exécutifs communaux face à de nouveaux défis.

MC

MARLY: TROP D'IMPÔTS, C'EST TROP !

03.12.14	Le Conseil général accepte une hausse de l'impôt communal de 80 à 88 %.
10.12.14	Le Conseil général accepte le budget d'investissement pour 2015.
05.01.15	Lancement d'un référendum contre la hausse de l'impôt.
19.01.	Le référendum contre la hausse de l'impôt a abouti avec 893 signatures.
31.03.	Séance d'information publique organisée par le Conseil communal.
02.04.	La Liberté publie les noms des membres du comité référendaire.
16.04.	La Liberté révèle la formation d'un comité favorable à la hausse de l'impôt. Le Conseil communal diffuse un argumentaire dans toute la commune.
06.05.	La Liberté publie un débat entre Jean-Pierre Helbling, syndic, et Benjamin Papaux, chef du groupe UDC au Conseil général.
10.05.	Votation populaire : le non l'emporte par 1836 voix contre 999.
09.12.	Le Conseil général accepte un budget 2016 déficitaire et refuse un audit sur l'administration communale et les besoins d'investissement.

3 décembre 2014. Après des années de comptes plombés par des dépenses croissantes alors que les recettes fiscales ne suivent pas, au contraire, et au terme d'un débat animé, le Conseil général de Marly vote une hausse de l'impôt communal de 8 centimes pour les personnes physiques. Le Conseil communal demandait 15, ce que la droite (UDC et PLR) a refusé avant de se rallier au compromis proposé par le PDC: ce sera 8 centimes et on ne touche pas à l'impôt sur les personnes morales, qui ne rapporte de toute façon plus grand-chose (à peine un million de francs pour des recettes fiscales qui avoisinent les 20 millions). Une semaine plus tard, fort de ce vote favorable, l'exécutif peut faire passer presque sans encombre son budget des investissements. Tout ne va donc pas si mal dans la troisième commune du canton par sa taille démographique.

Ce sentiment ne dure pas: en janvier 2015, un comité référendaire sort du bois et lance la campagne de récolte de signatures. De qui s'agit-il? L'opacité sera plus ou moins la règle jusqu'au vote final. Quelques noms apparaissent pourtant derrière le titre de «groupe apolitique de citoyens», qui deviendra plus tard, sous la plume de Jean-Claude Reynier,

le «Groupement référendaire»: des membres du PLR local, y compris des élus qui simulent dans un premier temps l'étonnement face à la démarche, quelques PDC aussi. *La Liberté* cherche et trouve, difficilement, à identifier ce comité: Philippe Viridis (ancien directeur du Groupe E), Benjamin Papaux (chef du groupe UDC au législatif communal) qui sera jusqu'à la fin le seul à accepter de débattre publiquement, Jean-Claude de Reynier (médecin), Jean-François Comment (ancien conseiller général PDC), Marcel Burri (ancien conseiller communal PLR), Sergio Mantelli (chef du groupe PLR au Conseil général) et Kurt Sager (conseiller général PLR). Déposé le 19 du même mois, la demande de référendum aboutit avec une bonne marge de sécurité puisque les opposants à la hausse de l'impôt ont récolté 893 signatures alors que 594 auraient suffi.

LES OPPOSANTS PRÉFÈRENT L'OMBRE

Le débat peut donc être lancé malgré l'absence d'opposition à visage découvert. Les deux camps sont clairement fixés quant à leurs arguments qui s'échangent par tracts et tous-ménages, courrier des lecteurs et articles de presse, et finalement par les informations communales diffusées avec le matériel de vote et lors d'une soirée publique, à laquelle les membres du Groupe référendaire s'abstiennent, sauf exception, de participer. Du côté des autorités locales, les membres du Conseil communal font bloc. Le syndic Jean-Pierre Helbling et le responsable des finances, Jean-Pierre Oertig, qui regrettera l'attitude des membres de sa famille politique au soir de la votation populaire, interviennent à diverses reprises. Pour eux, l'enjeu est simple: la commune doit se donner les moyens d'investir rapidement (écoles et bâtiments communaux) faute de devoir assumer des dépenses plus élevées encore en cas de retard. Dans le rouge depuis 1998, les finances communales doivent être sorties de l'ornière par des ressources supplémentaires, d'où la hausse de l'impôt. Contesté sur son administration, le Conseil communal rétorque qu'il a défini des priorités et défend sa gestion qui a permis de réduire de moitié le déficit prévu pour 2014. À plusieurs reprises aussi, l'exécutif rejette les arguments des référendaires comme faux et induisant le souverain en erreur. L'objectif de l'activité du Conseil communal reste la qualité de vie à Marly, d'où des aides tant aux associations qui font la richesse sociale et culturelle de la commune qu'aux loisirs qui profitent au plus grand nombre. Un refus de la hausse de l'impôt communal mettrait en péril à



Un seul opposant est sorti du bois : Benjamin Papaux défend les référendaires face au syndic Jean-Pierre Helbling. © *La Liberté*. Vincent Murith.

la fois les investissements et la poursuite de cette aide précieuse pour ses bénéficiaires dans la mesure où la marge de manœuvre est réduite, tant les dépenses liées pèsent sur les charges (plus de 80 %).

En face, les propos sont parfois virulents, lorsque Marcel Burri dénonce une politique globalement de gauche, conduite avec la complicité du PDC, une politique qu'il assimile à une fuite en avant en même temps qu'il dénonce un personnel communal trop nombreux et regrette le manque de leader parmi les autorités en place. C'est lui aussi qui avance le premier la demande d'un audit pour trouver une solution aux problèmes financiers. Comme tous les opposants qui s'exprimeront,

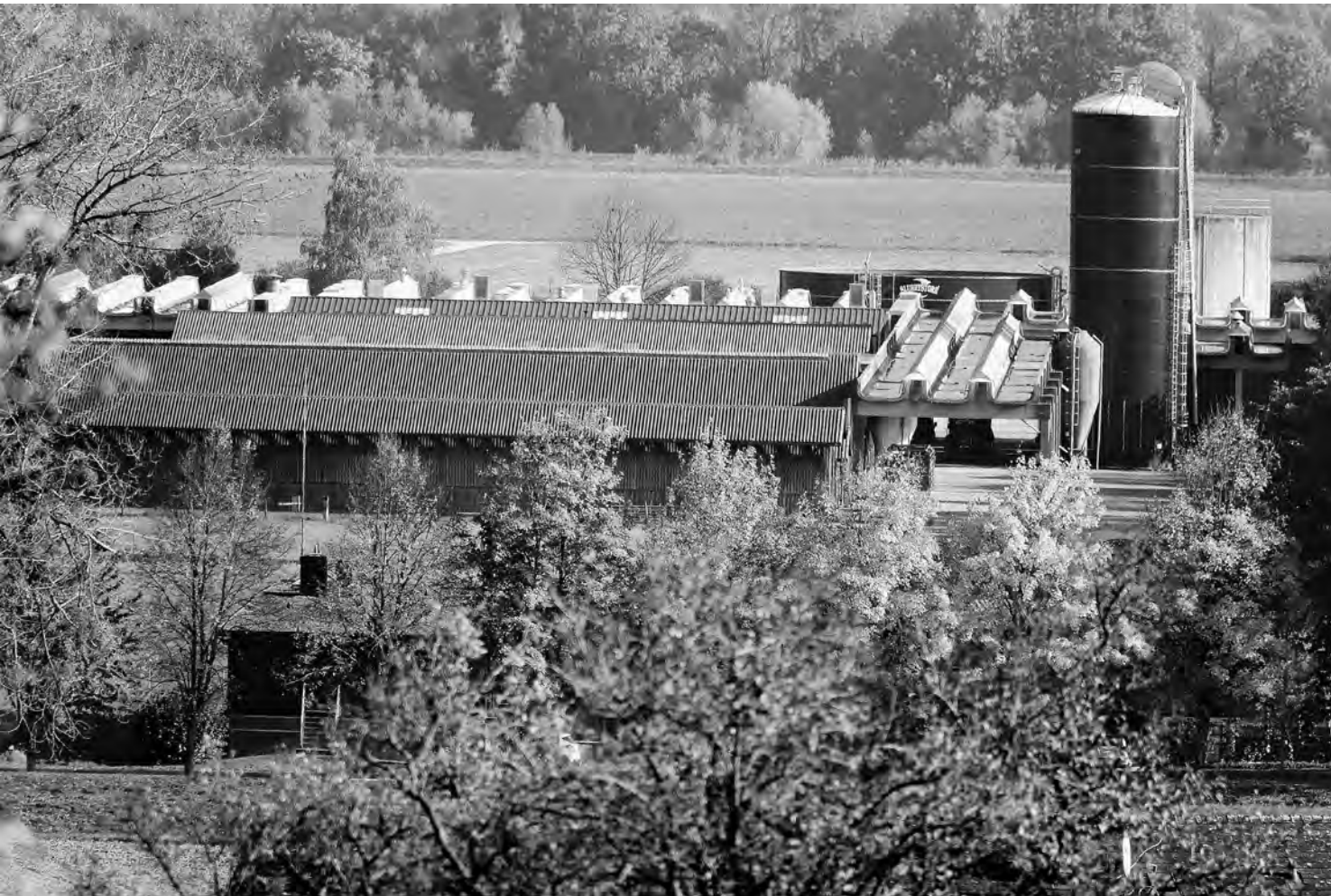
anonymement ou non, il ne conteste pas la hausse en soi mais tient à ce que son refus soit un signal en faveur d'une autre gestion du ménage communal. On retrouve ces arguments dans des lettres publiées par *La Liberté*, des tracts et lors des débats auxquels Benjamin Papaux accepte de participer. Il y ajoute la volonté de contraindre la commune à des économies et à remettre en cause une croissance démographique qui entraîne des dépenses dont la fiscalité ne lui donne pas les moyens. Son augmentation serait donc une solution de facilité et cacherait aussi la volonté de revenir avec de nouvelles demandes de hausse puisque, lors du débat au Conseil général, c'est 15 centimes que le Conseil communal demandait, en même temps qu'une hausse du taux de l'impôt sur les personnes morales. L'opposition se veut donc préventive et entend mettre un terme à une spirale ascendante.

UN RÉSULTAT SANS ÉQUIVOQUE

Arguments, campagne d'un comité en faveur de la hausse, rien n'y fait en fin de compte. Le 10 mai le non résonne sèchement dans les bureaux de l'administration communale : avec une participation, jugée excellente, de 49 %, 2 votants sur trois, soit 64 %, refusent la hausse acceptée par le législatif marlinois. À la satisfaction des référendaires qui remercient les citoyens pour leur confiance tout en regrettant le manque d'objectivité de certains journalistes, répondent la tristesse et la déception du Conseil communal. Mais aucun élu n'envisage de démissionner - la déclaration de Jean-Pierre Oertig de ne pas se représenter en 2016 n'aura pas de suite - et tous acceptent de s'atteler à la tâche : envisager l'avenir, à court terme, avec les mêmes moyens financiers. En décembre 2015, le budget 2016 est accepté avec un déficit au compte de fonctionnement, mais ramené en dessous de la barre du million de francs. Et l'audit sur l'administration communale et les besoins en investissement est refusé par la majorité du législatif. Reste, sur le moment, l'amer constat d'une situation qui place Marly devant des dépenses que le corps électoral n'a pas voulu lui donner les moyens d'assumer. *La Liberté* (11.05) pose alors la question passée sous silence tout au long de ce chaud printemps : la solution serait-elle dans une fusion avec Fribourg ? Quelle que soit la réponse, François Mauron conclut que « l'avenir de Marly s'annonce délicat ».

MC

ÉCONOMIE



Les bâtiments désertés d'Elanco, peut-être dignes de protection. © *La Liberté*. Vincent Murith.

UNE INDUSTRIE EN MUTATION

Nom	Lieu	Date installation	Annonce	Fermeture Inauguration	Emplois
Pavatex	Fribourg	1949	22.10.14	30.09.15	- 45
Wib	Bulle	1961	03.03.	28.02	- 5
Favorol	Treyvaux	1921	08.05.		- 17
Game Print	Fribourg	1887/1986	13.06.	31.12.	- 18
Glas Trösch	Bulle	1974	25.08.	27.11.	- 32
Nespresso	Romont	2015		10.09.	+ 125
Comet	Flamatt	2003		04.08.	+ 250
Elanco	Saint-Aubin	1968	21.10.	31.12.	- 80
Tetra Pak	Romont	1976	03.11.	30.09.16	- 123
Meggitt	Villars-sur-Glâne	1952	13.11.		- 20

Après quelques années plutôt positives mais sans excès, 2015 a douché une partie de l'optimisme qui pouvait prévaloir jusque-là. La lecture du bilan de la Région Glâne-Veveyse déposé en mars allait encore bien dans le sens d'une période vécue au fil d'indicateurs globalement favorables. Puis les annonces de licenciements et de fermetures d'entreprises ont pris le dessus, créant une atmosphère de retenue qui pose quelques questions de fond : l'industrie fribourgeoise traverse-t-elle réellement une passe difficile ? L'avenir sera-t-il aussi sombre que certains le prévoient, à l'exemple du directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Fribourg lorsqu'il parle de désindustrialisation « silencieuse » (12.03 et 07.09) ? Ou, plus généralement encore, s'agit-il d'une mutation vers un tissu industriel de plus en plus volatil mais toujours marqué des faiblesses structurelles propres à Fribourg : le manque d'emplois qui crée un pendularisme croissant d'une décennie à l'autre depuis 1970 (25 % de la main-d'œuvre au XXI^e siècle) quand ce n'est pas du chômage, ainsi que des centres de décisions de plus en plus éloignés et insaisissables pour un canton qui n'a aucune prise sur leur stratégie fixée en fonction d'objectifs et de réalités à l'échelle mondiale.

LE FRANC FORT : ENTRE RÉALITÉ ET PRÉTEXTE

2015 a ainsi alterné le meilleur et le pire, sur un décor de plus en plus morose alimenté par des déclarations régulièrement pessimistes. L'année, comme pour toute l'économie suisse, a commencé par la nouvelle de la décision brutale de la Banque nationale abandonnant le taux plancher du franc par rapport à l'euro, provoquant un renforcement de la monnaie nationale, tendance qui, il faut tout de même le noter, avait commencé au seuil des années 1970 lorsque les États-Unis avaient décidé de laisser flotter leur dollar pour financer, entre autres, une guerre du Vietnam qui se révélait un véritable gouffre financier. Mais, s'agissant de la décision de la BNS, le « franc fort » allait revenir tout au long de l'année comme l'explication justifiant toutes les mauvaises nouvelles. À commencer par des relèvements de l'horaire hebdomadaire de travail (à l'Office du Livre, chez Bultech Précision SA, par exemple), puis par des fermetures d'entreprises, des réorganisations accompagnées de licenciements pour aboutir, à l'automne, à une retenue soulignée dans les investissements des entreprises.

Quelques décisions ont, plus que d'autres, marqué les esprits : en février WIB SA, à Bulle, licencie 5 salariés, suivie de Favorol qui annonce en mai la mise à pied de 17 de ses employés. Si l'entreprise Pavatex tourne plus longtemps que prévu, la fermeture du site de production n'en est pas moins programmée depuis 2014 et devient effective à la fin septembre, mettant au chômage les derniers de ses 45 ouvriers. Dans l'intervalle, c'est Game Print à Fribourg qui met la clé sous le paillason, puis, en deux temps, Glas Trösch à Bulle qui ferme son unité de production de verre trempé de sécurité alors que tout semblait encore aller pour le mieux quatre ans auparavant lorsque l'entreprise annonçait un développement de ses activités sur son site bullois, avec création d'emplois comme perspective. Le pire survient cependant à l'automne avec l'annonce de la fermeture d'Elanco à Saint-Aubin, quelques mois après son rachat par Novartis et la promesse de son maintien pour deux ans au moins, puis celle de Tetra Pak à Romont alors que Meggitt faisait savoir, en novembre, qu'elle procédait à une nouvelle série de licenciements. Le total de ces quelques exemples les plus spectaculaires n'est finalement pas impressionnant, toute douloureuse que soit la situation des personnes laissées sur le carreau : 340 emplois perdus, ce qui est peu à l'échelle du total des personnes actives dans le canton. Mais, même si certaines entreprises n'étaient de loin plus aussi importantes qu'elles avaient pu l'être quelques années auparavant, le choc n'est pas moins durement



Nespresso inaugure son centre de production à Romont. © *La Liberté*. Vincent Murith.

ressenti par la main-d'œuvre, les syndicats et les communes concernées, avec, parfois, un sentiment de duperie face à une décision brutale dans sa forme et contredisant des ouvertures faites quelque temps plus tôt. Le franc fort donc, mais la prise en compte des raisons invoquées ne le confirme pas vraiment, ou en tout cas pas autant que le soulignent les responsables des associations patronales: contraction du marché intérieur, concurrence, renforcement des exigences de sécurité, regroupement sur un nombre restreint de sites mais toujours en Suisse, les raisons se révèlent en fin de compte complexes et antérieures à la décision de lâcher le taux plancher de la monnaie nationale. Plusieurs acteurs mentionnent aussi l'impact négatif de l'acceptation de l'initiative de l'UDC en faveur d'une limitation de l'immigration massive, ou des difficultés croissantes sur le marché chinois.

QUELQUES BONNES NOUVELLES AUSSI

On rappellera aussi que cette morosité ambiante, entretenue par des discours pessimistes, n'est pas corrigée par d'autres informations, réjouissantes celles-ci, toujours en termes d'emplois: lorsque Wifag-Polytype, en difficulté certes, remet son centre de formation des apprentis aux entreprises des machines et de la métallurgie (Primeca) pour l'automne 2015, ce qui garantit un lieu de formation pour toutes celles et tous ceux qui choisissent un métier dans cette branche industrielle. Ou, à l'été, lorsque Comet, à Flamatt, annonce un avenir marqué par un fort développement de l'entreprise qui pourrait à terme accueillir 250 salariés en plus de sa main-d'œuvre actuelle. Ou, plus spectaculaire encore, l'inauguration de l'usine Nespresso à Romont, avec 125 employés, en attendant, peut-être, de nouvelles embauches. Et les restructurations ne font pas que des malheureux. Ainsi lorsque Contrinex envisage l'installation de son siège et de ses unités de recherche et de développement dans un nouveau bâtiment, à Givisiez: l'État s'empresse de racheter ses locaux actuels (16.12) pour y loger son service informatique.

Que faire alors, si les paramètres se révèlent aussi complexes et en partie hors de portée des entrepreneurs et des autorités cantonales? Pour la main-d'œuvre et les syndicats, face au pire, l'essentiel reste, dans l'urgence, l'obtention d'un plan social digne de ce nom, permettant aux personnes victimes de la décision d'avoir des moyens et une aide suffisants pour passer l'épreuve et trouver un nouvel emploi, attente pas toujours satisfaite. Dans certains cas, Marly et le site d'Illford en donnent un exemple, comme le site de Cardinal, les espoirs se tournent vers une requalification des bâtiments et leur occupation par de nouvelles entreprises.

Pour l'État, dont les acteurs de l'économie soulignent parfois le manque de moyens face à une telle évolution, l'accord semble assez unanime dans l'espoir d'un soutien à l'innovation, aux nouvelles technologies et aux investissements. Les milieux patronaux misent aussi sur une réforme de la fiscalité des entreprises comme condition du maintien du tissu industriel existant et pour attirer de nouvelles entreprises sur le territoire cantonal. Des mesures, réclamées depuis longtemps et qui reviennent un peu comme une musique de fond, visent l'amélioration des conditions-cadres, un allègement des procédures administratives toujours considérées comme trop complexes et trop nombreuses. D'autres propositions vont dans le sens de la création d'un fonds cantonal de relance, de la révision des procédures des commandes publiques ou

d'un partenariat public-privé en vue de l'acquisition de terrains considérés comme stratégiques pour le développement économique du canton. Considéré parfois comme un frein aux initiatives privées par sa fiscalité et ses exigences administratives, l'État n'en est pas moins admis et même attendu comme partenaire important de l'évolution économique et, plus spécifiquement, industrielle du canton.

QUEL BILAN PROVISoire ?

Le bilan est donc bien en demi-teinte, les derniers chiffres obtenus à la fin de l'année le confirment: le chômage tend à augmenter alors que la croissance démographique, au-delà de ses effets positifs ou problématiques, tend à se tasser. Même si ces données restent plus favorables que celles observées à l'échelle du pays, nombre d'acteurs de la vie économique soulignent d'autant plus fortement l'importance des avantages acquis et la nécessité de les entretenir: la qualité de la formation, de la main-d'œuvre et l'importance de la collaboration avec les hautes écoles, en particulier la Haute École d'Ingénierie et d'architecture de Fribourg, alors qu'une enquête révèle un scepticisme plus marqué envers l'Université (*L'Écho* du 26.08). La désindustrialisation, un risque évoqué à l'échelle suisse et européenne, revient régulièrement dans les propos tenus sur l'avenir du secteur secondaire fribourgeois dont les deux poids lourds, le bâtiment et l'agroalimentaire, semblent cependant beaucoup plus dépendants du marché intérieur que du taux de la monnaie. Ce sont ces deux branches aussi qui créent le plus d'emplois, l'agroalimentaire surtout. Plus généralement, faute de pouvoir maintenir les appareils de production dans le canton et même, parfois, en Suisse, les acteurs s'accordent à affirmer que le canton se doit de faire tout son possible pour maintenir sur le sol helvétique les activités de recherche et de développement, donc d'encourager, dès la formation de haut niveau, les activités liées à l'innovation. Mais, dans l'état actuel des choses, force est de constater que, comme dans la production d'énergie, si l'avenir appartient aux énergies renouvelables et aux nouvelles technologies, ces deux domaines sont encore marginaux et laissent ouverte la question de savoir s'ils le resteront ou si nous assistons là à un renouvellement complet du paysage énergétique et industriel fribourgeois.

L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE EN QUELQUES CHIFFRES

	Total des actifs	Croissance annuelle	Sans emploi	% du total	Pendulaires	% du total
1970	73 827		52	0,07	4 740	6,4
1980	80 485	+ 0,9	502	0,6	6 227	7,7
1990	105 478	+ 3,1	2 017	1,9	14 229	13,5
2000	125 054	+ 1,9	3 953	3,2	27 160	21,7
2010	153 000	+ 2,2	5 500	3,6	32 600	21,3
2013	164 700	+ 2,5	9 100	5,5	38 000	23,1

Source : *Annuaire statistique du canton de Fribourg. 2016.*

Ces quelques données, prises lors du recensement de la population dont les critères et les modes d'enregistrement évoluent, ne donnent que quelques indications générales: la population active augmente globalement mais, on le comprend facilement, à des rythmes qui varient selon la décennie et la conjoncture suisse et internationale, avec comme corollaire une hausse des personnes sans emploi comptées à la date du recensement, ce qui ne correspond pas au taux de chômage calculé sur d'autres bases. On constate aussi, autre évidence fribourgeoise, l'augmentation du nombre des pendulaires. D'autres mesures statistiques esquissent le portrait d'un canton à l'intérieur duquel la répartition des actifs par secteur économique le place dans l'orbite des évolutions constatées ailleurs: érosion séculaire du primaire, résistance du secondaire avec cependant perte de son poids relatif face à la croissance plus soutenue du tertiaire. On est ainsi loin, très loin même, de l'image encore vivace d'un canton agricole, tout comme s'éloigne celle d'un canton trop momentanément industriel pour que cette étape de sa transition économique ait eu le temps de corriger l'image première qui résiste décidément à toutes les informations chiffrées publiées à l'échelle d'un bon siècle déjà.

S'il fallait résumer la situation, on pourrait dire que sur 100 Fribourgeois et Fribourgeoises actifs à plein-temps ou à temps partiel, 5 sont au chômage, une bonne vingtaine travaille à l'extérieur du canton, alors que, parmi ceux qui travaillent sur Fribourg, 6 sont paysans, 24 sont dans l'industrie et 69 sont occupés dans l'une des branches du secteur tertiaire.

MC

L'AGRICULTURE : PAS ASSEZ D'EAU, TROP DE LAIT

L'agriculture fribourgeoise a vécu une année 2015 assez mouvementée. Le franc fort et l'abandon du cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro ont fait naître, dès janvier, un certain nombre d'incertitudes et de craintes par rapport aux exportations et au prix du lait. Le temps caniculaire de l'été a aussi marqué la vie paysanne, dépendante des conditions météorologiques.

UN CLIMAT DE TENSION

Alors que les Interprofessions annonçaient des ventes records de Gruyère AOP et de Vacherin AOP en 2014, les perspectives pour 2015 s'annonçaient beaucoup plus sombres. Contrairement à d'autres Interprofessions, celle du Gruyère AOP décidait de ne pas toucher aux prix des fromages vendus à l'étranger, mais sachant que cela se traduirait par une hausse des prix en euro et donc une baisse des ventes, elle décidait, en février, de réduire la production du Gruyère AOP, avec effet rétroactif au début janvier. Ce qui correspondait à une baisse de production de 600 tonnes durant les trois premiers mois de l'année, par rapport à 2014. Les producteurs de lait ont vu ainsi leurs quotas diminuer et ont dû vendre le surplus de lait à l'industrie pour un prix pouvant descendre jusqu'à 29 ct. le litre, alors que le prix pour la fabrication des deux fromages fribourgeois est de 85 ct pour les agriculteurs. La facture fut donc lourde pour les paysans.

L'Interprofession du Vacherin fribourgeois AOP, dont les ventes dépendent moins des exportations puisque seul 10 % de la production est vendu à l'étranger, décida de diminuer de 2 % la production pour l'année 2015, ce qui représente un quota global similaire à celle de 2013.

En juillet, la situation ne s'étant pas améliorée, l'Interprofession du Gruyère AOP décidait de diminuer de 3,5 % les quantités de lait à transformer en Gruyère AOP sur toute l'année 2015. En effet, les importations de fromage étranger, rendu meilleur marché par l'abandon du taux plancher, augmentèrent sur le marché helvétique. De plus, la canicule estivale a encore tendu le marché : le temps très chaud n'encourage pas la consommation de fromage et les ventes en furent directement touchées. Quant au lait d'industrie, il subit une concurrence toujours plus forte en

raison des faibles prix pratiqués au niveau international et dans l'Union européenne. L'abandon du taux plancher et l'abandon des quotas laitiers par l'UE au printemps 2015 n'ont fait qu'aggraver la situation et ont fait craindre qu'une surproduction laitière ne fasse encore baisser les prix. Au niveau fédéral, les producteurs de lait ont demandé une aide de la Confédération, sous forme d'aide à l'exportation inscrite dans la «loi chocolatière». Ils ont été entendus par le Conseil fédéral qui décidait le 22 avril 2015 d'une rallonge de 20 millions comme aide à l'exportation des produits agricoles transformés. Les paysans en bénéficient par ricochet, en particulier pour les productions de lait et de céréales, puisque cette aide concerne des produits comme le chocolat, le lait en poudre ou la pâte brisée.

Cette situation a créé un climat de tension qui s'est concrétisé par des manifestations paysannes. À leur origine, le Swiss Agri Militant (SAM) fondé en août par l'agriculteur fribourgeois Christian Hofmann. Répondant à son invitation, deux cents agriculteurs, principalement romands, se sont réunis à Avry-sur-Matran dans sa ferme. Le ras-le-bol des paysans s'est exprimé surtout par rapport au prix du lait d'industrie, qui oscille autour de 50 ct et qui n'est plus rémunérateur. Il devrait, selon les stations fédérales de recherche Agroscope, se situer entre 85 centimes et 1,20 franc.

Une des premières actions du groupe a eu lieu la semaine suivante: le 5 septembre 2015, le SAM a proposé d'allumer des feux près des fermes pour protester contre les prix trop bas. Le 17 septembre, les producteurs de lait se sont rassemblés devant Espace Gruyère, à l'occasion de la manifestation marquant les 100 ans de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL), pour faire entendre leurs revendications aux dirigeants présents. Tablant sur la participation de plusieurs centaines de participants, voire sur un ou deux milliers comme ils l'avaient annoncé à la préfecture, les organisateurs durent se contenter d'une septantaine de manifestants.

Le 22 octobre, répondant à l'appel du SAM, plusieurs centaines de paysans ont manifesté sur la place fédérale pour faire entendre leurs revendications. Ce sont principalement des producteurs de lait qui sont allés à Berne, pour protester contre les pressions sur le prix du lait toujours plus importantes. Une de leurs demandes est que la Confédération supervise l'établissement de contrats plus stricts entre les producteurs et les acheteurs de lait.

TROP CHAUD ET TROP SEC TROP LONGTEMPS



L'armée à la rescousse des alpages asséchés. © Corinne Aeberhard.

À côté de ces éléments conjoncturels, l'été a été marqué par la canicule. Le temps sec et chaud qui s'est installé de juin à août a eu une influence directe sur l'agriculture. Ce sont avant tout les alpages qui ont souffert du manque d'eau. Contrairement à la plaine où la proximité des lacs et des cours d'eau permet de compenser le manque de pluie, les sources et les réservoirs de certains alpages se sont trouvés asséchés dès la mi-juillet. Une génisse consommant en moyenne 40 litres par jour, et même plus par forte chaleur, la situation est vite devenue catastrophique.

De gros moyens ont alors été déployés : le ravitaillement des alpages par hélicoptère, ce qui a nécessité l'engagement d'hélicoptères privés (Swiss Helicopter, basé à Epagny), puis de ceux de l'armée venus en renfort. Ils se sont relayés pour ravitailler en eau plusieurs alpages fribourgeois. Deux zones de captages ont été délimitées dans les lacs de la Gruyère et de Montsalvens

afin de permettre aux hélicoptères d'y puiser de l'eau. Dans la région du Gros Mont, un réservoir pouvant contenir 53 000 litres d'eau a été installé pour permettre d'alimenter les alpages de Sori et Bimé. Même la sécheresse de 2003, plus tardive, n'avait pas nécessité une telle installation.

L'engagement de l'armée s'est fait de manière exceptionnelle, dans le cadre de l'aide militaire en cas de catastrophe. En effet, elle n'intervient qu'à titre subsidiaire, lorsque les moyens privés ne suffisent pas. Le canton de Fribourg a été le deuxième canton, après celui de Vaud, à faire appel à elle. Son intervention est gratuite pour les exploitants, contrairement à Swiss Helicopter qui facture la minute de vol à 42 francs. Un principe de solidarité a été mis en place entre les exploitants pour le paiement de la facture, qui se fera avec l'aide de l'État.

En plaine, les fortes chaleurs et le manque de pluie ont menacé les récoltes, en particulier celles des cultures qui se font plus tard dans l'année et qui ont souffert d'un retard de croissance. Celle du maïs en particulier, dont les épis ont séché trop tôt et ont perdu ainsi leur valeur nutritive. Les pommes de terre ont également beaucoup souffert. Durant les longues périodes chaudes et sèches, elles perdent leurs feuilles et lorsque la pluie revient, les plantes, pour survivre, font regermer leurs plus petites patates ; ce qui ruine la récolte. Tout comme l'herbe, écrasée par le soleil brûlant, qui a peiné à repousser et la récolte de regain qui a été bien maigre.

SOUVENIRS, SOUVENIRS

Plus réjouissants pour l'agriculture furent les anniversaires fêtés en 2015, qui montrent bien la profondeur historique de cette branche de l'économie dans le canton de Fribourg. La Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL) a fêté ses 100 ans. Créée en 1915, dans un contexte de Première Guerre mondiale, elle est alors sollicitée par la Confédération et par le Canton, au travers de l'Union centrale des producteurs de lait, pour mettre en place le ravitaillement de la population en produits laitiers. Un des buts de sa création était aussi, pour les paysans, de s'unir pour être plus forts dans les négociations sur le prix du lait, en particulier pour le lait d'industrie. Afin d'en recevoir un prix rémunérateur. Cent ans plus tard, l'histoire semble se répéter et les revendications des producteurs de lait d'industrie sont au final très proches de celles des paysans d'il y a 100 ans, même si le contexte est bien différent. Écrit par Francis Maillard, ancien directeur de la Chambre

fribourgeoise d'agriculture et Clément Moret, directeur de la FSFL, l'ouvrage édité à l'occasion de ce centenaire donne une large place à des entretiens avec les six présidents et les deux directeurs en place durant les quarante dernières années.

L'Interprofession du Vacherin AOP a fêté les 10 ans de l'obtention de son label par la publication d'un livre. Écrit par l'historienne Anne Philipona et l'économiste Paul Coudret, «La savoureuse histoire du vacherin fribourgeois» raconte l'histoire de ce fromage fribourgeois, déjà attesté au XV^e siècle. Connaissant le succès grâce à la fondue notamment, il dut s'émanciper de son «grand frère» le gruyère pour trouver sa place. Son histoire est émaillée d'une lutte pour préserver et développer une qualité constante qui a été couronnée par l'obtention du label AOP en 2005.

Au mois de septembre 2015, l'Interprofession du Gruyère AOP a aussi célébré un anniversaire, qui tient plus du marketing que du sérieux historique: les 900 ans du gruyère. Installés sur la place fédérale, à Berne, les initiateurs de l'événement ont organisé une démonstration de fabrication et ont invité le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann qui a reçu un huitième de meule, tout comme d'autres parlementaires fédéraux invités. L'opération marketing fut une réussite puisqu'elle donna l'occasion de sortir de la zone de fabrication du gruyère et de toucher bon nombre de parlementaires surpris et intéressés par la manifestation. De manière un peu plus discrète, la Fromagerie Moléson SA, située à Orsonnens, a fêté son 50^e anniversaire. Entreprise familiale – le directeur, Michel Grossrieder, représente la troisième génération – elle se concentre sur la fabrication de yogourts et de fromages à pâte molle. Pour trouver une place dans un marché assez dense, l'entreprise a dû faire preuve d'innovation et se concentrer sur des produits régionaux, porteurs d'une identité propre. Le traitement du lait de brebis et de chèvre en est un exemple. L'entreprise emploie 80 salariés pour un chiffre d'affaires de 25 millions. Depuis 2010, elle exporte également ses produits, en visant le haut de gamme.

AP

Sources :

L 23 avril 2015, L 19 mai 2015, G 25 juillet 2015, L 15 mai 2015,
L 27 août 2015, L 14 septembre 2015, L 17 septembre 2015, L 18 septembre 2015, L 23 octobre 2015
L 18 juillet 2015, L 22 juillet 2015, L 23 juillet, G 18 juillet 2015
L 2 septembre 2015, L 3 septembre 2015, G 3 septembre 2015, L 11 septembre 2015, G 24 septembre 2015.



Les producteurs de lait manifestent devant Espace Gruyère. © La Liberté. Vincent Murith.

LE TOURISME D'HIVER À LA CROISÉE DES CHEMINS

05.01.2015	L'arrivée du redoux oblige les stations fribourgeoises à fermer leurs pistes	La Liberté
08.01.2015	Ce drôle de début d'hiver rappelle la saison 2006-2007	La Gruyère
17.01.2015	[Moléson] Cinq mois de retard pour le télésiège	La Liberté
20.01.2015	Pas de neige ? Ils improvisent	La Liberté
24.02.2015	[La Berra] Un premier hiver comme chef d'exploitation]	La Gruyère
31.03.2015	Guter Februar rettet die Skisaison	F N
02.04.2015	[Vounetz] Un accord à l'amiable met fin aux déboires du télésiège	La Liberté
21.04.2015	Un crédit supplémentaire pour les remontées	La Gruyère
22.04.2015	[Charmey] Le sort des remontées fixé à la fin 2015	La Liberté
28.07.2015	Le tourisme gruérien attend encore le début de sa saison	La Gruyère
01.09.2015	[Remontées mécaniques de Charmey] « L'équilibre n'est qu'un rêve »	La Liberté
02.10.2015	Les stations ont accru leur collaboration	La Liberté
17.10.2015	[Moléson] Une nouvelle stratégie payante	La Liberté
17.10.2015	Après une année, le directeur des remontées mécaniques [de Charmey] descend de la cabine	La Liberté
24.11.2015	Importantes échéances en vue pour Moléson et Charmey	La Gruyère
28.11.2015	Charmey chausse ses patins	La Liberté
03.12.15	Un bracelet en guise de carte d'hôte	La Liberté
16.12.15	Val-de-Charmey : du liquide pour les remontées	La Liberté
17.12.2015	Gemeinde spricht schon wieder Gelg für die Bahnen	F N
19.12.15	Les stations ont chaud	La Liberté
23.12.2015	Moniteurs de ski au chômage technique	La Liberté
28.12.2015	Ils volent en attendant la neige	La Liberté
31.12.2015	Schnee und Kälte als Neujahrswunsch	F N

Les hivers doux et tardifs donnent bien des soucis aux stations de moyenne montagne du canton. Alors que tout semblait rentrer dans l'ordre au début janvier 2015, un redoux puissant et des pluies abondantes entre le 3 et le 4 janvier ont contraint toutes les stations fribourgeoises à fermer, trois jours seulement après leur ouverture. Après une interruption de douze jours, à partir du 16 janvier, le froid plus vif et des chutes de neige plus fréquentes vont permettre aux différents domaines skiables de bénéficier d'une saison d'hiver honorable avec, par exemple, 80 jours ouvrables de ski au Lac-Noir, 72 à Charmey. Mais la plupart des stations – Moléson, La Berra et Charmey en tête – ont dû se satisfaire de conditions d'enneigement insuffisantes. Seul, le mois de février a sauvé la saison de tourisme hivernal. Durant les périodes des fêtes 2014-2015 et 2015-2016, toutes les stations fribourgeoises ont vécu deux mornes hautes saisons, ne pouvant ouvrir que 3 à 4 jours en tout. Et le passage vers 2016 ne semble guère plus favorable. Même les canons à neige, en raison des températures trop élevées, s'avèrent inutiles. L'enjeu est de taille : à la Berra, une période hivernale sans neige divise par six les rentrées financières de la station.

Face à ces conditions météorologiques défavorables, les stations touristiques de moyenne altitude sont fragilisées sur le plan financier malgré les importants subventionnements publics accordés par l'État de Fribourg à partir de 2008 – soit 25 millions de francs injectés pour le renouvellement des installations – et malgré la création de l'association Remontées mécaniques Alpes fribourgeoises (La Berra, Charmey, Jaun, Lac-Noir, Moléson, Les Paccots, Rathvel.)

Dans ces circonstances, les stations qui ont misé sur la polyvalence d'un tourisme aussi bien d'été que d'hiver semblent mieux armées que celles qui ont continué à privilégier le ski. La station de Moléson se révèle particulièrement dynamique sur ce point : désormais elle réalise 60 % de son chiffre d'affaires en été. Elle a aussi rationalisé son fonctionnement, multipliant les offres ciblées sur les enfants et les jeunes adultes, organisant des événements spectaculaires comme des démonstrations de highline. Un pari qui, au vu des résultats de la saison 2014-2015, semble lui donner raison.

Inversement, Charmey réalise 70 % de son chiffre d'affaires entre décembre et mars. Constamment sous les projecteurs durant l'année 2015, la station se trouve en situation financière difficile – elle qui a déjà frôlé le dépôt de bilan en 2012. Malgré une hausse des recettes et un accroissement de l'affluence estivale, les charges ont pris l'ascenseur : créations de postes administratifs, imprévus liés au télésiège de



Charmey, début 2015 : l'hiver ne vient toujours pas. © *La Liberté*. V. Murith.

La Scie, frais de maintenance en sont les principales raisons. Pour sauver la station, la commune a accepté de verser 900 000 francs pour l'année 2015. Certes, les différents acteurs ne cessent d'afficher leur volonté de créer des synergies. Mais le temps presse : deux importantes remontées mécaniques (le Rapido Sky de Charmey et le funiculaire de Moléson) devront obtenir le renouvellement de leur autorisation d'exploitation par l'Office fédéral des Transports en 2017. Avec, inévitablement, des investissements à la clé...

Afin de survivre à cette période de vaches maigres, toutes les stations de moyenne altitude multiplient les initiatives et donnent le change pour rester attractives : randonnées, accueil en buvettes, parapentisme, patinoire naturelle en plein air, bob-luges, balades en calèches, trottibikes, VTT. Sous pression, Charmey est un bon exemple de cet activisme. La station s'appuie sur ses atouts spécifiques comme les Bains de la Gruyère qui voient leur affluence se confirmer ou la Désalpe (10 000 personnes, le

24 septembre) ; mais Charmey innove aussi en fidélisant dans ses murs la Gruyère Cycling intitulée Warm up Charmey, (6 septembre) et en créant un festival de jazz, Festyhcharmey (8 et 9 août), un festival de rue, (1^{er} août) ; Charmey Openair Cinema (8 au 11 juillet). En outre, le village fut l'un des 9 finalistes du plus beau village 2015.

L'année 2016 s'annonce cruciale.

SR

Station – altitudes – horaires	Pistes – remontées	Abonnement journalier (15-16)
Moléson-sur-Gruyères (1100 – 2002 m) 9 h 00 – 16 h 30 (semaine) 8 h 30 – 16 h 30 (w-e, vac. scol.)	10 pistes ; 30 km 1 funiculaire 1 téléphérique 6 téléskis	9-23/64-79 ans : 20.- Adultes : 30.- Autres : gratuit
Charmey, Les Dents Vertes (900 – 1617 m) 9 h 00-16 h 30	12 pistes ; 30 km 1 télécabine 1 télésiège 2 téléskis	10-16 ans : 25.- 17-24/65 + ans : 38.- Adultes : 43.-
Riggisalp-Kaiseregg Lac-Noir (1050 – 1750 m) 8 h 30 – 16 h 30	6 pistes ; 22 km 2 télésièges 3 téléskis	6-16 ans : 23.- Apprentis, étudiants, AVS : 33.- Adultes : 37.-
Jaun – Im Fang (1050 – 1570 m) 9 h 00-16 h 15	10 pistes ; 25 km 1 télésiège 3 téléskis	Enfants : 24.- Apprentis, étudiants : 34.- Adultes : 37.- AVS : 35.-
La Berra (1040 – 1635 m) 9 h 00-16 h 15	9 pistes ; 25 km 1 télémixte 4 téléskis	Enfants : 23.- Adultes : 37.- Apprentis, étudiants, AVS : 33.-
Rathvel (1226-1517 m) 9 h 00-16 h 45	5 pistes ; 8,5 km 4 téléskis dont 2 pour enfants	Enfants, apprentis, étudiants et AVS : 18.- Adultes : 25.-
Les Paccots (1060 - 1500 m) 9 h 00 – 16 h 40	10 pistes ; 20 km 11 téléskis dont 3 mini pour enfants	Enfants : 22.- Apprentis, étudiants, AVS : 26.- Adultes : 32.-

LES TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS ENTRE RESTRUCTURATION ET GRANDS PROJETS



Bulle : les TPF entre l'avenir d'une réorganisation et le passé d'une halle chargée d'histoire. ©Aldo Ellena.

01.01	Entrée en vigueur de la restructuration décidée en juin 2014 : les TPF sont réorganisés en trois entités autonomes (TPF Infra, TPF Trafic et TPF Immo), le tout en mains de TPF Holding.
14.02.	La Liberté informe que la maintenance des rames BLS se fera dans le futur Centre des TPF à Givisiez dès 2019 et 2025.
13.03.	Présentation du projet de nouvelle gare et de nouveaux quartiers à Châtel-Saint-Denis.
17.04.	L'assemblée générale des actionnaires approuve la réorganisation avec effet rétroactif au 1 ^{er} janvier.
28.06.	Installation de Joséphine de Weck et Irina Andreeva sur la ligne Fribourg-Bulle. Durant le trajet, les passagers peuvent entendre des mécaniciens bulgares et fribourgeois parler de leur vie et de leur travail. L'expérience est renouvelée le 02.07 et le 04.07.
04.07.	Fermeture de la ligne Fribourg-Courtepin, le train est remplacé par des bus.
24.08.	Réouverture de la ligne Fribourg-Courtepin.
04.09.	Mise à l'enquête publique du nouveau centre d'entretien à Givisiez.
02.10.	Inauguration de la première des nouvelles rames du RER Sud.
15.10.	L'assemblée des délégués de Mobul se prononce pour des bus tous les quarts d'heure dans l'agglomération bulloise.
21.10.	La Liberté révèle l'existence d'une idée de télécabine urbaine entre la gare de Fribourg et la zone de Bertigny-Ouest.
30.10.	Inauguration d'un nouveau passage sous voies à La Tour-de-Trême.
02.11.	Le Conseil général de Fribourg vote une résolution en faveur du maintien des lignes de trolleybus électriques en ville de Fribourg.
05.11.	La Liberté révèle que les TPF planchent sur un projet de liaison par minibus sans chauffeur entre le Marly Innovation Center et le centre de la localité.
27.11.	Mise à l'enquête d'un passage sous voies à Neirivue.
18.11.	Présentation de l'horaire 2016 qui introduit des améliorations dans le district du Lac et dans la zone du Gibloux - Sarine-Ouest.
23.11.	Mise à l'enquête publique de la transformation de l'ancienne gare de Montbovon.
11.12.	Inauguration de la nouvelle gare de Belfaux-Village.

Considérés comme l'un des quatre piliers de l'économie fribourgeoise, les TPF ont pleinement joué leur rôle en 2015, en multipliant les projets et les réalisations sur fond de restructuration. Une nouvelle entreprise donc et face à des défis qui inquiètent parfois l'un ou l'autre lecteur de la presse régionale, pris de vertige devant les montants avancés et les perspectives esquissées par une entreprise qui relègue loin dans le passé les tranquilles GFM des générations antérieures.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE

Juin 2014 : les TPF changent complètement de structure et deviennent une holding chapeautant trois entités autonomes, l'État restant l'actionnaire principal de l'ensemble à raison de 75 %, suivi par la commune de Fribourg (16 %), les CFF (5 %) et d'autres petits actionnaires (4 %). Cette mue entend confirmer des décisions antérieures et en particulier celle de ne pas se séparer du patrimoine immobilier (bâtiments et terrains) dont les TPF sont propriétaires, intention rappelée à chaque événement important ayant jalonné l'année 2015. Il s'agit aussi de se conformer aux prescriptions émises par l'Union européenne à propos de l'organisation des entreprises de chemin de fer, ce que les TPF font un peu avant tout le monde à l'échelle suisse. TPF Infra, TPF Trafic et TPF Immo, les noms donnés aux entités sont clairs et indiquent une répartition des responsabilités autour des centres d'activités du groupe selon les propositions d'un groupe d'experts mandaté pour étudier le projet sous toutes ses coutures. Entérinée par l'assemblée des actionnaires, tenue symboliquement dans l'ancienne halle de Bulle, la réorganisation est de fait en vigueur depuis le début de l'année.

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES ET DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT

Dans la pratique et, bien que séparées, ces entités ne peuvent que collaborer puisque nombre de projets impliquent leur intervention simultanée dans une série de projets de grande envergure. Commençons par la ligne Fribourg-Morat. Toutes les gares et une partie de la ligne sont en cours de rénovation ou de remplacement. Fermé durant les vacances d'été, le tronçon Fribourg - Courtepin a été desservi par des bus, le temps de refaire la ligne sur une partie du tracé et d'installer les nouveaux aiguillages, à Belfaux d'abord. Pensier suivra en 2016 puis Villars-les-Moines (2017)

et Courtepin (2018). De nouvelles haltes remplacent les édifices datant de la fin du XIX^e siècle, ces derniers étant promis à une restauration et à de nouvelles affectations. L'inauguration de la gare de Belfaux-Village (14 millions de francs) marque une étape sur ce gros chantier qui sera bouclé avant la fin de la décennie alors que la cadence aura passé à la demi-heure dès 2017, avec l'introduction de l'horaire d'hiver.

Dans l'intervalle, en septembre, c'est la réfection de la ligne entre Bossonens et Châtel-Saint-Denis qui est mise à l'enquête pour un devis de 4 millions de francs. En ville de Fribourg, les vellétés de remplacer les trolleybus électriques par des bus roulant uniquement au diesel sont combattues au Conseil général qui vote une résolution, donc non contraignante, en faveur du maintien du réseau électrifié qui semblait menacé, entre autres, par le projet de revitalisation du Bourg, projet par ailleurs renvoyé aux calendes grecques par le même Conseil général en février 2016. Transmise à l'Agglo, la résolution n'aura de fait guère de suite concrète.

De gros investissements sont également prévus dans le sud du canton avec l'élargissement de la ligne Bulle-Broc-Fabrique, la correction de la ligne Bulle-Romont pour gagner quelques minutes sur le trajet Bulle-Fribourg et des travaux importants dans les gares de Bulle et de Châtel-Saint-Denis qui permettront une mise aux normes de la législation sur l'accès pour les personnes handicapées et l'adaptation à une cadence renforcée des services.

L'inauguration d'un nouveau passage sous voies, à La Tour-de-Trême, le 30 octobre, est l'occasion de faire le point sur la réduction des traversées dangereuses (on prend en considération la fréquence du trafic ferroviaire et la visibilité qui ne doit pas être inférieure à 12 secondes): de 330 en 1995, les passages à niveau ont diminué de 200 unités en vingt ans. Il s'agit d'augmenter la sécurité des piétons et de tous les usagers, en témoigne la baisse des accidents dont l'un des derniers, à Neirivue, en 2013, amène à la mise à l'enquête, le 27 novembre, d'un passage sous voie qui permettra d'éviter la route cantonale et la ligne Bulle-Montbovon, deux axes particulièrement dangereux pour les piétons.

Du côté du matériel roulant, c'est le RER Sud qui se taille la part du lion avec l'arrivée et l'inauguration, le 2 octobre, de la première des six rames qui desserviront l'ensemble du réseau et remplaceront les machines des années 1970 et 1980 dont l'une ira compléter les collections de GFM Historique, les autres étant promises à la casse. L'investissement de 50 millions pour 6 rames complètes et modulables doit offrir aux usagers des véhicules confortables et résistant à une utilisation de plus en plus intense.

DES BÂTIMENTS À RESTAURER OU À CONSTRUIRE

Les TPF, dont l'une des entités est centrée sur le patrimoine immobilier, sont aussi des acteurs devenus en quelques années essentiels dans les projets de modification de plusieurs centres urbains. Estavayer-le-Lac, Bulle et Châtel-Saint-Denis vont voir leur quartier de la gare entièrement redessiné dans un avenir relativement proche. En mars, c'est le projet châtelois qui est présenté: nouvelle gare et nouveau quartier, correction et adaptation de la route cantonale, le tout dans un projet auquel travaillent les services des TPF, de l'État et de la commune alors qu'un groupe d'accompagnement entend intégrer les riverains, les partis politiques et les associations. Les investissements prévus sont là aussi importants: 26 millions pour la partie ferroviaire et entre 17 et 22 millions pour le réseau routier. La mise en service de l'ensemble tournant autour d'une gare conçue comme un pont surplombant la route cantonale, une zone de rencontre et un parking est prévue pour 2018. Comme pour chacun des projets réalisés ou présentés en 2015, les montants dépensés ou prévus sont couverts par la Confédération et les TPF; le canton et les communes interviennent selon la nature des travaux d'aménagement nécessaires.

Plus modeste, la restauration et la réaffectation de l'ancienne gare de Montbovon, l'un des édifices caractéristiques de la ligne avec son architecture s'inspirant des chalets «suisses» en vogue au tournant des années 1900, devront permettre de nouveaux usages non liés à l'exploitation de la ligne qui sera desservie par une nouvelle gare à mettre à l'enquête en 2016 pour un investissement de 20 millions de francs.

Mais le plus gros morceau reste sans conteste le projet de centre de maintenance et d'exploitation que les TPF mettent à l'enquête au début du mois de septembre à Givisiez. Pour un montant de 120 millions de francs, ils entendent remplacer tous les locaux actuellement affectés à l'entretien du matériel roulant par un centre unique, moderne et dont la complexité exige six mises à l'enquête simultanées. Avec, en prime, un accord passé avec la compagnie du BLS qui confiera l'entretien d'une partie de ses rames au centre de Givisiez dès son ouverture, prévue en 2019, et jusqu'en 2025, date à laquelle ses propres équipements auront été modernisés. L'agrandissement prévu à Givisiez pour assumer ces travaux supplémentaires ne devrait pas être perdu puisque, dans l'intervalle, la densification du service nécessitera une charge d'entretien en augmentation.



La nouvelle halte de Belfaux le jour de son inauguration. ©Aldo Ellena.

DENSIFIER LE SERVICE ET PROJETS NOVATEURS

À chacune des présentations ou des inaugurations de matériel ou de bâtiments, les TPF soulignent que le service va changer dès la mise en fonction de ce matériel ou de la portion du réseau faisant l'objet d'une rénovation. Passer à une cadence supérieure à l'ancienne, à la demi-heure sur la ligne Fribourg-Morat-Anet, sur le réseau RER Sud répond à une utilisation croissante des transports publics par la population elle-même en augmentation et dont, rappelons-le, une part importante travaille à l'extérieur de son lieu de domicile et du canton (25 % de la

main-d'œuvre active quitte le canton chaque jour pour se rendre sur son lieu de travail). Dans le même ordre d'idée, lors de leur assemblée annuelle, tenue le 15 octobre, les délégués de Mobul se prononcent aussi en faveur d'un doublement de la cadence dans l'agglomération bulloise, soit de passer à un bus tous les quarts d'heure, à la condition toutefois que les moyens financiers le permettent.

Un mois plus tard, le 18 novembre, les TPF présentent leur nouvel horaire pour 2016. Après d'autres régions du canton, c'est au tour du district du Lac, de la région du Gibloux et de Sarine-Ouest de bénéficier d'une amélioration des services proposés. Nouvelles lignes et extension de celles qui sont déjà en service, le tout représentera environ 500 000 km supplémentaires parcourus chaque année.

Deux surprises, et de taille, ont finalement été présentées au public durant l'automne 2015. L'enjeu est d'améliorer certaines lignes ou de les compléter par de nouveaux moyens de transport, des minibus électriques en particulier. Et sans chauffeur! Relier des quartiers ou des villages aux grandes lignes par ce nouveau moyen semble de moins en moins utopique et les TPF se montrent intéressés à chaque fois qu'une initiative est lancée dans cette perspective, parce que cela correspond à certains de leurs projets. Ainsi à Marly où un tel service est présenté en novembre. Pour 200 000 francs, un petit bus électrique pourrait relier le Marly Innovation Center à Marly-Jonction ou à Marly-Cité. La dépense serait de moitié inférieure à celle que nécessiterait un bus «normal» et le projet offrirait un complément intéressant à l'offre des TPF qui espèrent valider et concrétiser le projet qui pourrait servir de test pour d'autres expériences ailleurs dans le canton et toujours en complément à leur réseau. La présentation d'un système de transport baptisé «Cristal», à Bulle, en février 2016, va dans le même sens: désengorger le trafic des villes et de leur périphérie.

La voie industrielle désaffectée entre la gare de Fribourg et l'extrémité du plateau de Pérolles pourrait également être remise en service: un tram relierait la capitale cantonale à sa voisine Marly et ce tram deviendrait train dès son passage sur le réseau CFF et le service serait poussé jusqu'à Guin. Mais les responsables concernés estiment à une vingtaine d'années le délai nécessaire à la concrétisation d'un tel projet, s'il devait devenir réalité.

Le projet le plus surprenant reste cependant celui que *La Liberté* présente le 21 octobre. Mis en avant par le PLR et l'un de ses élus au Conseil général de la ville de Fribourg, il veut mettre en service une télécabine urbaine, ou métro câble, entre la gare CFF et la sortie de l'A12 dans le

secteur de Bertigny-Ouest, avec halte, entre autres, à l'Hôpital cantonal. Pour un investissement estimé à 25 millions de francs et des frais d'exploitation annuels de 3 à 4 millions, les 1500 mètres de la ligne seraient desservis par des cabines pouvant accueillir entre 10 et 20 passagers et assurer le trajet en 7 ou 8 minutes. La difficulté pour les automobilistes et les bus de circuler durant les heures de pointe le long de l'avenue de Beauregard et de la route de Villars justifie amplement la création d'un nouveau moyen de transport public, aux dires des promoteurs du projet qui voient une mise en service possible aux alentours de 2021. Une première étape vers une concrétisation possible est franchie au même moment par le dépôt d'un postulat qui invite le Conseil d'État à étudier la faisabilité du projet alors que des démarches similaires sont faites auprès du Conseil général de la ville et de l'Agglo.

L'intérêt des TPF semble acquis mais passer de la discussion autour d'une idée à la mise en service de cette ligne servira aussi de cas d'école dans une capitale cantonale qui n'a pas manqué de propositions en vue de sa modernisation depuis plus d'un siècle. Rappeler que nombre de ces intentions ont fini dans les tiroirs de l'administration n'est pas faire preuve de pessimisme. Il s'agit simplement d'un constat et les suites données à ces différentes visions futuristes diront si celui-ci tient lieu de constante ou s'il peut être dépassé par de nouvelles générations de promoteurs et de décideurs.

MC

MÉTÉO CONTRASTÉE SUR BLUEFACTORY



Une nouvelle enveloppe pour la Halle bleue de BlueFactory. © *La Liberté*. Vincent Murith.

19.01.	Jacques Laurent, nouveau directeur de BlueFactory, présente ses objectifs et les projets en voie de réalisation pour 2015.
26.05.	Licenciement de Jacques Laurent en raison de divergences de vues sur la stratégie. Chantal Robin entre au Conseil d'administration.
19.06.	Licenciement de Laure Schönenberger responsable communication et marketing.
24.06.	Publication d'une question écrite adressée par deux députés (Laurent Thévoz et Olivier Suter) au Conseil d'État au sujet du licenciement de Jacques Laurent.
26.06.	Edgar Theusinger est nommé directeur ad interim. Les tâches de communication sont confiées à trois nouveaux collaborateurs.
01.09.	Lors de la présentation de son programme d'automne, Fri-Son regrette que le dossier de son déménagement éventuel sur le site de BlueFactory soit au point mort. Ce que confirme un débat au Conseil général de la Ville de Fribourg le 02.11.
11.09.	Vernissage de la 11 ^e édition d'ArtPosition, l'une des manifestations organisées durant l'année sur le site de Bluefactory.
08.10.	Succès d'Unifactory, soirée festive organisée pour les étudiants de l'Université.
05.11.	La presse apprend que Richard Greaves, vice-président du Conseil d'administration, quitte ses fonctions en raison d'un désaccord.
10.12.	Philippe Virdis est nommé directeur stratégique et devient à ce titre vice-président du Conseil d'administration.
11.12.	Inauguration de la « halle bleue ».

Lancé en 2012, soit un an après la fermeture définitive de la brasserie du Cardinal, BlueFactory a pu dégager l'image d'un concept brumeux porté par des déclarations enthousiastes mais sans ancrage réel.

PREMIER TRIMESTRE : BEAU ET CHAUD

Les choses changent début 2015 lorsque le nouveau directeur du site, Jacques Laurent, annonce que l'année qui vient sera celle des premières concrétisations : installation de plateformes innovantes, démolition d'anciens bâtiments non protégés et transformation de la « halle bleue » pour fournir une enveloppe de qualité à ces plateformes. Il s'agirait aussi

de penser les connexions avec la ville pour décloisonner le site. Cet optimisme va jusqu'à donner 2017 comme échéance pour atteindre le seuil de rentabilité. Maurice Pasquier le précisera à la fin de l'année, l'ensemble du projet Bluefactory prendra deux à trois décennies pour une réalisation complète.

Les mois qui suivent paraissent donner raison aux perspectives esquissées : BlueFactory accueille des manifestations destinées à faire connaître le site, ses nouveautés technologiques, et à y attirer la population (ateliers d'impression 3D ou de découpe au laser en mars). Un seul dossier est laissé dans une somnolence profonde, celui de Fri-Son, salle de concert dont la présence sur la route de la Fonderie risque d'être contestée avec le développement immobilier de toute la zone et dont les responsables attendent depuis 2011 une réponse à leurs démarches en vue d'une installation, sur le site de BlueFactory par exemple, qui semble n'intéresser personne parmi les responsables du site et ses propriétaires. Au printemps, on apprend l'installation d'un nouveau cluster, Food & Nutrition, qui veut relier les acteurs de la filière agroalimentaire. Une délégation fribourgeoise noue des contacts au Brésil avec, entre autres, une collaboration possible avec la plateforme Biofactory Competence Center. Démarche qui coïncide avec celle organisée durant le même mois de mai par les promoteurs du projet décentralisé de l'EPFL à Berne où le Parlement fédéral doit décider d'un crédit destiné à cautionner le Parc national d'innovation auquel BlueFactory est rattaché. Tout cela ne fait pas encore vivre Bluefactory, mais les choses paraissent bouger dans le sens des propos tenus par le directeur en janvier.

AVIS DE TEMPÊTE

Et puis, patatras! Le 26 mai, le Conseil d'administration annonce qu'il se sépare avec effet immédiat de Jacques Laurent, pour divergence concernant la stratégie. Et l'on n'en reste pas là puisque, le 19 juin, c'est au tour de la responsable communication et marketing d'être sèchement remerciée. Au même moment, Xavier Comtesse, ancien ambassadeur de la Suisse scientifique à Boston, en remet une couche lorsqu'il conteste la modernité des parcs technologiques et parle de Bluefactory comme d'une «coquille vide» (24 heures du 10.06.), ce que Béat Vonlanthen s'empresse de contester par des propos qui se veulent rassurants. Cette attitude se double d'annonces de réalisations, d'installations qui semblent jouer le rôle de contre-feux aux mauvaises nouvelles, que complète Richard Greaves, vice-président du Conseil d'administration,

lorsqu'il claque la porte en invoquant un désaccord avec le président Maurice Pasquier.

LE RETOUR DU SOLEIL

Passant outre aux difficultés qui sont gérées dans la plus grande discrétion, les dirigeants et les propriétaires du site (l'État et la Commune de Fribourg) mettent l'accent sur l'avancement des travaux et l'installation, la mise en réseau interne et avec l'extérieur des structures qui commencent à matérialiser les intentions. A ce moment-là, BlueFactory accueille 25 entreprises pour environ 90 emplois. Le pilotage du site est remis sur les rails avec l'engagement d'un directeur intérimaire (Edgar Theusinger), d'une nouvelle membre du Conseil d'administration (Chantal Robin) puis, à l'automne, d'un nouveau directeur stratégique qui devient vice-président du Conseil d'administration (Philippe Virdis).

Le lancement de la Plateforme CO₂, en juin, a valeur de symbole: il s'agit d'un outil proposé par Climate Services en partenariat avec la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg et qui permet d'établir le bilan CO₂ des entreprises, à commencer par la «halle bleue». Parce que BlueFactory se doit de donner l'exemple puisque l'objectif est un bilan zéro carbone, ou neutre. Les premières estimations, livrées à mi-novembre, révèlent les difficultés à tenir la promesse: il faut donc limiter l'émission de CO₂, mais tout autant compenser et produire de l'énergie, solaire en l'occurrence.

D'autres plateformes ou entreprises sont annoncées, qui s'installeront dans la «halle bleue» une fois celle-ci achevée: le Robust and Sage Systems Center Fribourg, le Swiss Integrative Center for Human Health, le Biofactory Competence ou le Smart living lab (octobre) et l'association Innosquare, chargée de favoriser le partenariat public-privé et la collaboration entreprises-hautes écoles, et qui regroupe trois centres de compétence. Deux sociétés menant des recherches en vue de la production de voitures électriques ou à hydrogène sont également annoncées et correspondent idéalement à la philosophie de BlueFactory: innovation technologique et partenariat avec les hautes écoles fribourgeoises. Ainsi, à court terme, ce sont près de 2000 emplois qui sont annoncés comme perspective pour le premier semestre 2016.

L'animation de Bluefactory continue elle aussi à travailler à diffuser l'image d'un site ouvert et dynamique: participation du club scientifique Bluemagic à un challenge robotique international organisé par l'EPFL début novembre et réservé à des enfants d'une dizaine d'années. Le

moment le plus fort reste cependant Unifactory, fête estudiantine qui se tient le 8 octobre en réunissant environ 3000 participants au seuil de l'année universitaire.

Organisée le 11 décembre, l'inauguration de la « halle bleue » - qui, en réalité, ne l'est plus, bleue - marque un dernier moment fort de cette année 2015 qui n'en aura pas manqué. Le nouveau volume veut offrir un cadre de travail à la mesure du projet : des cellules organisées sur une cour intérieure, alimentées par l'énergie solaire et qui devraient accueillir de nouveaux emplois au fil de l'année 2016 et le développement des sociétés déjà locataires ou qui le deviendront dans les mois qui suivent. Devisés à 9,2 millions de francs, les travaux de transformation de l'ancienne halle de stockage de la brasserie du Cardinal auront finalement coûté 13 millions pour répondre à des problèmes techniques et à la demande évolutive des locataires. Les centres de compétences qui y sont déjà installés résument à eux seuls ce que devrait être l'ensemble du site : habitat du futur, biotechnologie, santé et sécurisation des systèmes technologiques.

MC

ENTRE SALONS, FOIRES ET COMPTOIRS

Dates	Lieu	Nom	Fréquentation
10-11.01	Courtepin	21 ^e Salon du mariage	
06-08.02	Espace-Gruyère	11 ^e Salon bois	7000
06-07.02	Forum Fribourg	Start, forum des métiers	
21-22.03	Forum Fribourg	40 ^e Salon Old Timer	20 000
06.04	Châtel-Saint-Denis	1 ^{re} Foire de Pâques	
Mai	Broc	1 ^{er} Salon Agora : Prendre soin de la vie	
24-26.04	Espace-Gruyère	2 ^e Salon des Femmes	2500
25.04	Romont	Foire de printemps	
02-06.09	Tavel	1. Seisler Mäss	70 000
03-04.10	Porsel	2 ^e Salon Agora : Mieux vivre	
09-18.10	Forum Fribourg	35 ^e Foire de Fribourg	78 000
21-25.10	Châtel-Saint-Denis	4 ^e Comptoir de la Veveyse	
24.10	La Roche	20 Foire d'automne	8000?
01.11	Espace Gruyère	16 ^e Salon suisse des goûts et terroirs	45 000
13-15.11	Espace-Gruyère	17 ^e Salon Fama	9000
13-15.11	Forum Fribourg	16 ^e Salon du mieux vivre	
21-22.11	Espace-Gruyère	2 ^e Salon du livre romand	2000
21-22.11	Belfaux	16 ^e Festivins	1400

La chronologie en témoigne, les Fribourgeois ont l'embaras du choix en matière de salons, de foires ou de comptoirs. Tout, ou presque, s'expose et se vend tout au long de l'année dans des halles provisoires ou permanentes. Cette vieille tradition, relancée dans l'Entre-deux-guerres, devient dès cette époque plus ou moins régulière : exposer, selon les termes de l'époque, les produits de l'agriculture et de l'artisanat. Ce sont en effet ces deux secteurs de l'économie fribourgeoise qui en avaient lancé la mode dès la fin du XIX^e siècle, mais sans grands lendemains durables. Un demi-siècle plus tard, les choses changent et, face au succès grandissant du Comptoir de Fribourg, d'autres localités se lancent peu à peu dans l'aventure.



Le doux ronronnement des vieilles mécaniques. © La Liberté. Charly Rappo.

Croissance qui touche aussi les infrastructures, sur fond de concurrence interne au canton et avec d'autres lieux et manifestations du même type ailleurs en Suisse.

TOUT S'EXPOSE ET SE VEND

D'un à une dizaine de jours, organisée à l'initiative d'une personne ou de tout un comité, la manifestation peut naturellement avoir une dimension qui varie mais quelques constantes peuvent être observées au fil des ans et d'un lieu à l'autre: le terroir, l'artisanat traditionnel attirent toujours autant sinon plus que les technologies modernes, sans omettre le commerce, le livre, le mariage, le bois, le tourisme ou la formation. En témoigne le succès de la rencontre des amoureux des vieilles mécaniques. Cet attrait, qui marque peut-être une certaine résistance, teintée de nostalgie, face aux grandes surfaces de plus en plus semblables par leur offre et leur regroupement en centres commerciaux à travers le monde, est renforcé par des animations sans cesse renouvelées et destinées à attirer toutes les tranches de population: les adultes bien sûr, mais leurs enfants aussi, public explicitement ciblé lors de certaines manifestations. Ainsi, avec Fribourg et Bulle comme destinations principales, les nouveaux pèlerins de la société de consommation peuvent occuper une partie de leurs moments de loisirs d'un chef-lieu à l'autre, l'offre, de plus, variant selon les années avec des Foires et Comptoirs qui se tiennent à intervalles plus espacés.

Ces comptoirs fribourgeois doivent aussi se positionner face à une concurrence plus ou moins ancienne mais toujours forte d'événements voisins (le Comptoir de Payerne en novembre, qui recense plus de 88000 entrées, soit plus que la Foire de Fribourg) ou plus éloignés mais dont la force d'attraction englobe le canton de Fribourg (Salon de l'Automobile, le Comptoir suisse ou celui de Martigny, pour n'en citer que quelques-uns). Il s'agit, à chaque fois, de s'exposer, d'attirer le chaland pour mainte-

nir un contact, relancer les affaires, se faire connaître. Lieu de rencontre, d'échanges, le comptoir est également utilisé par le monde politique pour se montrer, surtout en année électorale comme ce fut le cas en 2015 avec le renouvellement des Chambres fédérales. Les métiers, ceux du bâtiment en particulier, cherchent de leur côté à assurer la re-



Le stand de la Société d'histoire à la Foire de Fribourg. © La Liberté. Alain Wicht.

lève par le recrutement d'apprentis; à Châtel-Saint-Denis, c'est un autre public qui est visé par l'initiative du préfet qui réunit les conseillers communaux du district: susciter des vocations parmi les citoyennes et les citoyens, à quelques mois des prochaines élections communales.

UNE MISE EN SCÈNE ET DES ANIMATIONS

Les moyens ne manquent pas et chaque comité rivalise d'imagination pour attirer un public aussi large que possible tout en ciblant certaines catégories, les enfants par exemple, dont on espère qu'elles sauront en entraîner d'autres à fréquenter stands et lieux de démonstrations. Animations, interactivité sont un peu les mots clés que l'on retrouve le plus fréquemment. Des espaces sont réservés en conséquence à des ateliers créatifs, à des démonstrations, à la présentations de métiers avec, à la Foire de Fribourg pour les métiers du sanitaire et du chauffage, un championnat suisse permettant aux plus habiles de mettre en valeur leur savoir-faire avant, peut-être, d'affronter d'autres concurrents à l'échelle européenne ou mondiale. La désignation d'hôtes d'honneur joue dans cette perspective un rôle important: ces hôtes, une région, un métier ou une filière économique, ont aussi pour fonction d'attirer du public, en particulier du métier ou de la région exposés de façon privilégiée.

Ainsi, d'une année à l'autre, le visiteur peut aussi mesurer l'évolution des foires et comptoirs qui ne sont plus seulement ce qu'ils étaient il y a une génération: l'occasion certes de voir, de consommer dans les espaces de restauration, mais aussi et surtout d'acheter des marchandises à un prix favorable.

Et le succès semble plus ou moins garanti: avec au pire un léger tassement, au mieux une croissance réjouissante, le bilan est quasiment à chaque fois présenté comme positif. Le nombre d'entrées est cependant le seul indicateur publié, à l'inverse des affaires sur lesquelles les commentaires restent très évasifs: elles ont été plus ou moins bonnes ou stables, sans plus de précisions. La statistique de la fréquentation quant à elle n'est pas exempte d'incertitude tant la fourchette est parfois imprécise, quand ce n'est pas une distinction floue entre le nombre de visiteurs et celui des entrées payantes qui masque la réalité de la fréquentation (Tavel). À La Roche, c'est même le nombre de véhicules estimés sur les places de parc qui sert d'indicateur. Un pavé dans la mare pourtant, lorsque le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg, Alain Riedo, dit observer un esprit festif au Comptoir de Martigny, atmosphère qu'il apprécie aussi au Comptoir gruérien, mais moins à Fribourg. Il n'en faut pas plus pour agiter le Landerneau politique fribourgeois qui attend depuis novembre la réponse de l'autorité cantonale.

Il n'en reste pas moins que foires et comptoirs restent des moments privilégiés de l'année commerciale et économique cantonale: plus de 240 000 personnes ont franchi le seuil de l'une de ces manifestations en 2015. La croissance, de l'aveu de plusieurs organisateurs, a cependant des limites que ces derniers ne souhaitent la plupart du temps pas franchir, faute d'infrastructures suffisantes, d'espace, de personnel aussi. Et une baisse des entrées serait un signal négatif qu'ils préfèrent éviter en maintenant une dimension qui leur semble maîtrisable d'une année à l'autre. On observera enfin que la Foire de Fribourg n'est plus le phare incontesté de ces événements: Bulle et, pour la première fois Tavel, sont des centres d'intérêt qui émergent de plus en plus, même si la Seisler Mäss n'est pas appelée à se renouveler annuellement. Entre Forum Fribourg et Espace Gruyère, regroupés au sein d'une même entité, coordination et concurrence coïncident avec une carte économique cantonale en pleine mutation, les salons agricoles ne faisant que renforcer l'image d'un dynamisme décentralisé.

MC

UN PEU PLUS D'ÉNERGIES VERTES

Amorcé il y a plus de vingt ans déjà, le virage vers la production d'énergies renouvelables se poursuit dans le canton, même si 2015 n'a pas apporté d'éléments résolument nouveaux. Intégrés aux directives et mesures fédérales (la société à 4000 watts par exemple), les initiatives fribourgeoises, qu'elles soient privées ou publiques, veulent améliorer l'efficacité des bâtiments, réduire la dépendance envers les énergies fossiles et du même coup l'impact de leur utilisation, compenser le virage décidé par Berne de sortir du nucléaire, de réduire aussi l'émission de CO₂. Pour le Groupe E et sa filiale Greenwatt, il s'agit aussi d'investir, à Fribourg et à l'extérieur du canton, en vue de se positionner dans la perspective de la libéralisation complète du marché de l'électricité. Tenant compte aussi de l'évolution du marché à court et moyen terme, le Groupe E, dans un autre sens, a renoncé à construire une centrale à gaz à Cornaux (1^{er} avril). Les projets ne manquent dès lors pas : centrales de biogaz, installations photovoltaïques et parcs éoliens, pour ne prendre que ces trois sources d'énergie, encore que, s'agissant de la troisième, le canton n'en soit qu'à des projets plus ou moins tous contestés.

Parce que les énergies renouvelables ne vont pas de soi pour tout le monde : défense du patrimoine (bâtiments et sites), protection de l'environnement (la faune en particulier) et bases légales incertaines ou manquantes sans omettre les craintes des habitants qui se retrouveront voisins d'installations nouvelles (les éoliennes essentiellement), les obstacles ne manquent pas pour les initiateurs de projets dont les référents peuvent parfois n'apparaître que comme des slogans dont les dimensions concrètes peinent à convaincre. Il s'agit dès lors pour eux d'informer, de convaincre avant de concrétiser leurs intentions. Un exemple parmi d'autres : la brochure éditée par la Région Glâne-Veveyse en mars et destinée aux communes en leur proposant des moyens d'améliorer leurs performances énergétiques.

Les entreprises intéressées, celles de la construction en première ligne, se sont regroupées, en 2009 déjà, au sein d'un cluster qui les met en réseau : Énergie et Bâtiment, basé sur le site de BlueFactory, a ainsi organisé la première rencontre entre les 90 membres (dont 65 entreprises) en mars. Des communes ont acquis le label de Cité de l'énergie qui récompense leurs investissements dans la production d'énergies renouvelables, de chaleur à distance, dans l'économie dans la consommation d'énergies fossiles : Bulle a ainsi reçu, pour la troisième fois, ce label (29.10) qu'a reçu Romont lors de sa Foire de printemps (25.04).

L'EXEMPLE DU BIOGAZ, DU SOLAIRE ET DES ÉOLIENNES

S'agissant de la production de biogaz, une dizaine d'installations fonctionnent dans le canton, dont deux nouvelles, achevées ou encore en voie de l'être: le 14 janvier, la société Vanils Énergies SA a été inscrite au Registre du commerce et veut installer une centrale produisant 2,8 GWh/an d'électricité et 3,3 GWh/an de chaleur. Deux mois plus tard, le Groupe E lançait les travaux de sa future centrale à Henniez (VD) destinée à produire 4 millions de kWh/an d'électricité et 4,5 millions de kWh de chaleur. Une dernière centrale est inaugurée à l'automne, le 30 octobre, à Galmiz. Cette centrale n'est en fait que la première étape d'un projet plus important alliant production d'électricité et de chaleur par la technologie du biogaz et la pose de panneaux solaires.

On ne compte plus les installations solaires pour la production d'eau chaude ou d'électricité et 2015 n'a vu que se poursuivre un processus qui devient banal dans nombre de nouvelles constructions ou de transformations. Exemple, les communes de Villars-sur-Glâne, (20.03), d'Attalens, (15.12), de Siviriez (17.12) ou de Matran (mise à l'enquête d'un nouveau quartier le 13.11); des investissements sont régulièrement votés par les autorités pour doter un édifice d'une couverture de panneaux photovoltaïques. Espace Gruyère s'y est mis aussi avec 3800 m² de panneaux produisant 600000 kWh/an. On notera au passage que la commune de Siviriez est aussi au bénéfice du label de Cité de l'énergie depuis 2011.

Mais ce sont peut-être, actuellement en tout cas, les éoliennes qui suscitent le plus de scepticisme: emprise sur le paysage, danger pour les oiseaux, bases légales insuffisantes et, lorsqu'elles sont prévues dans un périmètre plus ou moins proche des habitations, gêne pour les habitants. Sans compter les incertitudes, levées ou non au gré de mesures faites par les promoteurs, quant au régime des vents dans les régions prévues pour accueillir de telles installations. Plusieurs projets ont été lancés ces dernières années. Les plus récents, qui font l'objet de débats et de tests en 2015, concernent la Haute-Veveyse où un parc d'une dizaine de mâts au plus, est projeté avec un fort appui des autorités communales de la région, entre Remaufens et Le Flon. Le Gibloux enfin, qui pourrait accueillir un autre parc éolien, soit une demi-douzaine de mâts environ, installés entre Le Châtelard et Grangette. Aucun de ces parcs n'est cependant entré dans une phase concrète de réalisation alors qu'un bureau zurichois estime que le potentiel annuel de l'énergie d'origine éolienne sur le territoire fribourgeois serait de 4000 GWh/an.

MC



Le site prévu pour un parc éolien à Bouloz. © *La Liberté*. Alain Wicht.

PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (EN MILLIERS DE KWH)

	Total	Croissance	Photovoltaïque	Croissance	Part du total
2013	812 543		19 340		2,4 %
2014	730 196	- 10 %	35 915	+ 86%	4,9%

Source : *Annuaire statistique du canton de Fribourg*, 2016.

SOCIÉTÉ



L'intégration par le sport : une équipe du mouvement junior fribourgeois composée de jeunes requérants d'asile.
© La Liberté. Vincent Murith.

ASILE : LE PIRE NE S'EST PAS PRODUIT

-
- 09.02. L'Office fédéral des migrations et Beat Fasnacht trouvent un accord pour la vente et la réaffectation du centre de la Gouglera acheté aux sœurs d'Ingenbohl en 2007.
-
- 25.02. La soirée d'information organisée à Chevilles en vue de l'ouverture d'un centre fédéral pour requérants d'asile dégénère : cris, insultes et menaces.
-
- 18.04. Dernier match d'Abdoulaye Kone, joueur ivoirien du SC Guin dont la demande d'asile a été refusée.
-
- 23.04. Signature de l'acte de vente de la Gouglera à la Confédération.
-
- 20.06. Journée mondiale des réfugiés. Un jeu de rôle est organisé à Fribourg par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. Le collectif autonome des immigrés organise une marche contre le racisme.
-
- 25.06. Ouverture du 32^e Festival du Belluard sur le thème de la « Forteresse Europe ».
-
- 23.07. L'UDC dépose son initiative (9133 signatures, dont 3300 récoltées dans les districts alémaniques) contre l'ouverture d'un Centre suisse islam et société à l'Université de Fribourg,
-
- 27.07. Des demandeurs d'asile participent au démontage du camp scout cantonal de Bouleyres (Morlon).
-
- 17.08. Remise au Conseil d'État d'une pétition dont les signataires s'opposent à la transformation du château de Rosière à Grolley en centre d'accueil pour requérants d'asile.
-
- 06.09. Formation du groupe Osons l'accueil afin de lancer un appel à la population pour offrir des logements ou d'autres services aux demandeurs d'asile.
-
- 11.09. Conférence de presse des Églises réformée et catholique du canton. Elles appellent les paroisses et les communautés religieuses à ouvrir leurs portes à des réfugiés.
-
- 12.09. Journée d'action européenne pour les réfugiés. Manifestation de solidarité en ville de Fribourg.
-
- 22.09. Le Conseil communal de Guin répond à l'unanimité favorablement à la demande de prolongation de l'ouverture de l'abri PC du centre sportif de Leimacker. Seule l'UDC s'y oppose.
-

30.09.	L'État de Fribourg annonce l'ouverture d'un centre de premier accueil à la colonie de l'Ondine, à Enney.
07.10.	Le Conseil général de Wünnewil-Flamatt vote une résolution en faveur de l'accueil de réfugiés.
08.10.	Séance d'information sur l'accueil de demandeurs d'asile à Enney.
08.10.	Reportage de La Liberté sur la formation d'équipes de football avec de jeunes requérants d'asile.
13.10.	Soirée d'information sur le centre d'accueil de la Rosière, à Grolley.
14.10.	Séance d'information organisée à Bösing en vue de l'accueil de requérants d'asile dans un abri PC.
31.12.	Le centre de la Gouglera est remis à la Confédération.

L'année 2015 restera entre autres comme celle de l'irruption de la thématique et de la réalité de l'asile dans l'espace européen. Fuyant les zones de combat, d'instabilité et de pauvreté du Moyen-Orient et d'Afrique essentiellement, des centaines de milliers de personnes tentent de rejoindre l'Europe occidentale par la Méditerranée et les Balkans. Situées aux portes d'entrée du continent, l'Italie et la Grèce sont les premières à affronter les drames et les vagues successives d'arrivées sans trouver rapidement les appuis attendus auprès des membres de l'Union. Dans tous les États européens les populistes en font le thème privilégié d'une propagande qu'amplifient les médias alors que Bruxelles peine sinon échoue à adopter une attitude commune, humaine et solidaire. Face à ces misères, les États membres adoptent une attitude de plus en plus limitée à l'échelle nationale, oscillant entre un accueil plutôt large mais bientôt remis en cause (Allemagne) ou un refus et des mesures qui prétendent protéger le pays contre un afflux considéré comme indésirable (Hongrie et plusieurs de ses voisins) alors que l'Europe de l'Ouest en trouve à peine ses portes (Grande-Bretagne), ou tolère des camps qui défient les règles les plus élémentaires de la dignité humaine (France). Relativement épargnée malgré les craintes et les mises en garde de sa droite populiste prompte à dénoncer un « chaos » que nulle réalité n'a pu confirmer, la Suisse a cependant dû gérer un nombre croissant de demandeurs d'asile et le canton de Fribourg, placé devant des exigences fédérales fondées sur la dernière révision de la loi sur l'asile (2013), s'est efforcé de les anticiper ou, du moins, de s'y adapter le plus rapidement possible.

CHEVRILLES : UNE PIÈTRE IMAGE DE LA SINGINE

Entre attente d'une large ouverture et refus allant jusqu'à envisager un nouveau durcissement de la loi sur l'asile, le débat sur l'accueil des réfugiés commence mal dans le canton. Le 25 février, à Chevrières, une soirée d'information tourne en effet à l'affrontement entre les autorités cantonales et quelques personnes rapidement désignées comme aussi virulentes que non représentatives mais qui parviennent à entraîner les centaines de participants à la soirée - entre 600 et 1000 selon les estimations - dans une attitude hostile allant jusqu'à des menaces plus ou moins graves. Plus préoccupant, ces menaces sont relayées, sur un registre moins violent et que certains regretteront par la suite, par un député (Ruedi Vonlanthen) et le syndic de la commune (Othmar Neuhaus). Sonneurs de cloches, feux sur les collines, sifflets et cris, rien n'est épargné à Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé publique et des Affaires sociales, et à Beat Fasnacht dénoncé comme spéculateur, ce que ce dernier démentira à plusieurs reprises. Le préfet de la Singine s'efforcera quelques jours plus tard de calmer les esprits tout en regrettant les propos tenus ce soir-là et que dénonce aussi Louis Ruffieux dans un éditorial de La Liberté lorsqu'il dit sa consternation et souligne l'inconséquence des élus de la droite qui contestent ce que le peuple, à l'initiative de leur propre parti, a accepté deux ans auparavant (L 27.02). Attitude qui se retrouvera d'ailleurs au Parlement fédéral, en juin, lorsque sera accepté le crédit d'achat de la Gouglera malgré l'opposition de l'UDC et de son élu fribourgeois Jean-François Rime.

Parce que l'enjeu est au fond assez simple: sur la base de la nouvelle législation, la Confédération doit ouvrir des centres fédéraux afin d'accélérer les procédures, de l'entrée en matière éventuelle à la décision finale. Et la Gouglera est l'un des lieux qui semblent à même d'accueillir l'un de ces centres, ce dont la Confédération a la compétence de décider et d'imposer aux cantons et aux communes, y compris dans la rapidité de la décision d'acquisition, communiquée le 9 février au Conseil communal et le 13 suivant à la population et concrétisée finalement par un acte passé devant notaire le 23 avril. La Confédération ne revient en effet pas sur sa décision, malgré une démarche d'opposition à la transaction qui n'aboutit pas. L'achat se double cependant de la fixation de règles de discipline strictes et d'une aide financière que le canton décide d'utiliser pour le renforcement des effectifs de police chargés de la sécurité de la région. Le choix du site, acquis en 2007 par Beat Fasnacht afin d'y organiser un centre d'accueil et de formation de jeunes en surpoids,

s'explique par sa taille – 300 personnes peuvent y loger –, son aménagement intérieur qui le rend rapidement utilisable et par un relatif isolement à l'écart des zones habitées. La situation se décante cependant peu à peu, des partis politiques s'efforçant de calmer le jeu alors que la conseillère nationale Christine Bulliard y va d'une interpellation auprès du Conseil fédéral qui ne change rien dans la mesure où sa démarche, comme celles de députés PLR et UDC auprès du Conseil d'État, ignorent en partie la réalité de la nouvelle législation fédérale en vigueur qui autorise à la fois l'ouverture de tels centres et la procédure pour y parvenir. Les espoirs d'y voir l'installation d'un centre de premier ou de second accueil sont également déçus, la Confédération décidant finalement de loger dans l'ancienne maison des sœurs d'Ingenbohl des requérants déboutés en attente de leur expulsion du pays.

Cette manifestation reste cependant exceptionnelle pour 2015 dans le canton. La suite se révèle en effet plus sereine et témoigne même, exception faite d'un mouvement de contestation à Grolley, d'une attitude plus ouverte et accueillante. Parce que le canton n'a pas le choix : la Confédération décide du nombre de requérants qu'il doit accueillir et peut, comme le montre l'exemple de Chevrières, imposer l'ouverture de centres fédéraux sans consultation ni intégration à la décision d'acquisition. Il faut cependant souligner que le succès de la droite populiste aux élections fédérales de l'automne, dans le canton de Fribourg en particulier, peut aussi être interprété comme l'expression d'une inquiétude réelle mais peu explicite envers les étrangers, toute manipulée et exacerbée que cette inquiétude puisse être.

GROLLEY : UNE OPPOSITION QUI FAIT LONG FEU

Grolley donc, où le canton, en accord avec l'évêché, décide d'installer un centre d'accueil dans une bâtisse, la Rosière, peu occupée et mise à sa disposition. Un comité de quatre personnes, autour de Valérie Kolly, et qui se dit bien relayé dans la population, décide de s'opposer au choix en invoquant des motifs liés à l'identité historique de la Rosière et d'un attachement des habitants de la commune à un autre usage d'un tel patrimoine. Sauf que les deux pétitions lancées par le petit comité n'ont, et de loin pas, le résultat attendu : celle mise en ligne n'obtient quasiment aucun écho alors que la version papier plafonne à 600 paraphe sur le millier espéré. Et, ultime désaveu, la soirée d'information organisée le 13 octobre, en présence des conseillères d'État Anne-Claude Demierre et Marie Garnier, ainsi que de l'évêque Charles Morerod, se déroule sans

heurts. La Rosière ouvrira bien ses portes à des requérants dès 2016. D'autres démarches vont plus loin encore dans le sens de l'accueil: des communes acceptent ou prennent l'initiative de mettre à disposition des abris PC ou d'en prolonger l'utilisation: Fribourg, Guin, Wünnewil-Flamatt, Sugiez, Hauterive (Châtillon), Plasselb, Bösingén, Enney, Villars-sur-Glâne et Riaz. Lorsque des réserves ou inquiétudes sont exprimées, les autorités s'efforcent de rassurer: les mesures de sécurité, les conditions d'encadrement et de scolarisation devraient permettre des séjours sans incidents, ce que la réalité confirme jusqu'à la fin de l'année. À Enney, justement, ce sont plutôt des déclarations témoignant un sentiment d'empathie qui sont faites lors de la soirée d'information organisée le 8 octobre.



La soirée d'information à Grolley: des opposants bien moins nombreux que prévu. © *La Liberté*. Alain Wicht.

Quelques initiatives vont plus loin cependant, lorsque des mouvements décident de manifestations symboliques ou d'initiatives concrétisant la volonté d'accueil, ce qui permet aussi à l'évêché de botter en touche les propos non dénués de populisme tenus par Christophe Darbelley, président du PDC suisse, à la veille des élections fédérales, qui demandait aux autorités religieuses d'en faire plus.

Le Festival du Belluard inscrit la thématique de l'attitude de l'Europe dans un titre qui vaut jugement: «La Forteresse Europe». Lors de la Journée mondiale des réfugiés, en juin, un jeu de rôle tente de mettre les participants dans la situation vécue par un réfugié fuyant son pays en

guerre. En septembre, lors de la Journée d'action européenne pour les réfugiés, 200 personnes se retrouvent sur les Grand-Places à Fribourg. Des requérants participent à quelques travaux comme le démontage du canton scout cantonal à Bulle, au début de l'été.

Plus spectaculaire encore, la volonté d'accueil et d'intégration trouve dans le sport un moyen souvent évoqué comme idéal: le FC Fribourg, et il n'est pas le seul à accueillir des requérants dans ses entraînements, pousse la démarche jusqu'à son terme et forme deux équipes de juniors avec des sportifs qui ont pour point commun d'être, justement, des requérants d'asile. De son côté, la paroisse Saint-Pierre de Fribourg décide de mettre des logements à la disposition de requérants d'asile, soit pour une soixantaine de personnes. La volonté d'accueillir est aussi à la base d'un nouveau mouvement qui émerge en septembre: «Osons l'accueil». Animé par Bernard Huwiler, Pascal Corminboeuf et Claude Ducarroz, le groupe veut sensibiliser la population et trouver des familles qui acceptent d'ouvrir leurs portes à des requérants d'asile, démarche qui rejoint des initiatives du même type ailleurs en Suisse, par le biais, entre autres, de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. De leur côté, les Églises réformée et catholique du canton invitent leurs paroisses respectives et les communautés religieuses à faire de même. Quelques mois plus tôt déjà, une famille avait témoigné de la richesse de telles expériences (L 17.04). Alors que la situation ne cesse d'évoluer, force est donc de constater que, contrairement à des propos volontairement alarmistes, la situation de l'asile en Suisse et dans le canton de Fribourg n'a rien du chaos dénoncé par l'UDC. L'augmentation des demandeurs est certes réelle, mais Confédération, canton et communes ont trouvé les moyens de répondre à cette hausse et, dans la plupart des cas, la population semble relativement accueillante et sereine, ce qu'un sondage d'opinion organisé à l'échelle de tout le pays confirme en juillet, même si cette disposition ne s'est pas concrétisée dans les votes déposés dans les urnes en octobre.

MC

	Fin janvier	Fin juin	Fin décembre
Nombre de requérants	1459	1481	2048
Dont ville de Fribourg	525	541	700

Source :

http://www.fr.ch/sasoc/fr/pub/asile/statistiques/situation_hebergement_2015.htm



Manifestation du personnel de la buanderie de Marsens devant l'ancienne gare de Fribourg. © Aldo Ellena.

QUELQUES TURBULENCES SUR LE FRONT SOCIAL

27.01.	Fribourg : annonce la privatisation de la crèche de l'HFR
06.03.	Marsens : début de la grève du personnel de la buanderie
10.03	Fribourg : manifestation du personnel de Marsens
14.03.	Fribourg : manifestation des grévistes de Marsens
16.03	Marsens : reprise du travail à la buanderie
31.03.	Fribourg : grève du personnel de la crèche de l'HFR
23.04.	Fribourg : le SSP-région Fribourg quitte la FEDE
01.05.	Fribourg : la manifestation du 1 ^{er} mai est très peu fréquentée
05.05.	Fribourg : manifestation de soutien à la directrice de la crèche de l'HFR
26.06	Fribourg : manifestation des fonctionnaires
13.11.	Fribourg : manifestation des fonctionnaires
25.11.	Fribourg : la commission du personnel de l'HFR démissionne

L'année 2015 a connu quelques mouvements sociaux essentiellement autour de deux préoccupations : la privatisation de certains services de l'État et le statut des collaborateurs du secteur public. Avec, au-delà des revendications et des discussions, une scission syndicale et des solutions trouvées en partie sans leur participation. Ce qui est assez nouveau, à Fribourg comme dans d'autres cantons, c'est le recours plus fréquent à la manifestation dans l'espace public ou à la grève. Les fonctionnaires, considérés comme étant privilégiés par une partie de l'opinion, sont le plus souvent plutôt discrets sur le front des revendications, préférant la discussion et le compromis à l'affrontement, méthode qui, justement, explique en bonne partie les divergences et le divorce entre le SSP et la FEDE.

La première manifestation de mauvaise humeur touche les employés de la buanderie de Marsens, au lendemain de l'annonce de la privatisation annoncée pour l'automne 2015. Présenté comme seule possibilité face à la fermeture du site, ce transfert alimente des craintes concernant les salaires, les conditions de travail et le SSP accompagne et soutient la grève qui est déclarée le 6 mars. Ponctuée de manifestations en ville de Fribourg, la cessation du travail heurte les autorités qui font de sa suspension le préalable à toute reprise du dialogue social. De ce point

de vue, la grève, qui prend fin le 16 mars, est un échec relatif: le transfert de la buanderie aux Blanchisseries générales, société vaudoise, est maintenu. Mais la dizaine de collaborateurs concernés se voit proposer des solutions négociées individuellement: retraite ou préretraite, transfert dans un service de l'État ou garantie des salaires et conditions de travail par le nouvel employeur. Le dernier épisode de l'affrontement ne porte dès lors plus sur les revendications ponctuelles mais sur le rôle, positif ou négatif selon l'opinion des partenaires en présence, de la grève et des manifestations qui l'ont accompagnée.

À peine ce premier conflit est-il en voie de résolution, qu'un autre survient, pour les mêmes raisons, avec, d'un côté, le même acteur: le SSP et son secrétaire, Gaétan Zurkinden, dont l'activisme et le vocabulaire sont considérés comme excessifs par l'autorité publique et par la faïtière du personnel de l'État. C'est aux Gribouilles, la crèche du site de Fribourg de l'HFR que le conflit éclate, pour la même raison qu'à Marsens. Motivant sa décision par le coût devenu excessif de la structure d'accueil de la petite enfance, la direction de l'HFR annonce la privatisation de la crèche qui n'est pas subventionnée par les communes et ne reçoit plus que la moitié de l'aide cantonale depuis 2014, d'où un bilan financier lourdement négatif et une fréquentation à la baisse depuis une hausse des tarifs à l'automne de la même année 2014. La grève «d'avertissement» d'une journée, qui est organisée le 31 mars, n'y change rien non plus sauf qu'elle durcit les relations entre l'employeur et le syndicat – ce dernier soutenu par d'autres fédérations – et qui souligne le paradoxe entre la décision et l'appartenance politique de la directrice de la Santé publique, Anne-Claude Demierre. L'attention se focalise un moment sur la directrice de la crèche, qui fait l'objet d'une procédure administrative, avec menace de licenciement à la clé, – qui débouche finalement sur un avertissement (juillet), le tout fondé sur un rapport rendu en juin. Remise à la société Pop et poppa, avec celle de Guin qui pourra accueillir les enfants des collaborateurs de l'HFR du site de Tavel, la crèche des Gribouilles voit son personnel en entier repris par le nouvel employeur (décembre) alors que d'autres crèches, rattachées à une autre société (Cap Canaille), pourront recevoir les enfants de parents travaillant sur les autres sites de l'HFR dans le canton. Là aussi, le dialogue social est mené sans le syndicat et les pétitions, manifestations et propos plus ou moins virulents ne changent pas la décision qui a motivé le mouvement. L'ensemble du personnel de l'État est également appelé à se mobiliser contre les mesures d'économie envisagées par le gouvernement cantonal. Et c'est ce dossier qui provoque concrètement la séparation

entre le SSP et la FEDE. Après les manifestations de 2013 et 2014, qui avaient conduit à un malaise entre les deux associations, les événements de 2015 aboutissent rapidement à un constat d'incompatibilité de méthodes. D'accord sur le principe selon lequel le canton a les moyens d'éviter des mesures péjorant la situation d'un personnel loyal, en particulier dans l'enseignement où la croissance des effectifs des classes est l'une des réalités que les associations dénoncent, SSP et FEDE divergent sur les méthodes. En témoignent les deux manifestations organisées durant l'année: réunissant à peine un millier de personnes en juin, les deux organisations ne s'entendent plus sur une nouvelle mobilisation à l'automne et le SSP part seul au combat, n'attirant en fin de compte que 400 personnes le 13 novembre. Les pétitions et points presse au ton plus ou moins virulent du SSP vont dans le même sens, que la FEDE n'approuve pas quant à la forme. Et dont les résultats sont quasiment nuls. Seule une partie des mesures concernant l'enseignement est mise en veilleuse, toutes les autres sont maintenues, entre autres l'annulation du palier salarial de janvier et le gel des postes. Un bref et ferme échange de points de vue à propos de l'indécence des fonctionnaires qui manifestent à l'heure de fermetures d'entreprise et de mise au chômage de leurs employés met un terme à cette année sociale 2015.

Un événement résume peut-être à lui seul le caractère quelque peu ambivalent de ces événements, entre fermeté, division et résultats mitigés: le 1^{er} mai. Fête traditionnelle des travailleurs, cette journée est habituellement marquée par un cortège, des revendications et des discours prononcés par des dirigeants politiques et syndicaux devant une foule que les organisateurs espèrent naturellement nombreuse. Rien de tout cela, ou presque, en 2015: la pluie suffit à annuler le cortège et 150 personnes à peine se retrouvent sur la place Python pour entendre des orateurs qui n'auront décidément pas eu, cette fois-ci en tout cas, le succès escompté.

MC

LES GIRONS DES JEUNESSES : LA FIN DU GIGANTISME ?

Depuis quelques années, les girons des jeunes de districts sont un rendez-vous incontournable pour les jeunes Fribourgeois. En 2015, chaque district francophone du canton de Fribourg a eu le sien : la Gruyère pour la 31^e fois, la Glâne pour la 25^e fois, la Veveyse pour la 21^e fois, la Sarine pour la 19^e fois et la Broye pour la 14^e fois. Ces manifestations ont pris de plus en plus d'ampleur. Alors qu'elles s'organisaient autrefois sur une journée, elles commencent maintenant le jeudi soir, voire le mercredi, et se poursuivent jusqu'au dimanche et parfois même sur deux week-ends. Ces fêtes alternent lotos, bals, concerts, soirées festives, soupers-spectacles avec le clou de la rencontre : le cortège des chars et les jeux des sociétés.

Organisés de la fin juin à la fin août, les girons des jeunes 2015 ont tous bénéficié d'un temps exceptionnel. Ce qui a grandement contribué à leur succès. Pourtant, de nouvelles préoccupations transparaissent dans les articles de journaux qui en parlent. La déconvenue de la première Fête cantonale des jeunes à Farvagny en 2014 – qui s'est soldée par un déficit important malgré une fréquentation de plus de 100'000 personnes – a freiné certaines ardeurs. Même si les sociétés organisatrices des girons de districts l'ont fait avec cœur et enthousiasme, le spectre du déficit était bien présent. La canicule estivale a sans doute conjuré le mauvais sort, car il est vrai que la fête de Farvagny avait pâti d'un été particulièrement pluvieux. Le temps radieux dont ont bénéficié les différents girons a attiré à chaque fois plusieurs milliers de spectateurs.

Est-ce la fin d'une surenchère qui a prévalu dans l'organisation de bon nombre de girons durant les années précédentes ? Les rencontres gruériennes organisées à Enney le premier week-end de juillet ont eu un mot d'ordre, selon le président de l'organisation Jean-Denis Geinoz : «mettre fin au gigantisme» (L 6 juillet 2015). Ce faisant, les organisateurs espèrent revenir à une dimension plus humaine et donner ainsi l'occasion à des sociétés plus petites de prendre en main une telle organisation. Selon la tradition en Gruyère, c'est la société gagnante qui en est l'organisatrice l'année suivante, ou l'une des viennent-ensuite si elle a déjà organisé la fête au cours des sept années précédentes. Néanmoins, le budget de l'édition 2015 avoisinait le demi-million, pour une fête qui se déroulait du jeudi au dimanche soir.



La jeunesse veveysanne en fête. © *La Liberté*. Alain Wicht.

Le discours est un peu désabusé à la Société de jeunesse de Porsel, qui organisait le Giron des jeunes veveysannes. Alors que la jeunesse voulait, selon les mots du président du comité d'organisation Hervé Dénervaud, «élargir le concept traditionnel des joutes en créant un vrai divertissement capable de toucher tout le monde» (L 25 août 2015), le bilan est mitigé. La nouveauté consistait en l'organisation d'un mini-festival, mais les trois concerts payants, organisés le jeudi, le vendredi et le samedi soirs, n'ont pas attiré la foule. Les organisateurs tablaient sur 1000 spectateurs par soir, il y en a eu 500. Malgré cela, le giron veveysan boucle dans les chiffres noirs. Le budget de la manifestation, 450 000 francs, a pu être tenu surtout grâce aux nombreuses boissons consommées par les 5000 à 6000 spectateurs présents durant la manifestation.

Le Giron des jeunes de la Broye fribourgeoise a été, cette année, organisé par la Fédération des jeunes de la Broye fribourgeoise (FJBF), faute d'avoir trouvé une société intéressée à le faire. Malgré une édition 2015 réussie, aucune société ne s'est annoncée pour organiser les rencontres en 2016. En décembre, la FJBF a ainsi annoncé qu'elle renonçait à prévoir un giron en été 2016. Deux raisons sont invoquées par les

présidents des sociétés de jeunesse pour expliquer leur manque de motivation: des budgets «qui ont pris l'ascenseur» et la difficulté de trouver les nombreux bénévoles dont la réussite de la fête dépend. Encore une fois, l'idée de revenir à des giron «à taille humaine» est soulevée par le président de la FJBF, Grégory Charmillot (L 3 décembre 2015). Les autres districts ne connaissent pas ce souci: des sociétés organisatrices se sont déjà annoncées pour les deux à trois années à venir.

La Liberté s'est d'ailleurs intéressée à ce phénomène, au travers de sa page «Jeunes» du 7 août 2015 qui titrait: «Les jeunesses sur le déclin?». Interrogés par la journaliste en herbe, les jeunes avancent différentes explications: les nouveaux jeunes préfèrent sortir avec leurs amis plutôt qu'avec les habitants de leur village, les gens déménagent plus souvent, les jeunes ne font plus toute leur scolarité dans le même village et s'y sentent moins attachés. D'ailleurs, ce sont les «gros villages» qui ont perdu les premiers leur société de jeunesse. Un autre problème est de trouver des jeunes qui sont d'accord de prendre des postes à responsabilité et des présidents d'organisation capables de porter une manifestation dont le budget atteint le demi-million. Tout cela pose la question de la survie des sociétés de jeunesse dans une dizaine d'années.

En novembre, les 33 jeunesses gruériennes se sont fédérées en créant la Fédération des jeunesses gruériennes (FJG). Le but de la nouvelle association: jouer un rôle d'interlocuteur entre les sociétés et les autorités, pour simplifier l'organisation des giron. Ce sont surtout les questions de sécurité et de prévention qui sont mises en avant et demandent de plus en plus de compétence. Dans la même assemblée, les jeunesses gruériennes ont voté leur retrait de la Fédération des jeunesses fribourgeoises qui, selon elles, «ne montre aucun dynamisme» depuis six ans, c'est-à-dire depuis sa création (L 2 novembre 2015). Là encore, les problèmes du premier giron fribourgeois à Farvagny en 2014 ont refroidi les enthousiasmes. Même si, en juin 2015, la Société de jeunesse de Farvagny a pu annoncer que l'ardoise de 510 000 francs laissée par ce giron a été finalement ramenée à 49 000 francs.

AP

Sources:

L 3 juin 2015, L 22 juin 2015, L 6 juillet 2015, G 7 juillet 2015, L 20 juillet 2015, G 21 juillet 2015, L 7 août 2015, L 10 août 2015, L 25 août 2015, L 31 août 2015, L 2 novembre 2015, L 3 décembre 2015

DES JEUNES QUI VEULENT (Y) CROIRE

07.03.15	600 scouts (6-18 ans) à Bellegarde; issus des 14 groupes du canton; ski, snowboard, luge, chasse au trésor, montgolfière	100 ^e anniversaire du mouvement en terre fribourgeoise; 100 ^e journée neige
01-03.05.15	1000 jeunes catholiques (16-35 ans) à Forum Fribourg; prières, témoignages, cortège procession, concerts, messe	Journées mondiales de la Jeunesse; 1 ^{re} rencontre nationale
01-03.05.15	3000 jeunes chrétiens évangéliques à Espace Gruyère (Bulle); prières, témoignages, jeux, mur de grimpe, concerts, Elastofun	23 ^{es} Rencontres de Jeunesse
02.07.15	250 personnes; place Georges-Python; repas de rupture du jeûne du ramadan; allocutions, repas-partage	1 ^{re} édition organisée par Frislam (étudiants, collégiens, apprentis fribourgeois musulmans)
12-25.07.15	750 scouts (6-18 ans) à Bouleyres (Bulle); activités diverses; inauguration d'un sentier scout à Broc	Camp cantonal CaLaKa avec 3 axes: énergies renouvelables, produits locaux et transports publics
03-09.08.15	2500 adventistes (12-16 ans) à La Corbière (Estavayer-le-Lac); 20 pays; 2 moments spirituels par jour; huitante activités	Camporée international des explorateurs de la Jeunesse adventiste
05.12.15	1150 jeunes dont 300 actifs sur le marché de la Saint-Nicolas à Fribourg; grimage, produits locaux, parcours ludiques, contes; 60 stands dont 15 tenus par les jeunes	109 ^e Saint-Nicolas de Fribourg, organisée par le Collège Saint-Michel

Les girons de jeunesse et autres «fêtes à copeaux» n'ont pas le monopole du rassemblement de jeunes. L'année 2015 a été marquée dans notre canton par une série de manifestations où la jeunesse s'est investie afin de vivre des idéaux. Mention spéciale aux scouts fribourgeois qui ont fêté le centième anniversaire de la création de «La Première de



Des scouts préparent leur camp de Morlon. © *La Liberté*. Alain Wicht.

Fribourg», groupe créé en 1915 et qui est aujourd'hui le Groupe scout Saint-Nicolas/Saint-Paul, le plus ancien des 14 groupes fribourgeois. Ces 100 ans de scoutisme méritaient une mise en lumière du scoutisme avec sept activités qui ont ponctué l'année. Hormis la journée neige du 7 mars et le camp d'été à Bulle, les scouts fribourgeois ont notamment été l'un des invités d'honneur de la Foire de Fribourg (9 au 18 octobre 2015).

Du 1^{er} au 3 mai, se sont déroulées à Espace Gruyère (Bulle) les 23^e Rencontres de Jeunesse intitulées Heaven and Earth. Elles ont rassemblé 3000 jeunes chrétiens évangéliques de 13 à 25 ans. Venus de Suisse romande et de France voisine, ils se sont donné ce rendez-vous afin de «vivre des temps forts»: prières concerts, mur de grimpe, Elastofun et Bubble Foot étaient au programme. Cette manifestation a lieu chaque année à Bulle depuis 2011.

La même fin de semaine (1-3 mai), 1200 jeunes catholiques (16-35 ans) se sont retrouvés à Fribourg pour les 30^e Journées mondiale de la Jeunesse (1^{re} édition nationale). Plus de 1100 hosties distribuées lors de la messe du dimanche dans une cathédrale Saint-Nicolas archi-comble. Célébrations liturgiques, animations, forte impression du récit de vie de Torsten Hartung, un ex-taulard converti, festival de musique sur la place Georges-Python au terme d'un cortège procession.

Grande première pour l'association Frislam, créée au début de 2015 et rassemblant une quarantaine de musulmans fribourgeois: le 2 juillet, elle a organisé un repas-partage sur la place Georges-Python pour vivre ensemble la rupture du jeûne du ramadan. Plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation.

Quant à l'Église chrétienne protestante, elle a organisé son Camporée internationale des explorateurs de la Jeunesse adventiste à Estavayer-le-lac du 3 au 9 août. 2500 jeunes de 12-16 ans, originaires de 20 pays (16 pays d'Europe et USA, Brésil, Singapour et Malaisie) ont été pris en charge par 120 volontaires. Le thème retenu était lié à l'histoire du prophète Jonas. Le camp de 12 hectares à la Corbière était organisé en 2 parties: 8 hectares pour le camping et 4 hectares pour les activités aquatiques. Si le camp revendique un côté spirituel, il se veut ouvert à tous avec 80 activités.

Autre rassemblement qui se tient depuis 7 ans dans le contexte d'un des musts de la ville de Fribourg, le marché de la Saint-Nicolas sur la place du collège Saint-Michel. En 2015, plus de 60 stands dont 15 tenus par des jeunes pour financer des voyages thématiques. Les échoppes sont louées par le collège pour la somme de 50 francs par jour. Tout le collège est mobilisé: administrateur, direction et les 1150 étudiant-e-s. Commande de 8000 biscômes, 500 sachets de friandises, création de 10000 cartes vendues par les élèves, envoi de courrier à 4000 donateurs potentiels, le tout au profit d'associations de bienfaisance. Résultat: 30000 francs de collecte par an. Hormis le cortège de 250 personnes, emmené par la fanfare du Collège, 300 étudiants sont plus spécifiquement actifs sur le marché des artisans: grimages, contes, parcours ludiques, vente de produits des domaines agricoles du collège et de la soupe de chalet confectionnée par l'armailli de l'alpage de Charmey, également propriété du collège.

Que de beaux espaces de partage! Ce n'est pas vain de les mettre en exergue en cette année 2015.

SR

CULTURE ET COMMUNICATION



Passage de témoin entre Louis Ruffieux et Serge Gummy. @ *La Liberté*. Alain Wicht.

LA LIBERTÉ: L'INDÉPENDANCE DANS LE CHANGEMENT

À *La Liberté*, le printemps 2014 avait été marqué par l'ouverture de l'actionnariat à deux entreprises publiques, la Banque cantonale et Groupe E; et l'année avait pris fin sur un air de nostalgie, avec l'arrêt définitif de la rotative installée en 1980. Ce sont deux changements affectant la rédaction qui ont marqué 2015 : l'entrée en fonction du nouveau rédacteur en chef Serge Gumy le 1^{er} août et, fin octobre, la conclusion d'un accord avec le groupe de presse du Français Philippe Hersant (*La Côte* vaudoise, le *Nouvelliste* valaisan et les siamois *L'Express-L'Impartial* dans le canton de Neuchâtel). Mis en perspective, ces éléments s'inscrivent dans la lutte du quotidien pour maintenir son indépendance. L'accord avec Hersant porte sur les contenus suisse et international. Tous les articles produits par la rédaction du quotidien fribourgeois dans ces domaines, à l'exception de la page religieuse et du dossier «Histoire vivante», seront désormais disponibles pour les autres journaux concernés par l'accord. Ce n'est pas vraiment stupéfiant: *La Liberté* avait déjà des échanges ponctuels avec les titres Hersant, pour couvrir certains événements dans un esprit d'économie de moyens, et partageait avec eux deux rédacteurs détachés au Palais fédéral, Christiane Imsand et Philippe Boeglin, fonctionnant en pool. Elle mènera seule le jeu désormais, éditoriaux et décrochages cantonaux spécifiques restant possibles pour ses partenaires. Elle affirme donc son emprise sur l'information nationale et étrangère. En outre, une partie des sommes que le groupe Hersant doit verser aux termes de l'accord allant à sa rédaction, elle peut ouvrir un troisième poste à Berne (Sandrine Hochstrasser) et engager à plein temps sa correspondante zurichoise (Ariane Gigon). Serge Gumy s'en félicite modestement: «Si tous les flux sont en notre faveur, c'est bien que nos partenaires ont reconnu la qualité atteinte par notre 1^{er} cahier sous mes prédécesseurs Roger de Diesbach et Louis Ruffieux.» Leur prédécesseur François Gross (Voir sa notice nécrologique en page 114) avait rêvé, lui, de fédérer autour de *La Liberté*, face au vorace groupe de presse Lamunière – *Le Matin*, *24 Heures* et *Tribune de Genève* principalement – les quotidiens catholiques encore indépendants de Suisse romande: *Le Courrier* de Genève et *Le Pays* de Porrentruy, en attendant que *Le Nouvelliste* modère sa ligne ultra-conservatrice. C'était au cap des années 1980. L'éditeur de *La Liberté*, Hugo Baeriswyl, avait

fait valoir une autre priorité, la modernisation de l'imprimerie. Mais le bouleversement du paysage de la presse romande intervenu depuis lors place le quotidien fribourgeois dans une situation inédite: le voilà coincé entre deux groupes de presse, Hersant et Tamedia (repreneur des journaux Lamunière), qui l'enferment pratiquement dans son territoire cantonal. Pour sortir du piège, le quotidien a donc choisi de collaborer avec ces deux puissances. Il se fait imprimer à Berne sur les presses de Tamedia. Et il approvisionne les journaux Hersant.



La nouvelle direction rédactionnelle de *La Liberté*. © *La Liberté*. Alain Wicht.

Sous l'angle de l'indépendance du journal, a priori, pas de problème. Bien sûr, perdre sa rotative, c'est renoncer à son autonomie pour l'impression, et cela comporte des risques techniques ou financiers. Pour les contenus, en revanche, le choix de Serge Gumy est indiscutable et l'ouverture du capital ne va pas davantage mettre en question l'indépendance du quotidien. Voici vingt ans que la charte de *La Liberté* revendique celle-ci, en fixant la ligne rédactionnelle, et les nouveaux actionnaires y ont spontanément souscrit. C'est même explicitement

pour cela qu'ils ont acheté, ensemble, un premier tiers des actions du journal : conserver à Fribourg le centre de décision, en invoquant la « responsabilité sociale » qui les incite, selon le directeur général de Groupe E Dominique Gachoud, « à faire en sorte que *La Liberté* puisse poursuivre une politique d'information indépendante, humaniste et pluraliste » (*La Liberté* du 24 septembre 2014). Message reçu 5 sur 5 par la rédaction, qui s'applique à mentionner la qualité d'actionnaire minoritaire de la BCF ou de Groupe E à chaque apparition de ces entreprises dans un article du journal, afin que tout soit bien clair.

Mais le jeu n'est pas terminé. La tendance, plus que lourde, à la concentration des titres ne va pas cesser ; à peine sera-t-elle ralentie par le choix de la désindustrialisation – on ferme l'imprimerie et on vend les immeubles pour ne garder que la rédaction. L'évolution du marché publicitaire, à vues humaines, se fera toujours plus en faveur des nouveaux médias électroniques. Et il ne se passera pas longtemps avant que les Sœurs de Saint-Paul mettent en vente un deuxième tiers des actions. À qui ?

Dans l'esprit des « solutions fribourgeoises », on voit se profiler en prétendant l'homme d'affaires Damien Piller, qui s'est tôt déclaré disposé « à aider le Groupe Saint-Paul » (*La Liberté* du 8 mai 2014). Comme entrepreneur de médias ? Il est actionnaire principal, déjà, de La Télé, de Radio Fribourg/Freiburg et de *Sept*. Son entrée réaliserait une concentration supplémentaire à l'échelle du canton, ce que François Gross, déjà, jugeait néfaste : quand on détient une position dominante dans la presse écrite, affirmait-il, on ne devrait pas l'étendre dans l'audio-visuel. Mais Damien Piller pourrait s'y intéresser, aussi, comme promoteur immobilier – une motivation qui n'a peut-être pas été totalement étrangère à l'entrée de la BCF dans le capital du journal. Sur un cheval blanc, cela va de soi. Mais la nature d'une chronique étant de traiter des événements, non de faire des hypothèses, on s'arrêtera ici.

JS

FLORAISON DE PROJETS POUR UN FRIBOURG BILINGUE

13.02.	Le CO région Morat présente les œuvres des ateliers de création de BD bilingues.
04.03.	8 ^e Forum langues partenaires sur la promotion du bilinguisme dès l'école enfantine
01/02.04.	Atelier de chant bilingue avec Gustav à l'école primaire de Morat.
19.05.	L'Office fédéral de la culture alloue un montant pour la promotion du bilinguisme.
01.07.	Mise en ligne du nouveau site, très peu bilingue, de la ville de Morat.
26.09.	Première journée du bilinguisme.
27.09.	Acceptation de la fusion de la nouvelle commune de Courtepin qui sera bilingue.
16.11.	Début de la semaine allemande au CO de Sarine Ouest.
04.12.	La HEG de Fribourg obtient le label du bilinguisme.
10.12.	Sortie du dernier numéro du journal bilingue <i>Le Lac</i> .

Cela fait bien quelques lustres que le discours politique, économique voire culturel fribourgeois met en avant le bilinguisme comme atout d'un canton qui se veut un pont entre les deux grandes régions linguistiques helvétiques. L'Université, des écoles, des entreprises, des manifestations artistiques le font depuis plus ou moins longtemps, mais on avait rarement souligné avec tant d'insistance cette facette de l'identité fribourgeoise que ces dernières années. 2015 n'échappe pas à la tendance, même si toutes les nouvelles ne sont pas réjouissantes à ce sujet, ainsi lorsque disparaît le journal *Le Lac*, après avoir, durant une vingtaine d'années, servi de lien entre les communautés francophone et allemande par-delà les frontières bernoises, fribourgeoises et vaudoises. Ou quand la ville de Morat, dont la langue officielle est certes l'allemand, mais qui exprime régulièrement sa sensibilité au bilinguisme, met en ligne son nouveau site, essentiellement germanophone, par manque de moyens financiers dit-elle. Autre disparition enfin, celle du Comicfestival BD bilingue qui a connu quelques éditions mais sans le succès escompté, à Morat toujours.

Morat et Fribourg, c'est en fait, pour 2015, autour de ces deux villes que le bilinguisme est le plus souvent cité comme un avantage, dans les débats sur l'agglomération fribourgeoise (en juin) ou lors des débats au Conseil général de la capitale cantonale (en décembre), alors que les francophones ne sont plus que l'exception dans celui de Morat. Bilinguisme officiel aussi avec la formation de la nouvelle commune de Courtepin (27 septembre), symboliquement au lendemain de la première Journée du bilinguisme qui décerne, justement, à la commune bilingue un prix pour son projet de fusion. Politiquement encore, le bilinguisme fribourgeois reçoit un appui concret avec la décision de



Une classe du Collège Sainte-Croix : une pratique quotidienne du bilinguisme. © *La Liberté*. Charly Rappo.

l'Office fédéral de la culture d'allouer un crédit de 376 000 francs au canton pour la promotion de ce bilinguisme au centre de plus d'attention et d'efforts que par le passé.

Une manifestation décidée à l'initiative d'une motion populaire déposée par le Conseil des jeunes marque une étape que ses organisateurs espèrent décisive dans la promotion de la pratique des deux langues partenaires: la première Journée du bilinguisme, organisée le 26 septembre, essentiellement à Morat et à Fribourg pour cette première édition. Cette date coïncide volontairement avec la Journée européenne des langues et a été fixée par une loi votée le 10 février par le Grand Conseil, ce qui n'incite pourtant pas l'État à faire un effort financier excessif à cette occasion, laissant l'organisation et les activités sous la responsabilité d'associations actives, en particulier le Forum des langues partenaires. Animations, jeux, prix ont suffisamment de succès pour alimenter l'espoir que les prochaines éditions essaieront dans d'autres localités du canton (articles en français et en allemand dans *La Liberté* du 28.09). Seule ombre au tableau, la déclaration tonitruante et provocatrice du préfet de la Singine incitant ses administrés à ne plus s'exprimer en français lorsqu'ils sont, dans le district alémanique, en présence de francophones. Saint Nicolas fait probablement et facilement beaucoup mieux, dans son discours du 5 décembre: «*Dieses Jabr le bilinguisme a fait Fortschritte in unserem grossartigen Kanton. La première édition de «la Journée du bilinguisme» hat in unserem Kalender stattgefunden. Je vous en félicite! Die Kenntnis der Sprachen permet de comprendre son prochain, aber es erlaubt auch de construire la «maison de son être» und deswegen muss man ses fondations souvent fragiles, verfestigen.*»

Exemplaires aussi, les initiatives prises dans les écoles fribourgeoises: les crèches qui offrent un encadrement bilingue comme Scou-Bi-Doux, à Villars-sur-Glâne (récompensée lors de la Journée du bilinguisme) ou le Château des enfants qui ouvre à la fin août en ville de Fribourg. On retrouve Morat avec deux journées de chant bilingue proposées aux enfants de l'école primaire, avec Gustav (avril), ou des ateliers de créations de BD bilingues au CO région Morat en février.

Des conférences et des débats sont organisés à la HEP (04.03) ou dans le cadre des interventions à la première édition de TEDx (21.04). La ville de Fribourg se distingue par la possibilité qu'elle offre aux parents d'inscrire leurs enfants dans les classes de la langue partenaire, mais à la condition que l'un des parents pratique suffisamment bien cette langue et qu'ils soient informés des difficultés qu'un tel choix peut occasionner pour les enfants. Une solution aurait la préférence des autorités scolaires

de la capitale : des classes primaires bilingues que la ville souhaite pouvoir ouvrir. Autre projet, plusieurs fois récompensé déjà, au CO de Sarine Ouest avec une semaine de l'allemand (16 au 20 novembre) durant laquelle tous les enseignants et élèves ne s'expriment, dans la mesure de leurs moyens, qu'en allemand.

Les collèges du canton offrent depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle maturité fédérale la possibilité de suivre, dès la deuxième année d'études, une filière bilingue, orientation renforcée à l'automne 2014 au collège Sainte-Croix avec l'ouverture de classes bilingues +. Et cette offre semble répondre à une réelle demande puisque le nombre de maturités bilingues ne cesse d'augmenter, passant de 8 à 21 % du total entre 2003 et 2014. Seule réserve, les échanges linguistiques que la Confédération encourage en constatant qu'ils ne sont pas assez nombreux sauf dans quelques cantons, dont celui de Fribourg.

Les Hautes Écoles de leur côté, sont depuis longtemps au cœur de la problématique du bilinguisme qu'elles vivent au quotidien dans leurs cours, séminaires et travaux. En 2015, c'est la HEG qui se distingue en obtenant le label du bilinguisme (04.12), prix qui certifie la qualité d'un enseignement, d'une administration et d'une communication bilingues. Effort qui se retrouve à la HEP dont la nouvelle loi, votée par le Grand Conseil le 21 mai, renforce, outre son autonomie administrative, son orientation vers le bilinguisme.

C'est donc bien dans les écoles et la société civile, ainsi que les entreprises, que la pratique du bilinguisme est de plus en plus encouragée et concrétisée, faisant de « l'autre langue » une langue réellement partenaire. Ce qui a été durant des décennies le quotidien d'une minorité est peut-être en passe de devenir une ouverture décomplexée pour une part croissante sinon de la population en tout cas des jeunes générations.

MC

TOUS AU FESTIVAL, OUI, MAIS LEQUEL ?

28.02	5 ^e Goulag festival	Fribourg	Musique rock, punk, électro	1250
01-31.03	10 ^e Festival du film vert	Suisse romande	Films sur l'écologie et le développement durable	
21-28.03	29 ^e Festival international de films	Fribourg	Cinéma	40 000
11-18.03	3 ^e Uniphonies	Fribourg	Musique, cinéma, conférences	
18-19.04	4 ^e Vitrofestival	Romont	Vitrail, verre	5000
21-24.05	4 ^e Glucose Festival	Riaz	Fête villageoise, musique	5000
22-31.05	Printemps des Compagnies	Givisiez	Théâtre, créations	
29-31.05	Bad Bonn Kilbi	Guin	Musique	7500
29-31.05	14 ^e Ludimania'k	Estavayer-le-Lac	Ateliers de jeux	15 000
05.06	10 ^e Campus Fever	Fribourg	Rock, metal	
05-07.06	2 ^e Festival des roses	Estavayer-le-Lac	Roses	15 000
06-07.06	1 ^{er} DanceSector	Bulle	Électro	1500
25.06-04.07	32 ^e Festival du Belluard	Fribourg	Création	2989 + 5000
26-27.06	3 ^e Festival de jazz	Bulle	New Orléans	3500
26.06-04.07	29 ^e et 30 ^e Festival du Gibloux	Vuisterna		8500
02-05.07	4 ^e Festival Stars of Sounds et 12 ^e Wake and Jam	Morat	Musique et démonstrations	20 000
08-11.07	12 ^e Charmey Open Air Cinema	Charmey	Cinéma	970
10-12.07	9 ^e Festi'Cheyres	Cheyres	Rock, folk, blues	?

14-19.07	2 ^e Festival des Georges	Fribourg	Musique, animations	18 500
16-18.07	8 ^e Swing in the Wind	Estavayer-le-Lac	Jazz	6500
16.07-18.08	Open air de cinéma	Fribourg	Films	6850
30.07-02.08	25 ^e Estivale Open Air	Estavayer-le-Lac	Musique	16 000
01.08	1 ^{er} festival de rue	Charmey	Artistes de rue	
07-08.08	4 ^e Festycharme	Charmey	Jazz	4000
09.08	6 ^e Forêt des Arts	Fribourg	Musique, danses, contes	
19-23.08	41 ^e Rencontres de folklore internationales	Fribourg	Danses et musiques folkloriques	30 000
23.08	1 ^{er} Festival de l'Écho du Tunnel	Sâles	Cor des Alpes	4000
05.09	3 ^e Festival des brasseries artisanales	Fribourg	Bières artisanales, musique	6500
09-30.08	27 ^e Murten Classics	Morat	Musique classique	8400
19.09	11 ^e Digitales	Fribourg	Musique électronique	
19.09	Canton chante	Fribourg	Chant choral	
18-27.09	18 ^e Festival international d'orgue	Fribourg, Bulle, Bösingen	Orgue	
01-10.10	Festival international de la guitare	Fribourg	Musique classique, traditionnelle	
19-24.10	8 ^e FriScènes	Fribourg	Théâtre	1000
06-08.11	12 ^e Bédémania	Corminboeuf	Bande dessinée	15 000
11-15.11	7 ^e Rencontres de l'aventure	La Tour-de-Trême	Films, conférences	

La chronologie de l'année festivalière fribourgeoise, même incomplète, donne une idée de la richesse de ce type d'activité culturelle dans le canton. Il n'est, du printemps à l'automne, quasiment aucune fin de semaine sans qu'une manifestation soit organisée en proposant concerts,



Un concert exceptionnel dans l'église du Collège Saint-Michel lors du Festival d'Orgue.
© La Liberté. Alain Wicht.

expositions, ateliers, images ou conférences. Sans omettre, cela semble aller de soi pour la plupart des organisateurs, des propositions invitant les festivaliers à manger et boire sur place.

Cette série s'est construite au fil des ans, si l'on considère les Rencontres folkloriques de Fribourg ou le Festival du Belluard un peu comme les classiques de ce type de manifestations. C'est pourtant bien au XXI^e siècle, soit très récemment, que la plupart des festivals sont apparus. Initiatives d'offices du tourisme pour des stations ou villes historiques (Charmey, Fribourg, Morat ou Estavayer-le-Lac), projets de passionnés, seuls ou en associations, la majorité de ces festivals allient jeunesse et succès, ce dernier rarement démenti en 2015.

Musiques du monde, offrant un éventail de propositions qui touchent tous les styles et toutes les époques, ou de peu s'en faut, les journées musicales sont les plus nombreuses. Elles sont centrées sur un genre (le jazz New Orleans, l'électro, la musique classique), un instrument (l'orgue, le cor des Alpes ou la guitare), la musique chorale, alors que d'autres cherchent à élargir leur public en mêlant des concerts de musique pop, funk, rock ou jazz de styles différents. Un nouveau public est l'objet d'une attention croissante depuis quelques années, celui des

enfants. Emmenés par leurs parents, ils représentent une proportion parfois non négligeable de l'assistance et les organisateurs oscillent entre l'octroi de la gratuité, un tarif préférentiel ou une prise en compte indifférenciée justifiée par l'investissement financier consenti pour attirer des musiciens de renom.

Parce que l'affiche est, avec la météo, l'un des éléments essentiels mis en avant dès la présentation des programmes. À la mesure des moyens, de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers de francs obtenus auprès de sponsors et par la billetterie, si le festival choisit l'option des entrées payantes pour tout ou partie de ses concerts, les organisateurs invitent des groupes ou des artistes dont la renommée devrait être garante de qualité, donc de succès. D'autres, et parfois les mêmes, misent aussi sur des musiciens de la région en leur offrant une visibilité qui devrait les aider dans leur carrière. Une exception cependant, explicable par la taille du festival : celui des Georges qui tourne sur un budget d'environ 700 000 francs. Certains programmes sont centrés sur une thématique qui change d'une année à l'autre : le monde celtique (RFI), l'enfance (Uniphonies), «Forteresse Europe» (Belluard) ou, dernier exemple, «Noblesse oblige» avec le monde des cours de l'Ancien Régime aux Murten Classics. Mais la musique, tout importante qu'elle soit, n'est pas tout : la bande dessinée, le théâtre, le film, le vitrail, la rose sous toutes ses déclinaisons, les jeux pour enfants, l'animation de rue, c'est toute une palette artistique et sociale que les Fribourgeois, et pas seulement eux bien sûr, peuvent choisir pour agrémenter leurs fins de semaine.

Quelques constantes enfin. Celle qui frappe en premier : le bénévolat. Ces festivals peuvent en effet avoir lieu grâce à la participation de plusieurs centaines de personnes qui assurent l'organisation et le déroulement de l'évènement. Avec un nombre très difficile à évaluer de personnes qui «tournent» sur plusieurs manifestations, dans le canton ou à l'extérieur. L'approvisionnement ensuite, et les quelques données fournies le confirment largement : les journées ou soirées intègrent, quasi toutes, des possibilités plus ou moins variées de se sustenter sur place. Une boisson semble assez bien symboliser à elle seule la fête que veut être chaque occasion, la bière : 10 000 litres de bière au Festival des Georges et 12 000 litres à l'Estivale d'Estavayer-le-Lac, et des quantités certainement non négligeables ailleurs. La volonté de sortir des espaces fermés enfin : la rue et la place sont les lieux privilégiés des programmes proposés, témoignant d'une volonté plusieurs fois soulignée d'aller à la rencontre du public. Tout aussi concrètement, la tenue d'ateliers cherche à transformer l'espace ouvert en lieu de création occasionnelle

et à permettre le contact direct entre le public et des artistes ou artisans venus présenter leur domaine d'activité.

Les objectifs parfois rappelés lors des présentations ou des bilans finals se rapprochent de ce dernier point : permettre la découverte, offrir une visibilité, un lieu de médiation, créer des occasions de rencontre au sein d'un public de tous les âges et en mêlant les goûts artistiques. Plus prosaïquement, que le festival soit entièrement ou partiellement gratuit, le bouclement des comptes sur des chiffres positifs est à l'évidence un objectif essentiel. L'enlisement de la Jazz Parade dans la faillite illustre les difficultés que peuvent rencontrer des organisateurs mis face à un échec dont les responsabilités sont elles-mêmes sources de différends. Le succès financier assure au contraire la pérennité du festival, tout en suscitant aussi des interrogations sur ses dimensions. Il s'agit donc de fidéliser non seulement le public, mais tout autant les sponsors et d'en renouveler la liste à chaque recul ou désistement d'un apport financier toujours indispensable pour la mise sur pied d'une affiche attrayante et pour assurer tous les frais, satisfaire à toutes les exigences lors du déroulement de la manifestation.

Sauf exception, les 10 heures d'électro à Bulle par exemple, 2015 restera comme un grand cru en termes de fréquentation et de résultats comptables. Si les longues périodes de chaleur et de sécheresse ont été sources de préoccupations pour l'agriculture particulièrement, les festivaliers en ont au contraire profité pour agrémenter leurs moments de loisirs, exceptionnellement gâchés par une averse intempestive. Résultats chiffrés à l'appui, lorsqu'ils sont communiqués, les organisateurs ont tous fait part de leur satisfaction en intégrant à leur bilan des observations faites auprès du public et des animateurs de stands d'alimentation. D'où une question récurrente posée à propos de l'avenir proche. Les réponses tournent autour de trois perspectives : le maintien assuré à court terme, la volonté de maintenir la manifestation dans des dimensions maîtrisées qui semblent correspondre à l'attente du public et aux moyens disponibles sont les propos qui reviennent le plus souvent. Quelques responsables esquissent cependant la possibilité d'une extension de leur festival : dans le temps, en étalant les concerts et activités sur une période un peu plus longue, et dans l'espace, lorsqu'ils formulent le vœu de pouvoir intégrer d'autres lieux pour les éditions des années à venir, en proposant une scène sur le lac (Estivale) ou en ouvrant le Square des Places à une partie des animations, à Fribourg pour le Festival des Georges.

MC



Michel Simonet : de la poésie plein la charrette. © Charles Ellena.

Michel Simonet, *Une rose et un balai*. Fribourg, éd. Faim de siècle, 2015

UN PHÉNOMÈNE D'ÉDITION

Lorsque, comme d'habitude, il se lève à quatre heures quarante, dans les petits matins de ce début du mois de juin 2015, Michel Simonet, le cantonnier à la rose, qui s'apprête à commencer son travail dans les rues de Fribourg, peut-il se douter de ce qui l'attend dans les semaines et les mois à venir? Charly Veuthey, des Éditions «Faim de Siècle», va mettre en vente son livre, *Une rose et un balai*, tiré à 1500 exemplaires. Six jours suffiront pour que ce premier tirage soit épuisé. Un deuxième tirage de 2000 exemplaires suit et connaît le même engouement. Fin décembre, on en sera à 10 000 exemplaires vendus. Le fait est exceptionnel dans l'édition romande, où un livre vendu à 1000 ou 1500 exemplaires est un succès. La presse écrite (*La Liberté*, *24 Heures*, *l'Illustré*, *Migros Magazine*) s'intéresse au petit livre orange et à son auteur; la radio alémanique (SRF), la télévision (RTS Couleurs locales) ne sont pas en reste. Michel Simonet, qui est déjà l'une des personnes les plus connues de la ville de Fribourg, avec qui on se réjouit d'échanger quelques mots, devient une personnalité: c'est lui qui coupe le ruban lors de l'ouverture officielle de la Foire de Fribourg. Une traduction du livre en allemand est prête. Il existe un projet pour l'espagnol. Un tel succès échappe aux explications habituelles; il n'y a pas eu de battage médiatique, pas de campagne publicitaire pour lancer le livre. Celui-ci s'est probablement d'abord vendu auprès de ceux qui connaissent l'auteur. Et les lecteurs n'ont pas été déçus: ce livre, c'est bien Michel lui-même, son humanité, sa foi qu'il ne cache pas: «Je suis un balayeur chrétien», sa bienveillance pour les autres, son humour. Le livre devient alors un plaisir que l'on a envie de partager: le bouche-à-oreille se met en marche. Mais on n'est pas dans un phénomène de mode. Le succès de Michel Simonet tient probablement plus au fait que cet homme nous interpelle, nous interroge sur nos valeurs, sans nous faire de morale. En toute simplicité (mais que c'est bien écrit!), il nous dit que l'on peut lire Rabelais et Montaigne, méditer la Bible, et balayer une rue avec le sentiment de servir les autres; on peut être cantonnier par choix de vie, après avoir étudié, et l'être depuis trente ans en étant heureux. Ce livre vient chercher en nous et réveiller un besoin d'humanité, une autre idée du bonheur que souvent nous n'entendons pas, mais qu'il nous donne envie d'écouter.

JFH

HENRI BÆRISWYL, MICHEL CORBOZ, BERNARD CHENAUX: HOMMAGE À TROIS MUSICIENS

Parmi les innombrables concerts donnés dans le canton de Fribourg, quelques-uns ont retenu plus particulièrement l'attention dans la mesure où leurs organisateurs souhaitaient rendre hommage à un musicien.

Henri Baeriswyl (*1945) fut l'un de ceux-ci, lors d'une soirée donnée le 27 septembre à Villars-sur-Glâne par l'ensemble vocal Oikia dirigé par Daniel Brodard. Le programme fut établi en puisant dans le catalogue du compositeur, qui compte plus d'une centaine d'opus. Une *Messe de l'Evi* et d'autres œuvres religieuses (*Ave Verum*, *Ou prê de l'Echê*, prière extraite de la suite *L'Odyssée du gruyère*), profanes (*Moulins*, *Vendeurs de rien*, *Le baiser de soie*) et quelques pièces instrumentales (*Fantaisie romantique*, pour violon et piano, et le *Trio 2010*, pour clarinette, violoncelle et piano). Instituteur de formation, puis professeur au Conservatoire de Fribourg où il a conduit ses études musicales et chef de chœur (à Fribourg et à Neuchâtel), ses créations allient, par leurs titres déjà, l'héritage culturel fribourgeois à une certaine ouverture à la modernité, en particulier dans ses œuvres instrumentales. Quelques productions de jeunesse l'ont vu aller loin dans ce qu'il a considéré plus tard comme une provocation sans issue. Par la suite, ce qui, de son propre aveu, a guidé tout son travail de composition peut se résumer en quelques mots: la recherche d'une certaine forme de beauté qui doit être ressentie autant par le créateur que par l'auditeur.

Chef de chœur et chef d'orchestre mondialement connu, Michel Corboz (*1934) a été fêté dans cette Gruyère à laquelle il a régulièrement dit son attachement, lors d'un concert organisé à La-Tour-de-Trême, le 20 septembre. L'Ensemble vocal de Lausanne, qu'il a fondé en 1961, et son orchestre ainsi que Marie-Claude Chappuis, Marie Lys, Hélène Pelourdeau, Jonathan Spicher et Michel Brodard ont interprété, sous sa direction, la *Messe brève en sol mineur* de Jean-Sébastien Bach et le *Dixit Dominus* de Georg Friedrich Haendel. Le succès du concert fut à la mesure du projet: honorer un maître qui a témoigné de son art le plus subtil dans l'interprétation des œuvres choisies. Le concert fut suivi

d'une partie officielle au cours de laquelle Michel Corboz a reçu le titre de citoyen d'honneur de Marsens, son village natal, et un prix culturel décerné par la Jeune Chambre économique de la Gruyère en reconnaissance de son parcours musical hors du commun et de son rayonnement international.

Bernard Chenaux (1915-1999) fut quant à lui honoré à deux reprises, au printemps et à l'automne, pour marquer ce qui aurait été son centième anniversaire. Instituteur puis professeur de musique et compositeur, mais également organiste et pianiste, Bernard Chenaux a vu son œuvre répertoriée dans un catalogue (1995) qui recense une centaine d'œuvres parmi lesquelles *Le mystère de Saint-Laurent* ou, créées lors du centenaire de La Concordia, *Les Fontaines de Fribourg*.



Bernard Chenaux. © *La Liberté*. Jean-Louis Bourqui.

C'est au contact de son père, instituteur et organiste, que Bernard Chenaux découvre la musique. Il poursuit son chemin à l'École normale, alors installée dans les murs du monastère d'Hauterive, avec Joseph Bovet et Léo Kathriner comme formateurs. Il complète ce parcours au Conservatoire de Fribourg où il fréquente les classes de Francis Lombri-ser et d'Aloys Fornerod.

Ses activités vont dès lors embrasser l'enseignement, le chant choral et la musique instrumentale au fil d'une carrière qu'il mène durant quelques années à Estavayer-le-Lac (directeur de l'harmonie La Persévérance, de plusieurs chœurs, de Céciliennes, organiste, professeur de musique dans les classes primaires et secondaires, et finalement compositeur). En 1956, il « monte » à Fribourg, diriger un chœur et, en 1958, prend la direction de La Concordia avec laquelle il va connaître parmi les plus beaux moments de l'histoire de la musique officielle de la Ville de Fribourg (1958-1971 et 1977-1983). Il reste cependant aussi un formateur et enseigne à l'École normale cantonale, installée désormais à Fribourg même et il y dispense des cours de piano, d'orgue, de pédagogie musicale et de chant. Il termine sa carrière à Romont en fondant un chœur et en dirigeant le chœur mixte de Siviriez, ensembles pour lesquels il compose ou choisit des œuvres du grand répertoire (*Le Roi David* d'Arthur Honegger ou les oratorios *Elias* et *Paulus* de Félix Mendelssohn). Ce qui aura le plus marqué ses élèves comme ses choristes et ses musiciens, c'est avant tout un charisme, un rayonnement qui en font l'un des grands chefs de l'histoire musicale fribourgeoise du XXe siècle. Tous ont retenu sa capacité à transcender les interprètes dans l'approche d'œuvres difficiles qu'il travaillait avec un enthousiasme communicatif. Et le public ne s'y trompait pas qui, sous le charme lui aussi, réservait un accueil chaleureux à chacune de ses apparitions à la tête d'un ensemble. La Concordia lui a dédié ses concerts des 7 et 8 février en choisissant entre autres des œuvres qu'il avait dirigées (*Der Dämon* de Paul Huber ou l'ouverture de *Poète et paysan* de Franz von Suppé). À la fin de l'automne, le 8 novembre, plusieurs formations chorales et instrumentales ont interprété quelques-unes de ses compositions lors d'une messe et d'un concert organisés à Estavayer-le-Lac.

MC

MUSÉES : RESTER ATTRACTIFS SANS DEVENIR DES ATTRACTIONS

L'actuelle success-story de la Maison Cailler of Switzerland (ouverte à Broc en 2010) fait passer aux oubliettes les errements de la période précédente (2004-2007) qui avait vu la marque de Broc relookée par Jean Nouvel et repositionnée par Nelly Wenger. Dépassant les 400 000 visiteurs sur l'année 2014, elle est devenue l'attraction la plus courue de Suisse romande et la deuxième de Suisse après le Musée des transports. Pareille affluence nécessite aussi une mise à niveau régulière de la présentation. Après 5 ans d'existence, la Maison Cailler s'est offert un lifting bienvenu, intensifiant l'interactivité de sa visite. Fermée durant 3 semaines en mars, l'exposition a vu l'intervention de pas moins de 30 entreprises différentes. Le résultat se veut ludique, vivant et agui-cheur : disparus les textes longs et rébarbatifs au profit d'un audioguide permettant une visite en huit langues, russe et arabe compris. Nouvelle billetterie, nouvelle salle de dégustation, nouvelle boutique, le tout pour un montant (confidentiel) à 7 chiffres et un prix d'entrée qui s'adapte sans que personne s'en offusque. D'ailleurs, le deux millionième visiteur a débarqué le 11 août 2015.

La réussite de ce must national, sans grande plus-value scientifique, interpelle : la recherche du profit (que ce soit par la visite elle-même, par le marketing qui en résulte et le sponsoring qui devrait en découler) n'a rien à voir avec les institutions muséales patrimoniales qui, elles, font ce qu'elles doivent (et souvent ce qu'elles peuvent) avec des moyens autrement limités : conservation, octroi de conseils, médiation culturelle, animations, expositions temporaires, acquisitions, entretien des infrastructures, visites ciblées, réception d'objets et de fonds, suivi des restaurations, gestion des collections et des réserves patrimoniales, prêts d'objets, assurances, catalogage, maintenance et mise à niveau du site internet, coordination des activités, défense des orientations prises face à une commission, à un conseil communal ou un conseil de fondation, face à une association de bénévoles, publications scientifiques, vernis-sages, colloques et rencontres scientifiques, planification et gestion du personnel, promotion de l'institution et communication, création d'une boutique, etc.



Ivo Vonlanthen expose au Musée de Tavel. © Aldo Ellena.

Malgré un engagement sans compter avec des moyens qui n'augmentent pas les musées se trouvent confrontés à un paradoxe : alors que les animations connaissent une fréquentation hors norme (nuit des musées, cours public de la SHCF, parcours gourmand en ville de Bulle, journées du patrimoine, visites guidées, vernissages des expositions temporaires, etc.), le nombre de visiteurs augmente un peu, peine, stagne, voire diminue, pour certains.

Pourtant la qualité est au rendez-vous. Dans son répertoire des plus beaux musées de Suisse, deux sont fribourgeois : le Musée gruérien à Bulle qui retrouve ses 20 000 visiteurs en 2015 et le Musée du papier peint à Mézières qui a dépassé les 3 000 entrées. Quant au Musée d'art et d'histoire à Fribourg, il offre un bel exemple de tout ce travail en amont qui permet à tous d'accéder à un passé solidement illustré, documenté et entretenu. L'exposition *Quoi de neuf?* (du 6 novembre 2015 et 12 juin 2016) présente 160 pièces qui ont enrichi sa collection entre 1999 et 2014. Alors que 1 000 pièces sont présentées dans l'exposition permanente, la collection compte 45 000 objets, dûment répertoriés et conservés.

Aujourd'hui, le défi des musées fribourgeois, c'est faire comprendre au grand public l'importance de leur implication dans la sauvegarde patrimoniale et dans la vie culturelle cantonale. Les attractions – tout agréables et divertissantes qu'elles soient – ont une autre fonction que les institutions muséales susmentionnées auxquelles s'ajoutent le Vitromusée à Romont, le Musée singinois à Tavel, le Musée de Morat, le Musée de Charmey, le Musée romain de Vallon, le Musée d'histoire naturelle à Fribourg, le Musée Gutenberg à Fribourg, et bien d'autres conservatoires de notre identité.

Il s'agit seulement de le rappeler, de temps à autre.

SR

SPORTS



Une patinoire à peine inaugurée et déjà menacée de destruction. © *La Liberté*. Vincent Murith.

PATINOIRES ET PISCINES : PLOUF DANS LA BANDE

L'histoire des loisirs sportifs dans le canton de Fribourg n'est pas seulement celle des pratiques, elle est aussi faite de projets qui se suivent, se ressemblent parfois, ne serait-ce que par les difficultés à résoudre la question financière et celle des implantations, sources de limites pour les premières et de blocages pour les secondes. Résultat : l'observateur ne voit pas venir grand-chose depuis la votation du 26 septembre 1988 qui avait vu le souverain, enfin à peine 30 % des électeurs, refuser la création de centres cantonaux de sport par une majorité d'environ 2500 voix. Depuis, ce sont des particuliers ou des communes qui ont pris le relais pour la réalisation de patinoires (Guin, Marly, Bulle, Romont) ou de piscines, scolaires le plus souvent.

2015 aurait pu à ce sujet continuer dans la tradition d'un immobilisme propre à enliser les meilleures intentions. Un dossier a particulièrement pris les allures d'une annonce que l'on croyait jusque-là réservée aux barbiers. Il s'agit de la nouvelle piste de glace sur laquelle devrait, de moins en moins prochainement, jouer Fribourg-Gottéron. Pourtant tout le monde est d'accord : la patinoire inaugurée en 1982 est vétuste et nécessite sinon son remplacement du moins une rénovation en profondeur. C'est à partir de là que les choses se compliquent et, en bonne partie, disparaissent du débat, même si le contribuable sera en fin de compte sollicité par le biais d'un financement partiel par les collectivités publiques.

Cette valse à trois temps a vu une première solution s'orienter vers une rénovation du bâtiment existant avec transfert momentané des matches à Forum Fribourg. Puis un projet, porté par la société Losinger Marazzi semble, en juin 2014, entraîner tout le monde dans son sillage en prévoyant une nouvelle structure devisée à 100 millions, dont 60 pour la seule patinoire. Mais le soufflé retombe rapidement face aux résistances et à la perspective d'une location trop onéreuse pour le club. Une démission plus tard, à la tête de Fribourg-Gottéron, le projet n'avance guère en 2015 : les dirigeants semblent s'orienter à nouveau vers une rénovation de la patinoire actuelle mais butent sur son financement et la perspective de la mise en service est repoussée au moins jusqu'à 2019. Dans l'intervalle, les adeptes du patinage bénéficient des pistes mobiles installées dans plusieurs localités du canton (Fribourg, Charmey

ou Estavayer-le-Lac) et même en été, lorsqu'une patinoire synthétique est mise à la disposition du public au pied du théâtre Équilibre (fin août).

Les piscines semblent en partie suivre des chemins tout aussi tortueux, pour certaines d'entre elles en tout cas. Les bassins ouverts au public sont rares, le plus souvent disponibles uniquement durant la belle saison et 2015 fut de ce point de vue particulièrement propice à la baignade. Seule mais vétuste, la piscine du Levant offre aux nageurs du Grand Fribourg la possibilité de pratiquer leur sport toute l'année. Pour le reste, ce sont des piscines scolaires, partiellement ouvertes à la population, qui constituent l'essentiel de l'offre en la matière. Celle de Bulle nécessite des travaux de maintenance, tout comme celle de Guin, alors qu'à Romont un projet veut offrir aux communes du district de la Glâne des bassins adaptés aux attentes actuelles. Pour la périphérie de la capitale, c'est celle de Courtepin, rachetée par une dizaine de communes pour la somme de 600 000 francs, qui est modernisée et ouverte à la reprise des classes en automne 2015 après des travaux estimés à 2,2 millions de francs.

Tout cela ne semble cependant pas suffisant face à une demande forte et croissante. Le débat sur des centres sportifs cantonaux avec bassins de 50 et 25 mètres avait été relancé par une initiative due à l'association Pro Piscine. Muni de près de 10 500 signatures valables recueillies en 2013, le texte se voit opposer un contre-projet gouvernemental qui l'emporte au Grand Conseil, en février 2015. Satisfait de la tournure prise par les événements, le comité d'initiative décide, en mars, de retirer son texte, plus contraignant que la version adoptée par le législatif cantonal. Ce dernier prévoit un financement cantonal modulé selon l'importance des projets à la condition que ceux-ci soient déposés avant 2025. Le gouvernement part également du principe qu'un seul centre cantonal ne lui paraît pas une solution idéale et plusieurs communes font clairement savoir qu'elles n'ont de leur côté pas les moyens d'assumer seules de tels centres, que ce soient les coûts de construction ou les frais d'entretien. Reste à trouver où construire ces centres et comment les financer. La Gruyère est la première à préciser les choses en choisissant un emplacement voisin du CO de La Tour-de-Trême, au début de 2015, et à le financer par la recherche d'un partenariat public-privé (août 2015) pour une ouverture prévue au plus tôt en 2020 et un investissement qui ne dépasserait pas 50 millions. Ailleurs, plusieurs intentions sont manifestées et, en octobre, ce sont finalement le site du Platy, à Villars-sur-Glâne et celui d'Avry-sur-Matran, au voisinage du centre commercial, qui sont retenus bien que restant au stade des discussions et analyses préalables.

En décembre, le Conseil général de Villars-sur-Glâne vote en effet un crédit pour une étude de la mobilité dans la zone du Platy.

L'adoption d'une mesure cantonale semble donc accélérer des dossiers vieux parfois d'au moins dix ans et que les nouvelles autorités communales et cantonales qui seront mises en place en 2016 se devront de prendre en main afin de donner des réponses concrètes à des attentes qui, l'initiative de Pro Piscine en témoigne, ne se satisferont plus de promesses et de projets successifs et sans lendemain.

MC

EN FOOTBALL, C'EST CHACUN POUR SOI

-
- 16.08.14 Dans un entretien à *La Liberté*, le président de l'AFF évoque la création d'un FC Cantonal.
-
- 27.09.14 *La Liberté* fait le point à l'occasion de l'assemblée générale du FC Fribourg.
-
- 26.11.14 Présentation du projet de FC Cantonal: Team Fribourg. Signature d'une lettre d'intention par les dirigeants des clubs partenaires. Réuni en assemblée générale extraordinaire, le FC Fribourg approuve le projet qui implique le changement de nom du club.
-
- 25.04.15 *La Liberté* s'interroge sur l'avenir du projet dont les partenaires ne tiennent plus compte dans leur préparation de la future saison.
-
- 20.05.15 Le projet est abandonné par ses initiateurs.
-

Le monde du football fribourgeois est régulièrement agité par un projet qui veut renouer avec la présence du canton dans l'une des ligues nationales, qu'il s'agisse, sous leur appellation anglicisante, de la Promotion ou même de la Challenge League. Et, à chaque fois, le projet ne dépasse pas la phase des intentions, si louables soient-elles. La saison 2015-2016 n'a pas failli à la tradition, se terminant même par une distribution peu élégante des éventuelles responsabilités.

CRESCENDO MA NON TROPPO

Tout commence en l'été 2014, lors de l'assemblée annuelle de l'Association Fribourgeoise de Football (AFF), tenue à Château-d'Oex. Dans des entretiens accordés à *La Liberté*, Bernard Sansonnens et Benoît Spicher – respectivement ancien et nouveau présidents de l'AFF – évoquent, en l'approuvant, un projet auquel travailleraient trois promoteurs: Jean-Daniel Perret, Philippe Virdis et Michel Volet. Il ne s'agirait rien moins que former un club destiné à évoluer le plus rapidement possible en Challenge League. L'heure est donc aux réflexions et aux premiers contacts. L'objectif est clair et sera plusieurs fois répété: doter le canton d'un club phare dans l'une des divisions supérieures du pays - la Super League reste toutefois inatteignable - et offrir ainsi aux jeunes talents du cru l'occasion d'évoluer dans une catégorie de jeu plus attractive que ce



Le FC Fribourg entre chimères et des résultats parfois décevants. © *La Liberté*. Charly Rappo.

qu'ils trouvent pour l'instant sur place. Parce que, depuis la relégation du FC Bulle de la Challenge League, en 2005, les clubs du canton plafonnent à ce qui n'est que la quatrième ligue nationale.

En l'automne, les choses se précisent, mais un peu seulement, tant les aspects concrets (les finances surtout) restent dans un brouillard qu'aucun interlocuteur ne souhaite dissiper. La presse est invitée à faire preuve de patience : tout sera révélé en novembre. Trois clubs seraient concernés : Fribourg bien sûr, avec Bulle et Guin qui sont invités à s'engager. L'AFF est favorable et le répète, mais le projet relève bien d'initiatives privées. Seul point sur lequel la plupart des interlocuteurs qui acceptent de s'exprimer à ce moment-là s'entendent : les difficultés ne manquent pas, financièrement d'abord et s'agissant de la collaboration des clubs concernés. Quelques perspectives se dessinent pourtant : le club phare serait en fait le FC Fribourg, les deux autres resteraient des clubs formateurs et il ne saurait être question de fusion entre eux. Mais quelques réserves pointent déjà : les dirigeants bullois et singinois veulent bien monter dans le train, mais avouent que cela ne changera pas grand-chose pour eux. Leur club, sauf accident, évoluera toujours en première ligue et leur centre de formation continuera de fonctionner comme c'est le cas au moment où le projet cantonal se hisse au premier plan de l'actualité sportive cantonale.

L'avenir semble prendre une nouvelle dimension le 26 novembre lors d'une grande conférence de presse. Cette fois, c'est du sérieux, dit-on. Les lignes de force sont dessinées avec précision dans un projet baptisé «Challenge»: un club cantonal qui sera le Team Fribourg, nouveau nom du club de la capitale, et qui drainera, mais sans contrainte pour les clubs associés, les joueurs les plus talentueux du canton. Chaque partenaire restera indépendant sur les plans sportif et financier. Il s'agira en outre de trouver des appuis financiers durables (par paliers jusqu'à 2 millions par an pour la Challenge League), de créer une société anonyme et de construire un nouveau stade de 5 à 8 millions de francs, quelque part au milieu du canton, le nom de Rossens étant évoqué. C'est pour quand? Idéalement pour la saison 2015-2016 et, le soir même, le FC Fribourg adhère formellement au projet et accepte son changement de nom. Mais, ce 26 novembre, l'étape décisive semble bien être la signature d'une lettre d'intention entre les trois clubs parties au projet. Tout le monde y croit, même si Émile Coué ne semble pas loin! Parce que les incertitudes, surtout financières, restent importantes et l'ensemble donne l'impression d'un manque de concrétisation évidente face à une échéance très, trop proche probablement, l'été 2015.

FINALE: PRESTO

Le printemps 2015 confirme rapidement que le projet «Challenge» n'est plus qu'un château de cartes qui s'effondre. Les trois clubs préparent leur nouvelle saison sans tenir compte de leur engagement et Bulle et Guin descendent d'un train dont les wagons leur semblent vides. Il en va de même pour le Team Fribourg qui songe désormais à boucler son budget et retrouver son nom originel le plus rapidement possible. Principaux écueils: l'argent bien sûr, même si les promoteurs pensaient qu'une enveloppe de 2 millions était dans l'ordre du possible à côté des montants aspirés par Fribourg-Gottéron et, dans une nettement moindre mesure, par Fribourg-Olympic. Un inventaire dressé par *La Liberté* le 25 avril souligne que tout, ou presque, reste à faire à cette date et que la phase des intentions n'a guère été dépassée malgré quelques propos lénifiants tenus par les initiateurs du projet.

Un mois plus tard, c'est chose faite. Un communiqué diffusé le 20 mai, pas question de conférence de presse cette fois-ci, siffle la fin du match. Le projet, comme tous ses devanciers, est abandonné mais ses promoteurs restent disponibles pour aider le FC Fribourg, ce que ce dernier ne confirme pas. Les raisons de l'échec seraient à chercher dans les propos

«alarmistes» de la presse et dans l'abandon des FC Bulle et Guin. Selon Philippe Viridis, l'argent est là, ou presque, à condition de s'entendre sur les montants en cause. Ce que les intéressés démentent clairement, le président du Team Fribourg dédouanant même la presse comme les autres clubs: le financement du projet n'a pas connu la moindre concrétisation et le temps passe. Donc pas question de mettre en danger l'avenir des clubs pour une chimère. Le niveau du canton reste la première ligue, au mieux la Promotion League, pas plus. Et il ne s'en trouve pas si mal, les joueurs les plus doués peuvent toujours poursuivre leur formation ailleurs et, pour quelques rares élus, finir par évoluer dans l'une des deux ligues supérieures du pays. Seul point d'entente, il n'y aura pas de club fribourgeois en Challenge League sans des finances solides sur le long terme et sans collaboration entre les clubs fribourgeois les mieux placés dans la hiérarchie du football helvétique.

MC

LA VALSE À QUATRE TEMPS DE FRIBOURG-GOTTÉRON

Dans le sport, tout peut aller très vite, dans les coulisses comme sur la surface de jeu. Le club fétiche d'une bonne partie des Fribourgeois n'échappe pas à la règle. Même si l'année civile n'a pas grande signification en l'occurrence, il vaut la peine de revenir sur les 12 mois qui ont vu alterner le meilleur et le pire au risque de dérouter le supporter le plus fidèle. Se dégage l'image d'une danse particulière, celle d'une valse un peu claudicante.

PREMIER TEMPS : UN TOUR RÉGULIER RATÉ

Au terme des matchs de la saison régulière 2014-2015, le HC Fribourg-Gottéron a la mine des jours sombres. Les supporters ont bien pu y croire encore en début d'année, mais en vain. Clôturent une première phase calamiteuse du championnat, le club se retrouve du mauvais côté de la barre et paie au prix fort ses revers de l'automne. Et il n'y a rien de très surprenant pour les observateurs : sûrs de prolonger une excellente saison 2013-2014, les joueurs, perturbés par des blessures à répétition, n'ont pas confirmé leurs performances. Les remous de l'automne n'ont rien arrangé non plus, marqués par le limogeage de l'entraîneur Hans Kossmann, qui rebondira à Ambri-Piotta, et la démission du président Charles Phillot. Avec une dernière rencontre perdue contre Kloten, les Fribourgeois aggravent même leur cas en laissant revenir à leur hauteur l'un de leurs adversaires directs dans ce tour des recalés, dit «de classement».

DEUXIÈME TEMPS : SAUVÉS !

Le pire n'est cependant pas toujours certain. Si les derniers matchs de ce tour de classement sont plus ou moins soldés parce que sans enjeu, l'essentiel est acquis : le HCFG reste dans l'élite du hockey helvétique et peut remercier ceux qui le quittent ou dont il se sépare. À commencer par Christian Dubé, à ce moment-là pressenti comme responsable technique, René Matte remercié après 9 ans de bons et loyaux services et qui ne cache pas sa peine ou Sandy Jeannin qui ne s'est pas remis de trop

graves blessures et quelques autres joueurs qui vont tenter leur chance ailleurs, malgré eux pour la plupart. Quelques-uns l'apprendront plus tard, ils n'entrent plus non plus dans les plans des responsables sportifs du club : Thibaud Monnet, Adam Hasani ou Joël Kwiatkowski.

PAUSE

L'entre-saison est dès lors riche en événements qui tournent autour de la formation d'une nouvelle équipe, de l'engagement de nouveaux cadres et de la confirmation de piliers essentiels depuis quelques années. Le mouvement junior n'échappe d'ailleurs pas non plus à cette valse des joueurs et affirme de son côté une volonté de professionnalisation renforcée.

Parmi les nouveautés, l'engagement de Christian Dubé est confirmé, alors que les gardiens sont confiés à David Aebischer, un gardien auréolé d'une brillante carrière outre-Atlantique et formé à Gottéron. L'entraîneur, Gerd Zenhäusern, arrivé en pleine crise l'automne précédent, sera assisté d'un Finlandais, Kari Martikainen. Pour ce qui est des joueurs, c'est le grand chambardement puisque la moitié du vestiaire est renouvelée, avec un accent sur le rajeunissement du contingent.

La direction du club change aussi, mais dans une certaine continuité puisque, lors de l'assemblée générale de juillet, le président intérimaire, Michel Volet, est confirmé dans ses fonctions et sera assisté d'un conseil d'administration qui voit l'arrivée d'un joueur de légende, rentré de Russie où il vient de gagner le championnat de KHL avec le SKA Saint-Pétersbourg, Slava Bykov, et celle de Richard Chassot, le patron du Tour de Romandie.

La traditionnelle conférence de presse de l'été précise les intentions et l'état d'esprit. Un nouveau slogan («Pour un jour, pour toujours!»), quelques mots clés destinés à marquer les esprits et une intention nettement affichée : tourner la page sur une année peu glorieuse et repartir sur des bases renouvelées. Mais avec des objectifs plus modestes : une place dans le tour pour le titre, même si l'ambition ne convainc pas tout le monde, les seizièmes de finale dans la Ligue des Champions et aller «le plus loin possible» dans la Coupe de Suisse. Cerise sur le gâteau, un nouveau capitaine est désigné pour succéder à Benny Plüss ; ce sera le joueur emblématique du club, qui deviendra désormais le leader du groupe : Julien Sprunger, meneur de jeu, buteur indispensable et que le public considère un peu comme la mascotte du club.



La SPB, une ligne qui pouvait beaucoup, mais pas tout. @Aldon Ellena.

TROISIÈME TEMPS : UN DÉMARRAGE EN FANFARE

Avec quelques ratés compréhensibles pour un moteur dont une bonne partie des pièces sont nouvelles, la saison commence plutôt bien, et même de mieux en mieux. On croit rêver : c'est la saison passée mais à l'envers. Surmontant quelques défaites, le HCFCG enchaîne les victoires et se hisse au sommet du classement, déjouant tous les pronostics pessimistes de l'été. Certes la Ligue des Champions ne laissera pas un souvenir impérissable avec un échec très tôt perceptible. Il en va de même pour la Coupe de Suisse où Gottéron ne va pas bien loin. Mais ce qui compte, c'est le championnat. Et là, tout réussit aux Fribourgeois, personne n'imaginant que les revers internationaux et en coupe puissent préfigurer une descente aux enfers. L'heure est au contraire aux congratulations : tout réussit, parce que... tout réussit. Cercle vertueux de succès qui fait de l'ancre de Saint-Léonard un obstacle sérieux pour les équipes qui pensaient jouer les premiers rôles dans cette saison 2015-2016. Le club peut renouveler sans hésiter les contrats de l'entraîneur, de son assistant et du préparateur physique.

QUATRIÈME TEMPS : LA GLISSADE

Sauf que la belle histoire prend fin et que l'hiver arrive bien tôt sur la glace des Dragons qui se mettent sérieusement à tousser. Les blessures ne se comptent plus, et certaines sérieuses et dont on commence enfin à parler ouvertement, avec leurs conséquences qui peuvent s'avérer particulièrement cruelles pour ceux qui sont en victimes : les commotions. Ce mot, jamais prononcé, ou si peu, il y a quelques lustres encore, devient tristement familier dans le vocabulaire des bilans de santé de nombreux joueurs, certains victimes même à plusieurs reprises de charges le plus souvent ou de malchance qui les mettent hors jeu pour de longues périodes. Et puis il y a à l'évidence un manque de volonté, de réussite, de cohésion ou de solidarité. Tout semble aller de travers dans une équipe qui non seulement ne sait plus gagner, mais n'arrive même plus à tenir un match et, il y a là tout un symbole qui révèle la méforme du groupe, un score momentanément favorable.

Pour ne rien arranger, des joueurs annoncent leur départ (Michael Ngoy) ou sont poussés vers la sortie (Benni Plüss) alors que ce dernier pensait prolonger encore un peu sa carrière. D'autres sont échangés comme des pions, coutume nord-américaine qui touche de plus en plus les clubs helvétiques (Chris Rivera passe de Genève-Servette à Fribourg-Gottéron où il commence par faire amende honorable après des propos peu glorieux tenus par le passé).

À la fin de l'année, le constat est pour le moins amer : en quelques semaines, on compte 13 défaites en 14 rencontres, l'infirmerie est pleine et il ne reste plus que 3 petits points, soit bien peu de chose, pour ne pas passer sous la barre fatidique et revivre l'expérience malheureuse de la saison précédente. Alors, question qui se pose souvent dans ces cas-là : l'entraîneur est-il menacé ou saura-t-il trouver les mots, la préparation qui permettront de reprendre espoir dans les premières confrontations de 2016?

MC

NÉCROLOGIES

CHRISTIAN CASTELLA, ANIMATEUR ÉCONOMIQUE (1955-2015)



© Charles Ellena.

Habitant d'Enney et particulièrement fidèle à sa région, Christian Castella se forme comme employé de commerce et mène dès son entrée dans le monde professionnel une double carrière – dans l'industrie du meuble et au sein de l'armée où il atteint le grade de colonel, dans les blindés. La Fédération Patronale et Économique, modeste association faîtière fondée à Bulle en 1948 et ne regroupant que quelques membres, l'engage

en 1992 avec pour objectif principal le développement du réseau des affiliés. Le succès ne tarde pas: par ses qualités de fédérateur il parvient à donner à la FPE, et à sa caisse d'assurance (CIGA), une nouvelle dimension en portant ce nombre initial à une vingtaine, soit un total d'environ 3000 personnes pour lesquelles travaillent une trentaine de collaborateurs. Ce renforcement l'incite naturellement à développer l'offre de sa Fédération en ouvrant un secteur spécialisé aux services aux entreprises. Il en assure aussi la représentation au sein d'autres groupements patronaux et économiques fribourgeois.

Sa position centrale de coordinateur basé dans l'un des pôles économiques importants du canton l'amène à entrer dans de nombreuses associations et sociétés, comme membre, secrétaire général ou président. Espace Gruyère et le Comptoir gruérien par exemple, dont il dirige les éditions de 1999 et 2002, le Salon suisse des Goûts et Terroirs dont il est l'un des initiateurs, sensible à la promotion des produits et du savoir-faire de sa région, ce qu'il confirme à la tête de l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois ou de l'Association des boulangers-pâtisseries et confiseurs fribourgeois et romands. Il entre au Conseil d'administration des TPF en 2005 et le préside dès 2007 et, à ce titre, participe au développement de l'entreprise (réseau RER, reconstruction de la ligne Bulle - Broc annoncée en 2014). On le retrouve dans le secteur touristique (Conseil d'administration du Centre touristique de Gruyères-Moléson-Vudalla, du Restauroute de la Gruyère) et dans le réseau associatif patronal (délégué aux affaires fédérales de la Fédération des Entreprises Romandes) ou comme président du Rotary Club de la Gruyère.

Il est aussi actif au sein du réseau de santé fribourgeois: il préside le Conseil d'administration de l'Hôpital du Sud fribourgeois puis devient membre de celui de l'Hôpital fribourgeois.

MC

FRANÇOIS GROSS, JOURNALISTE COMPLET (1931-2015)



© La Liberté. Alain Wicht.

Décédé le 27 décembre 2015 à 84 ans, l'ancien rédacteur en chef de *La Liberté* a certes incorporé ce long magistère journalistique (1970-1990) à l'histoire du canton de Fribourg au temps de la grande mutation: dégel idéologique, envol économique, décrispation des mœurs et de la vie sociale. Une si profonde et féconde insertion dans le tissu local ne doit pas occulter, pourtant, d'autres dimensions du professionnel des médias qu'il fut.

L'écrit formait le cœur de son métier, et l'éditorial son registre de prédilection. De ses débuts à la *Gazette de Lausanne* (stagiaire, rédacteur, secrétaire de rédaction, puis correspondant à Paris jusqu'en 1964) jusqu'à ses chroniques du *Temps* (1997-2007), il fut un homme de plume. Mais il avait aussi pratiqué la télévision, comme rédacteur en chef du téléjournal romand à Zurich (1964-1970), et la radio comme rédacteur en chef de RSI à Berne (1990-1996). Incidemment, ce parcours signale que les horizons professionnels de François Gross, et sa curiosité d'abord, l'attiraient aussi bien vers la politique suisse et les rapports entre Confédérés que vers la scène diplomatique et politique internationale. On note au

passage qu'il fut parmi les initiateurs de Reporters sans Frontières, dont il présida l'antenne suisse, et de la Fondation Hironnelle, promotrice de médias indépendants dans les pays en guerre ou en crise.

Du point de vue qui est le nôtre ici, évidemment, c'est son influence sur la vie publique à Fribourg qui retient l'attention. Dans le canton où il débarque, en 1970, et qu'il connaît principalement à travers des souvenirs de collégien, le patron du quotidien local qu'il va remplacer est par tradition un homme étroitement intégré aux cercles dirigeants. C'est, pour le dire simplement, un hiérarque du parti conservateur-chétien-social. Tel Roger Pochon, venu de la magistrature, car le journalisme n'est pas vraiment considéré comme un métier. Le journal («Mal écrit par des bien-pensants», persiflait Gonzague de Reynold) fait office de support pastoral sur le plan religieux, et de courroie de transmission sur le plan politique. Dans une société longuement formée à l'obéissance, vouée à l'unanimité et dressée au respect craintif de l'autorité, le pouvoir du patron de presse est une réalité pesante.

François Gross l'abdique d'emblée, en renonçant symboliquement au titre de directeur pour prendre celui de rédacteur en chef. Pour autant, il ne se dépouille pas de son autorité, bien au contraire : il l'augmente, en la fondant sur une pratique professionnelle exigeante. Écouter, comprendre et si possible éclairer les gens (les lecteurs), au lieu de leur faire la morale. Veiller scrupuleusement à l'indépendance de la rédaction face aux pouvoirs (politique ou ecclésiastique), aux annonceurs et s'il le faut à son propre éditeur. Garder les distances au-dehors et à l'intérieur maintenir à tout prix sa liberté de jugement, son esprit critique. D'une rédaction rapidement élargie, rajeunie et féminisée, il fait non pas une Cour, ni même une École, mais une équipe où son charisme s'exerce à plein, car une ironie affectueuse le corrige au besoin. L'élégance de ses manières et la préciosité de son langage peuvent confiner au dandysme ? On en sourit, en l'appelant patoisement «Fanfoué».

Et le reste suit, on aimerait écrire : le renouveau de *La Liberté* reflète, en l'accompagnant, l'encourageant et l'accéléralant au besoin, le changement de Fribourg dans le troisième quart du XX^e siècle. Ouverture œcuménique. Pluralisme politique. Intérêt pour les mouvements sociaux. Défrichage des marges culturelles. Tout cela non pas décrété ni asséné dans les formes autoritaires d'hier, mais donné à voir sous un habillage réactionnel en phase avec les attentes du public : serrer l'actualité, distinguer le fait du commentaire, donner aussi les nouvelles qui dérangent, en somme, respecter le droit du lecteur à l'information. Dans les années 1970, chez nous, c'était nouveau.

JS

FRANÇOIS SEYDOUX: LES GRANDES ORGUES (1994-2015)



© Corinne Aeberhard.

François Seydoux est né le 2 mai 1949 à Berne. Son père étant employé d'ambassade, il passe ses premières années à Berlin et revient à Berne pour le début de sa scolarité. Il continue ses études au Collège Saint-Joseph à Matran puis au Collège Saint-Michel à Fribourg. Sa mère lui transmet la passion des échecs, il développe son jeu jusqu'à devenir champion fribourgeois tout en passant brillamment son bac. Il s'établit ainsi dans cette ville et y rencontrera sa future épouse Marie-Anne, née Vonlanthen. Sa mémoire, son esprit curieux, son humour, sa patience et son goût pour le sport en font un excellent élève et par la suite un très bon chercheur. De sa personnalité on peut relever encore sa foi profonde, son goût pour le football et pour les calembours. Il décède le 20 mai 2015 des suites d'une pénible maladie.

Il fait des études musicales au Conservatoire de Fribourg où il obtient les diplômes de piano et de branches théoriques puis la virtuosité d'orgue. Il sera par la suite professeur d'orgue dans ce même Conservatoire. À l'Université de Fribourg, il entreprend des études de musicologie, de

philosophie et d'archéologie chrétienne et soutient sa thèse en musicologie en 1996 chez le professeur Luigi Ferdinando Tagliavini. Cette thèse monumentale sur le facteur d'orgue Aloys Mooser¹ lui a valu le prix *Vigener*. En 1983 il devient titulaire des orgues de la Cathédrale et, en 1992, maître-assistant à l'Université. Il occupera ces postes jusqu'à sa retraite en 2014.

Sa vie de concertiste lui permettra la mise en valeur de la musique ancienne pour orgue et aussi de la musique contemporaine: il crée plusieurs œuvres de Norbert Moret.

Ses recherches portent sur les orgues suisses et plus particulièrement celles de Mooser; s'intéressant aussi à l'histoire de l'exécution musicale, il sera dans ce domaine l'un des pionniers de la redécouverte de l'importance des doigtés historiques dans l'interprétation de la musique ancienne pour clavier. Il participe à la redécouverte de musiques oubliées, comme celles de Tarquinio Merula ou d'Isabella Leonarda.

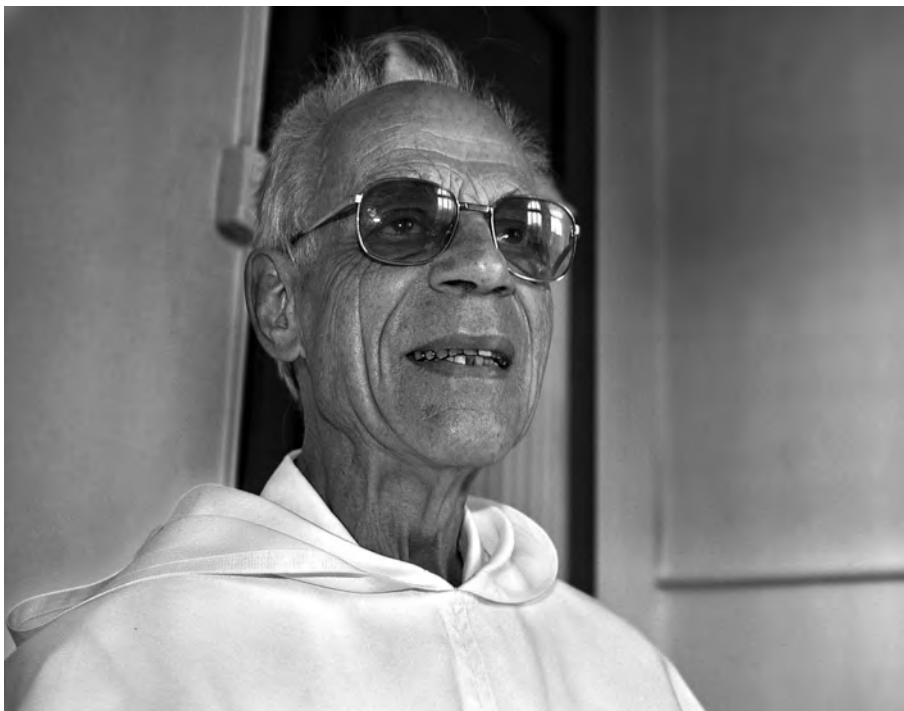
Expert internationalement reconnu, il devient membre de la Commission suisse pour la sauvegarde des orgues historiques, dont il sera le président de 1991 à 2002, et expert mandaté par le Service des biens culturels du canton de Fribourg. À ce titre, il sauve plusieurs instruments de valeur en Suisse et dans le canton, parmi lesquels on peut nommer ceux de la cathédrale de Fribourg, de Saint-Pierre-aux-liens à Bulle et celui de Bellegarde; il favorise la construction d'instruments neufs dans des esthétiques anciennes, par exemple à Charmey, à Bellelay ou au Temple de Bulle. Ses connaissances, il les a toujours généreusement partagées, que ce soit avec le public lors des visites guidées qu'il enrichissait de mille anecdotes, ou avec les professionnels. Les nombreuses notices qu'il a collectées forment une importante base de données, qu'il faudrait à tout prix valoriser.

Fribourg doit le remercier, en particulier, d'avoir révélé l'originalité et l'importance des deux orgues de Saint-Nicolas: le Manderscheidt, un instrument très rare du début de l'époque baroque, parfaitement restauré, et le Mooser, synthèse unique de l'orgue classique français et allemand, qui annonce l'orgue romantique. Cela vaut à Fribourg d'être la seule ville suisse à faire partie de l'Association des European Cities of Historical Organs, ce qui a donné à l'Académie d'orgue de Fribourg et à son Festival un caractère international.

JYH

1. Seydoux, François: *Der Orgelbauer Aloys Mooser (1770-1839)*, 3 vol., Universitätsverlag Freiburg, 1996.

JEAN-BERNARD DOUSSE, LE PRÊCHEUR DES GENS DU VOYAGE (1923-2015)



© *La Liberté*. Vincent Murith.

Natif de Praroman, Jean-Bernard Dousse s'est engagé dès la fin de ses études secondaires dans la double voie du sacerdoce (ordonné prêtre en 1951) et de l'Ordre des Prêcheurs (noviciat à Paris dès 1946 et première profession l'année suivante). Il assumera, au fil des années, diverses responsabilités au sein de son ordre, à Genève ou à l'échelle romande et suisse (Prieur de la communauté genevoise de 1982 à 1988, président de l'Union des Supérieurs Majeurs de Suisse romande en 1991 et Provincial de l'Ordre des Dominicains en Suisse).

Dominicain et prêtre, il a centré son apostolat sur plusieurs axes: le service d'une paroisse en premier lieu, puisqu'il est au service de celle

de Saint-Paul, à Genève, de 1959 à 1974. La catéchèse des adultes et l'aumônerie ensuite, pour lesquelles il a participé, en plus de son action sur le terrain, à plusieurs commissions à Genève jusqu'à l'échelle du diocèse dans les années 1960 et 1970: responsable du catéchuménat des adultes à Genève (1969-1991), coordinateur diocésain du catéchuménat des adultes (1991-1997).

C'est en continuité de cet engagement qu'il initie les pèlerinages des Gens du voyage à Einsiedeln. Après des premiers contacts dans le cadre de la préparation d'une Confirmation (1994), il souhaite renforcer la présence de l'Église au sein de la communauté par la création d'une aumônerie, en 2001, et en organisant les premiers pèlerinages en 1999 (aux Marches (Broc) et à Einsiedeln).

Les médias furent une autre passion du père Jean-Bernard Dousse, comme lecteur, auditeur, mais surtout comme acteur. Il écrit régulièrement dans les revues publiées par les associations et communautés dans lesquelles il est actif; ainsi la *Vie mariale* et la *Feuille mariale* (1953-1968), organes des jeunesses mariales dont il est l'aumônier depuis 1953; il écrit dans la revue *Sources* et en dirige la rédaction de 1996 à 1998. Il est membre de la Commission des médias de la Conférence des évêques suisses et collabore à plusieurs organismes et agences du même type, telle l'Agence de presse internationale catholique. Dès les années septante, c'est également à la télévision qu'il intervient dans des émissions ou des reportages, lorsqu'il ne les réalise pas lui-même. Partout, son souci est le même: défendre les spécificités des médias catholiques et assurer la présence d'une voix catholique au sein des organes de presse.

Lors de son décès, un proche a résumé l'ensemble de ces activités en affirmant qu'avec lui «partout, c'était l'Évangile!»

MC

MAGALI NOËL, COMÉDIENNE ET CHANTEUSE (1931-2015)



© *La Liberté*. Charly Rappo.

Née Magali Françoise Noëlle Camille Guiffroy à Smyrne (Izmir) de parents français, la future Magali Noël suit sa famille lorsque celle-ci revient au pays. À peine sa scolarité terminée, elle s'initie à la danse classique, au violon mais démarre sa carrière en se produisant dans des cabarets parisiens, à la fin des années quarante : au «Bœuf sur le Toit» et au «Shéhérazade». Elle enchaîne avec des cours d'art dramatique et fait ses débuts au théâtre avec une première tournée en Allemagne où elle

joue Molière et Marivaux. C'est à la même époque qu'elle choisit deux de ses prénoms comme nom de scène.

Et les fait aussitôt connaître dans ses premiers rôles à l'écran, entre autres dans des films policiers ou des comédies un peu mélo, et campe un personnage provocant et séducteur qui assure peu à peu son succès : *Du Rififi chez les Hommes* (1955) de Jules Dassin, *Les Grandes Manœuvres* (1955) de René Clair ou *Elena et les Hommes* (1956) de Jean Renoir. Mais c'est la rencontre avec Federico Fellini et son premier rôle dans *La Dolce Vita* (1960) qui la lancent véritablement dans une nouvelle étape d'une carrière qui culmine durant les années suivantes. Suivront plusieurs films avec Fellini (*Satyricon*, 1969), (*Amarcord*, 1973), Claude Goretta (*La Mort de Mario Ricci*, 1983), Costa Gavras (*Z*, 1969), dans une filmographie qui compte au total près de soixante rôles joués aux côtés d'acteurs marquants de la seconde moitié du XXe siècle (Gérard Philippe, Robert Hossein, Jean Gabin, Michèle Morgan, Lino Ventura ou Marcello Mastroianni).

Un peu délaissée par le cinéma après 1970, le théâtre lui aura réservé tout autant de succès (*L'amour des quatre colonels* (1954) de Peter Ustinov, joué plus de 500 fois; *Pygmalion* (1956) de George Bernard Shaw, etc.). En 1976, elle joue *Mère courage* de Bertold Brecht durant six semaines au théâtre de Carouge et témoigne ainsi d'un talent et d'un jeu qui ont remarquablement mûri depuis ses débuts.

Et il y eut aussi la chanson avec des textes de Boris Vian (la chanson *Fais-moi mal Johnny* fit scandale, en 1956), Jacques Plante, Pierre Tisserand, Françoise Dorin ou Cy Coleman. Sans omettre enfin de nombreux rôles au music-hall et dans une série de téléfilms tels *Mary Dugan* (1964) ou *Cœurs Brûlés* (1992).

En 1962, elle épouse Jean-Pierre Bernard, comédien, dont elle aura une fille. Après un divorce (1975), elle se remarie avec Jean-Claude Vial, directeur d'une maison de disques et producteur, en 1976. Elle vivra alors une trentaine d'années à Fribourg, avant de retourner en France.

MC

MARCEL JOBIN, HOMME DU PLOMB (1926-2015)



© Archives familiales.

Marcel Jobin, décédé le 6 novembre 2015 à 89 ans, était l'imprimerie faite homme. Il avait quitté Saignelégier le 7 juillet 1951 avec son collègue ajoutot Raymond Lachat pour visiter à Fribourg un atelier minuscule et vieillot, rue des Arsenaux, à reprendre au 1^{er} septembre : les deux copains signèrent aussitôt, sans avoir le premier des 52000 francs nécessaires. La jeunesse ne doute de rien, et les prémisses de l'essor économique d'après-guerre autorisaient l'audace d'entreprendre, d'autant que la technologie du plomb, alors à son zénith, n'avait pas de concurrente. Fribourg comptait, à côté de Saint-Paul et de Fragnière SA, une bonne douzaine d'imprimeries familiales dont la production – du livret de fête au carton de loto, en passant par le faire-part de mariage ou de deuil – était au cœur de la vie privée comme de la vie sociale.

C'est en démarchant la clientèle, à vélo et en tram, que Marcel Jobin découvrit la ville et ses réseaux. Au vrai, la première grosse commande laissa les associés perplexes. Passée par un client anonyme qui paya cash et emporta la marchandise sans autre formalité, c'était un tract électoral démolissant Georges Ducotterd, candidat agrarien au Conseil d'État (1952)... Trois ans après ses débuts, l'Imprimerie Jobin & Lachat se développa au rez d'un immeuble moderne de la rue Guillimann,

toujours à Pérolles, pour se fondre en fin de parcours – Marcel s'étant retiré – dans une entreprise à l'histoire un peu semblable, sous la raison sociale Mauron & Tinguely + Lachat, aujourd'hui mtl.

Mais en quittant son associé, fin 1981, Marcel Jobin ne tournait pas le dos au métier. Il se donnait les moyens et le bonheur de l'exercer pleinement, et désormais avec sa femme: loin du «labeur», des travaux de ville, il allait imprimer des livres. De beaux ouvrages, composés avec soin, mis en page avec élégance, à l'enseigne du Cassetin. Le mot, qui désigne chacun des innombrables compartiments divisant la «casse», tiroir où le typo distribue ses caractères de plomb, apparaît dans notre langue en 1552. Sous ce vocable adéquat, Marcel Jobin réinventait l'artisanat des temps humanistes, lorsqu'à Bâle un Thomas Platter écrivait, imprimait et reliait lui-même ses ouvrages d'érudition.

Ce Jurassien épris du livre s'est employé au service de la poésie, de l'art et du patrimoine fribourgeois sans compter sa peine. Jusque dans le grand âge il a composé de ses mains, chaque année, un ouvrage au moins, en belle typographie, dans l'atelier aménagé au sous-sol de sa maison. La passion à l'état pur! Le plus beau monument funéraire qu'on pût rêver pour lui, il l'a dressé lui-même, en papier: c'est le catalogue des Éditions du Cassetin. Mais l'auteur Jobin, modeste, a réservé au cercle familial sa *Chronique d'un autre monde*, des souvenirs placés sous l'invocation du sage chinois Qui Yan (278 av. J.-C.): «La vie n'est heureuse qu'étant imbibée du parfum de l'encre.»

JS

ERNEST DOUGOUD, GARDIEN DE LÉGENDE (1923-2015)



© *La Liberté*. Vincent Murith.

En 2010, dans le cadre des festivités organisées pour célébrer son centième anniversaire, l'Association fribourgeoise de football organisa la désignation du « meilleur footballeur fribourgeois du XX^e siècle » et c'est presque naturellement qu'Ernest Dougoud fut élu tant cette personnalité légendaire avait marqué les esprits par sa carrière de gardien de but du FC Fribourg.

Né à la rue d'Or, Ernest Dougoud était le neuvième enfant d'une fratrie qui en compta 12. Le déménagement de la famille au Palatinat le rapprocha de ce qui allait devenir son terrain de jeu fétiche: le stade Saint-Léonard.

Après avoir tapé dans le ballon avec ses copains en divers endroits de la ville, il est remarqué par un dirigeant du FC Fribourg qui le fait entrer dans une équipe junior du club. Il y fait ses armes et accède bientôt à la troisième équipe avant de faire le grand saut: gardien titulaire de la

Première, des années quarante à la décennie suivante. Sa souplesse le fait rapidement connaître et il joue un rôle important dans l'accession de son équipe à la nouvelle LNB avant de parvenir au sommet de sa carrière avec la promotion en LNA en 1952. Entraîné par Louis Maurer, le club et son gardien connaissent une forme d'apogée en 1954: après avoir éliminé Grasshoper en demi-finale, il joue la finale de la Coupe de Suisse, contre La Chaux-de-Fonds. Battu 2-0 lors de ce match d'anthologie, le FC Fribourg en garda longtemps un fort souvenir, lié à une prestation remarquable de son dernier rempart.

Pas de professionnalisme pourtant, les moyens du FC Fribourg ne le permettaient pas. Ernest Dougoud travaille donc de 1944 à 1988 à l'arsenal de Fribourg puis à la caserne de la Poya, encore une fois au voisinage de «son» stade.

La suite fut plus difficile, l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Branko Sekulic, est suivie rapidement de sa mise sur la touche après une quinzaine d'années de loyaux services, au profit d'une nouvelle génération de joueurs et de gardiens. Sa carrière à l'échelle suisse ne fut pas plus heureuse: sa mise à l'écart de la sélection nationale pour la Coupe du Monde de 1950, organisée par le Brésil, l'incite à tirer un trait définitif sur l'équipe suisse, tout comme il refuse des ouvertures proposées par d'autres clubs, sauf une fois: il garde les buts des Young Boys lors d'un match amical perdu sèchement 9-0 contre l'équipe de Hongrie qui comptait dans ses rangs, entre autres, un certain Ferenc Puskàs.

Fidèle à son club au-delà de ces déceptions, il le restera jusqu'à la fin de sa vie, comme il maintiendra une forme physique exemplaire. Ernest Dougoud a laissé le souvenir d'une personnalité attachante, simple, d'une bonne humeur inaltérable qui rayonnait sur celles et ceux qu'il côtoyait, justifiant largement le titre qui l'a honoré et ému à la veille de son nonantième anniversaire, lui dont la devise était simple: «les 16 mètres, c'est à moi!».

MC

